

L[illegible]ERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 5 OCTOBRE 1962 PRIX

Solennel dévoilement d'une plaque commémorative au Parc La Vérendrye

C'est devant un nombre considérable de membres de la Société Historique de St-Boniface et de ses sociétés soeurs qu'avait lieu, le samedi 29 septembre, à 3 h. p.m., dans le Parc La Vérendrye, le dévoilement d'une plaque commémorative de la prise de possession par Miles Macdonell, au nom du comte de Selkirk, des terrains qu'il avait achetés de la compagnie de la Baie d'Hudson.

L'hon. juge A.-M. Monnin, président de la Société Historique, souhaita la bienvenue à tous les visiteurs et présenta les invités d'honneur: M. Fred Groves, représentant le premier ministre Duff Roblin, Son Hon. le maire J.-P. Guay, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, représentant Son Exc. Mgr M. Baudoux qui est en route vers Rome pour le Concile oecuménique, M. Laurent Desjardins, membre de la législature, M. Damien Giordani, consul de France, M. Bernard Wolfe, conseiller du Métro, M. le Dr R. Block, président de la Lord Selkirk Association, Mlle Ann Henderson, descendante de colons de Lord Selkirk, M. Beresford, membre du Conseil consultatif des Lieux historiques de la province, Mme Brown, vice-présidente de la Manitoba Historical and Scientific Society, Mme D. Smith, de la compagnie de la Baie d'Hudson. M. le juge souligna aussi la présence de la Rév. Mère Fortier, provinciale des Soeurs Grises, accompagnée de plusieurs religieuses.

Invité à prendre la parole, M. le maire félicita la Commission des Lieux historiques et la Société Historique de St-Bonfiace et se dit heureux de voir un tel monument érigé dans la ville-cathédrale pour commémorer le fait que les colons de Lord Selkirk avaient choisi St-Boniface comme leur premier pied-à-terre dans cette nouvelle Terre Promise. Puis tour à tour les orateurs suivants relatèrent divers faits historiques. Et enfin M. Monnin demanda à Mlle A. Henderson de bien vouloir dévoiler la plaque commémorative

Mlle Eugénie Dubuc, de la Société Historique de St-Boniface, donna le discours principal. Elle y souligna le fait que la lecture de l'acte de prise de possession fut faite en français et en anglais, il y a 150 ans, geste qui consacrait officiellement le bilinguisme au Manitoba. Elle rappela aussi que déjà avant l'arrivée des colons de Lord Selkirk il y avait ici un nombre considérable de Canadiens français et de Métis qui avaient demandé à Mgr Plessis d'envoyer des missionnaires à la Rivière-Rouge. Ces mêmes personnes, en plus de quelques colons de Lord Selkirk signaient une autre pétition que le noble Lord présenta à Mgr Plessis qui accéda alors à la requête et envoya MM. les abbés Provencher et Dumoulin à St-Boniface.

Mlle Dubuc fit ressortir enfin le fait que le nom de St-Boniface fut choisi par Mgr Plessis et M. l'abbé Provencher, avant le départ de ce dernier pour la Rivière-Rouge. (Il est intéressant de noter que parmi ceux qui étaient présents il y a 150 ans à la lecture de la proclamation, il devait probablement y avoir M. Jean-Baptiste Desautels, dit Lapointe, arrière-grand-père de Mlle Dubuc.)

M. l'abbé M. Deniset-Bernier, dans l'acte d'invocation, recommanda aux prières les pionniers et demanda à Dieu d'aider la population d'aujourd'hui à poser des actes qui, comme ceux des anciens, seront dignes d'être commémorés un jour.

Un groupe de cadets de l'Institut Collégial Provencher, sous la direction du R. F. A. Laurin, S.M., rehaussaient la cérémonie. Ils tirèrent sept salves de fusil, rappelant les sept coups de mortier qui avaient été tirés il y a 150 ans. Un membre de la fanfare La Vérendrye joua l'O Canada et le Dieu protège la Reine.

Cette photographie fut prise au moment même où Mlle Ann Henderson, descendante de colons de Lord Selkirk, dévoilait au Parc La Vérendrye de St-Boniface la plaque commémorative de la prise de possession des terres qu'il avait achetées de la compagnie de la Baie d'Hudson. Le texte "français" relate cet important fait historique d'il y a exactement 150 ans. (Photo Napoléon)

Une mesure révolutionnaire rompant avec la tradition conservatrice

Ottawa, le 3 oct. 1962

La ville de Stratford en Ontario s'enorgueillit de son théâtre d'été, mais la capitale du Canada a bien sujet de se sentir plus fière encore, puisqu'elle donne la comédie en toute saison au Sénat et à la Chambre des communes!

Le cirque parlementaire a débuté la semaine dernière par de grandioses cérémonies dont le rituel nous vient de l'Angleterre moyenâgeuse. Cette année, cependant, le discours du trône contenait plus d'une disposition qui rompait avec les principes traditionnels du gouvernement conservateur.

La mesure la plus révolutionnaire intéresse la création d'un Office national du développement économique.

Cet organisme, lit-on dans le discours du trône, se recruterait dans les diverses couches de la société. Il effectuerait des enquêtes et soumettrait des rapports sur l'état des affaires. Il dresserait des programmes économiques. Il recommanderait des entreprises ou des mesures favorisant l'expansion nationale, "y compris des projets qui pourraient exiger la participation directe de l'Etat, sous forme de concours financier ou autrement".

Quelle volte-face — d'ailleurs fort sensée — pour M. Diefenbaker. Avant et durant la dernière campagne électorale, il a souvent brûlé de l'encens devant le faux dieu de la soi-disant "libre entreprise" avec tout ce qu'elle cache de cruauté dans l'exploitation des petits salariés par les cartels. Il a même donné à entendre le printemps dernier, à la Chambre des communes, que le profit est un principe sacrosaint dont l'application prime tout. D'autre part, dans sa dénonciation du socialisme, il avait l'habileté assez contestable d'englober sous cette étiquette la planification, le dirigisme, la rationalisation du système économique.

Aujourd'hui, M. Diefenbaker se rallie à des idées plus nuancées et plus orthodoxes, en admettant que l'Etat a parfois le devoir d'intervenir directement dans les mécanismes économiques. Les catholiques applaudissent à ce changement d'attitude, étant donné surtout que l'épiscopat canadien s'est prononcé, à la dernière fête du travail, en faveur de la "socialisation d'Etat".

Chose étrange, ce brusque coup de barre à gauche a été donné par le cabinet conservateur sous l'influence de l'hon. Wallace McCutcheon, sénateur et ministre sans portefeuille.

M. McCutcheon est le bras droit de M. E. P. Taylor, chef d'un vaste empire industriel qui se ramifie dans tous les principaux secteurs de l'économie canadienne. Capitaliste à tous crins, M. Taylor a cependant reconnu depuis longtemps l'opportunité d'un organisme fédéral de planification, et il en a convaincu son adjoint qui, à son tour, en a persuadé le cabinet.

La création de l'ONDE (office national de développement économique) représente donc une innovation radicale de la part des conservateurs, qui n'avaient guère osé jusqu'ici mettre de l'ordre dans la jungle des intérêts privés. Pour la majorité des 18 millions de Canadiens, l'ONDE contient en germe la promesse que les crises cycliques de l'économie n'auront plus l'ampleur et la gravité de la dépression des années 30. Pour les observateurs politiques, la création de l'ONDE signifie l'atténuation des différences entre le parti libéral, le parti conservateur et le parti néo-démocrate. Tous les trois sont maintenant voués au dirigisme modéré. Seul le crédit social veut laisser les trusts tranquilles, sous couleur de ne pas encarcaner la liberté humaine.

Parmi les autres mesures révolutionnaires dont le discours du trône nous offrait le croquis, mentionnons au passage la décision d'exporter de l'énergie hydro-électrique aux Etats-Unis, la profession de foi dans les vertus de l'équilibre budgétaire, l'annonce voilée de l'abrogation des prescriptions du budget de décembre 1960 par lesquelles le gouvernement a comprimé l'afflux de capitaux américains au Canada.

Le débat sur le discours du trône a débuté lundi avec fracas par un discours sensationnel de M. Pearson qui a parlé pendant trois heures "de l'incompétence, de l'irresponsabilité et de la duplicité" du gouvernement conservateur. Mardi, M. Diefenbaker a parlé pendant presque quatre heures "de l'illogisme, de l'effronterie, de l'ambition effrénée et du manque de patriotisme des libéraux". Ils étaient aussi convaincants l'un que l'autre.

On a eu un bon intermède vaudevillesque mardi soir quand M. Réal Caouette a prononcé son discours. Le créditiste de Rouyn a déployé sa rhétorique creuse, populacière, mais redoutable et envoûtante. Quand M. Caouette a fini de parler, c'est facile d'inventer des sarcasmes contre lui, mais pendant qu'il parle, ses auditeurs sont suspendus à ses lèvres, même à la Chambre des communes, d'autant plus qu'il a l'habileté de diviser ses adversaires en dirigeant ses saillies les plus brutales contre les libéraux et en ménageant les conservateurs.

Il a terminé son discours de mardi en disant: "Nous sommes ici pour plusieurs sessions." De la part d'un chef adjoint de parti qui détient la balance du pouvoir aux Communes, cette parole était d'or pour le gouvernement, dont elle présage la longévité.

Jean-Marc Poliquin.

Le premier contrat du "Floodway" a été approuvé par le fédéral

Le "Floodway" de la rivière Rouge, entreprise historique qui coûtera 63 millions de dollars, a été approuvé par le gouvernement fédéral, et le contrat fut alloué à l'entrepreneur "Monarch Construction Limited", de Riverton, Man.

Le contrat comprend l'excavation de 3,875,000 verges cubes de terre le long d'un mille et demi du canal "floodway" à partir du chemin Ste-Anne à l'ouest jusqu'aux limites de St-Vital.

Une deuxième et dernière demande de soumission pour contrat d'excavation du canal pour 1962 prendra fin le 10 octobre. Cette soumission comprendra l'excavation d'environ 3,360,000 verges cubes de terre le long de 1.51 mille de plus du "floodway" encore dans les limites de la ville de St-Vital.

D'autres soumissions pour ponts et autres constructions seront probablement demandées cette année.

Le projet de 30 milles de longueur nécessitera l'excavation de 100,000,000 de verges cubes de terre en tout. Le gouvernement fédéral contribuera plus de 58 pour cent du coût du "floodway", soit 75 pour cent du coût de l'excavation et $37\frac{1}{2}$ pour cent des autres dépenses.

Importante mission économique de France en visite au Canada

OTTAWA — La mission économique française, qui doit visiter le Canada cet automne, arrivera à Montréal le 9 octobre prochain. L'ambassadeur de France, M. Raymond Bousquet a donné un aperçu du programme de la mission à une réception offerte à l'ambassade pour les congressistes de la Chambre de commerce de la province de Québec.

Dirigée par un ancien ministre des Finances de France, M. W. S. Baumgartner, la mission économique française est surtout intéressée aux possibilités d'investissements éventuels au Canada. La mission comprendra de seize à dix-sept représentants de tous les secteurs économiques.

Dès son arrivée à Montréal, elle se dirigera vers Ottawa où des pourparlers sont prévus avec les ministres canadiens et la Banque du Canada. La mission sera reçue chez le vice-roi du Canada, le général Georges Vanier, et par le premier ministre John Diefenbaker.

A Québec

Le 11 octobre, la mission se rendra à Québec où plusieurs réunions de travail sont prévues avec les hauts fonctionnaires provinciaux, en plus de pourparlers avec le premier ministre Jean Lesage et les ministres du Commerce, André Rousseau, des Richesses naturelles, René Lévesque, des Travaux publics, et René St-Pierre.

La mission doit aussi conférer avec le Conseil d'orientation économique et rencontrer plusieurs hommes d'affaires. La mission doit se diviser par secteurs d'activités économiques pour ses réunions de travail avec ses interlocuteurs canadiens. La mission française comptera des représentants de l'industrie sidérurgique, de la finance, de l'industrie des pâtes et papiers, de l'industrie du ciment et des travaux publics.

A Montréal

La mission sera à Montréal le 12 octobre, et elle y retrouvera M. Baumgartner qui s'y rendra plus tôt dans la journée pour prononcer une conférence à l'Université de Montréal.

Des visites et des rencontres sont prévues pour mardi dans la métropole, dans les secteurs financiers et industriels d'un intérêt spécifique pour les membres de la mission.

Pour sa part, M. Baumgartner doit participer à un colloque du National Industrial Conference Board, au manoir seigneurial, à Montebello, Qué., au cours de la journée du 13 octobre, et, le lendemain, toute la mission française rencontrera les participants au colloque.

C'est le 15 octobre que la mission économique française se rendra à Toronto, où elle sera reçue chez le lieutenant-gouverneur John Keiller, en présence du premier ministre John Robarts. La mission sera aussi reçue à dîner le même jour au Royal Yacht Club par le président d'Angus, M. E. P. Taylor.

Des pourparlers sont prévus avec les autorités ontariennes et en particulier avec le Conseil économique d'Ontario au cours de la journée du 16 octobre.

Le même soir, la mission économique française doit retourner à Montréal, d'où elle rentrera en France.

Le Club des 200 de l'ACFC—1962

Le secrétaire général de l'A.C.F.C. lançait un appel, tout récemment, aux anciens membres du Club des 200 de l'A.C.F.C. Il leur demandait de bien vouloir verser immédiatement à l'Association le montant de leur inscription au Club pour l'année 1962.

Les personnes dont les noms suivent ont répondu à cet appel par retour du courrier. Nous les en remercions bien vivement. Et nous attendons des nouvelles des autres.

Qu'est-ce au juste que notre Club des 200? Un moyen moderne — employé du reste par nombre d'autres organisations — de fournir des ressources financières à l'A.C.F.C.

Notre Association, cette année, a célébré le 50e anniversaire de sa fondation. Si elle a duré 50 ans, c'est qu'elle avait une mission à remplir. Cette mission, celle de veiller aux intérêts de la minorité franco-canadienne de la Saskatchewan, elle existe toujours, aussi impérieuse en 1962 qu'en 1912. Cette mission, l'A.C.F.C. doit la poursuivre. Pour cela, s'il lui faut des chefs, la collaboration étroite et active, la discipline de ses membres, il lui faut aussi des ressources financières. Ces ressources, le Club des 200 tend à en assurer une partie à notre Association.

Nous invitons donc instamment les anciens membres du Club qui ne l'ont pas encore fait à renouveler leur geste des années passées.

Et nous invitons les personnes qui ne se sont pas encore inscrites à devenir membres de notre Club au plus tôt.

L'A.C.F.C. ne peut servir ses membres que dans la mesure où ceux-ci lui en fournissent les moyens.

PREMIERE LISTE

1.	Mme A. Hamel, Redvers	$25.00
2.	Mlle Désiré Hamoline, Aberdeen	25.00
3.	M. J.-A. Morin, Ferland	25.00
4.	Les Dames de l'Autel, St-Jean-Baptiste, Regina	25.00
5.	M. Louis Carrobourg, Gravelbourg	25.00
6.	Les Soeurs de la Présentation de Marie, Duck Lake	25.00
7.	Les Soeurs de la Présentation de Marie, Marcelin	25.00
8.	M. Raymond Denis, Montréal, Qué.	25.00
9.	Mgr J.-A. Vachon, P.D., Assiniboia	25.00
10.	M. l'abbé J.-A. Beaulac, Albertville	25.00
11.	M. le Dr Rosario Morin, Gravelbourg	25.00
12.	Les Soeurs de la Présentation de Marie, Prince-Albert	25.00
13.	Mgr Gérard Couture, P.D., Ponteix	25.00
14.	M. l'abbé Bernard de Margerie, Saskatoon	25.00
15.	M. et Mme Napoléon Chevrier, Gravelbourg	25.00
16.	M. l'abbé O. Lacroix, Vonda	25.00
17.	M. l'abbé Adrien Chabot, Willow-Bunch	25.00
18.	M. l'abbé Alexandre Paradis, St-Isidore de Bellevue	25.00
19.	M. Paul Béchard, Gravelbourg	25.00
20.	Les Soeurs de Jésus-Marie, Gravelbourg	25.00
21.	Le R. F. Gilles, E.C., Alfred, Ontario	25.00
22.	M. l'abbé Fernand Ducharme, Coderre	25.00
23.	Son Exc. Mgr Aimé Decosse, Gravelbourg	25.00
24.	Les Filles de la Providence, Prince-Albert	25.00
25.	M. le Dr Maurice Demay, North Battleford	25.00
26.	M. l'abbé Roger Ducharme, Gravelbourg	25.15
27.	Les Soeurs de Notre-Dame de la Croix, Forget	25.00
28.	M. l'abbé Dominique Dugas, Gravelbourg	25.00
29.	M. le Dr Jean de Margerie, Kingston, Ontario	25.15
30.	M. J.-B. Guénette, Gravelbourg	25.00

Cette photographie a été prise à l'issue de la soirée qui groupait à Edmonton les Chevaliers de Colomb du Conseil La Vérendrye autour de Me Marcel Lambert, député fédéral d'Edmonton-Ouest, avant son départ pour Ottawa où dès le début de la session en cours il a été nommé orateur de la Chambre des Communes. De gauche à droite, première rangée: M. Joseph Nadeau, ancien député d'Etat, M. Arthur de Rocquigny, grand chevalier, Me Lambert, tenant le plateau d'argent gravé qui lui fut offert comme cadeau, et Me Guy Beaudry, député d'Etat. (Photo La Survivance, Edmonton)



Admission du Noir Meredith à l'Université du Mississippi

OXFORD, Miss. — Au moment même où le président Kennedy annonçait à la nation américaine que le Noir James Meredith se trouve maintenant à l'Université du Mississippi et que les décisions des tribunaux commençaient à être exécutées, de violentes bagarres ont éclaté aux abords de l'université et les agents fédéraux ont dû faire usage de grenades de gaz lacrymogène pour repousser des milliers d'étudiants rendus furieux par la présence d'un Noir dans leur institution.

Les émeutes ont fait au moins deux morts et de nombreux blessés. La première victime a été M. Paul Guihard, reporteur du "Daily Sketch" de Londres, tué d'un coup de feu.

La deuxième victime a été identifiée comme étant Ray Gunter, âgé de 23 ans.

La loi doit primer

"Les Américains, a déclaré le président, sont libres de ne pas être d'accord avec la loi, mais non pas de désobéir. Aucun homme, aussi éminent et puissant soit-il, aucune populace, aussi désordonnée et bruyante soit-elle, n'ont le droit de défier un tribunal".

M. Kennedy a exprimé l'espoir que les agents policiers de l'Etat du Mississippi et les agents fédéraux continueraient à suffire à la tâche pour maintenir l'ordre.

Dans l'affaire Meredith, a dit encore le président, "ma responsabilité de président était inéluctable. Je l'ai acceptée. La constitution me fait obligation de faire exécuter la décision de la Cour par tous les moyens nécessaires".

Exprimant son regret d'avoir eu à prendre certaines mesures pour faire respecter les décisions des tribunaux, le président a dit que si le Mississippi "avait accepté de se plier à la décision du tribunal fédéral, une solution pacifique et raisonnable eût été possible sans aucune intervention fédérale".

Gouverneur Barnett

Quant au gouverneur Ross Barnett, il est resté au Capitole de l'Etat à Jackson, la capitale du Mississippi. Il semblait avoir capitulé devant la manifestation de force du gouvernement fédéral. Les policiers de l'Etat n'ont rien fait pour empêcher les agents fédéraux de s'installer sur les terrains de l'université.

"Mon coeur continue à dire jamais, mais mon jugement calme rejette l'effusion de sang qui en sera la conséquence", a déclaré le gouverneur dans une proclamation émise après qu'il eut appris l'arrivée de M. Meredith à l'université. "Je demande à tous les habitants et à tous les fonctionnaires de l'Etat sous mon commandement de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour sauvegarder la paix et éviter la violence sous toutes ses formes".

Et il concluait en s'adressant aux autorités fédérales: "Messieurs, vous piétinez la souveraineté de ce grand Etat . . . Vous détruisez la constitution de cette grande nation. Que Dieu ait pitié de vos âmes. Le Mississippi continuera de lutter dans le cas Meredith et dans tous les cas analogues devant les tribunaux.

M. Lesage voit une dizaine d'avantages à nationaliser

MONTREAL — Afin d'appuyer sa thèse à l'effet que tous les citoyens du Québec profiteront de la nationalisation de l'électricité d'une façon ou d'une autre, le premier ministre Lesage a énuméré pas moins de dix exemples où la nationalisation profitera à une partie ou à l'ensemble de la collectivité.

— Baisse de taux dans plusieurs régions de la province.

— Aux frais de l'Hydro-Québec, conversion de 25 à 60 périodes (cycles) de l'électricité en Abitibi, et modernisation des structures électriques dans le Bas-du-Fleuve et en Gaspésie.

— Politique dynamique de décentralisation industrielle.

— Diminution des coûts de production de l'électricité par suite des économies réalisées.

— La nouvelle Hydro assumera le paiement, sur la base courante, de toutes les taxes municipales et scolaires des entreprises nationalisées. De plus, dans toutes les municipalités où elle possède actuellement des biens, la nouvelle Hydro paiera à l'avenir les taxes municipales et scolaires, non plus seulement sur les fonds de terre et les bâtiments, mais aussi sur tous les immeubles, sauf les centrales et les barrages.

— La nouvelle Hydro deviendra la propriété collective de 5,300,000 actionnaires à part entière.

— Comme acheteurs de sombreux matériaux et service, la nouvelle Hydro favorisera avant tout les gens du Québec.

— La nouvelle Hydro permettra la formation plus poussée et la promotion de nos jeunes techniciens du Québec qui eux pourront, par la suite, participer de façon efficace à la poursuite de notre oeuvre de libération économique.

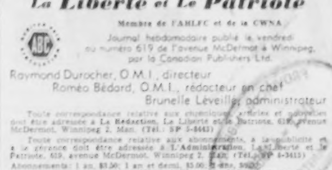
— Le Québec conservera les quelque $15 millions d'impôt que chaque année les compagnies privées versaient au gouvernement central.

— L'Hydro-Québec fera face aux dépenses de la nationalisation grâce à son expansion normale et aux revenus additionnels provenant de ses nouveaux territoires. De plus, pourront servir à cette fin les $15 millions que les compagnies versent présentement à l'impôt fédéral chaque année.



La Cité du Vatican

Le dessin ci-dessus indique la plupart des édifices de la Cité du Vatican, Etat dont la souveraineté temporelle a été reconnue au Pape par le traité du Latran en 1929. Ce territoire d'environ 44 hectares comprend la place et la basilique St-Pierre où auront lieu les principales réunions du 21e Concile oecuménique de l'Eglise. Plusieurs des édifices avoisinants seront employés par des comités spéciaux et autres réunions. Ce 21e Concile oecuménique convoqué pour le jeudi 11 octobre prochain a été précédé au cours de l'histoire par ceux d'Orient: Nicée (325 et 787), Constantinople (381, 553, 680 et 869), Ephèse (431) et Chalcédoine (451); six furent tenus à Rome (dont cinq au Latran: 1123, 1139, 1179, 1215 et 1512, et un au Vatican, 1869), deux à Lyon (1245 et 1274), un à Vienne, France (1311), un à Constance (1414), un à Florence (1431) et un à Trente (1545). (Photo NC)



La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

A l'heure du Concile

Quelles sont les espérances, les attentes du peuple chrétien à la veille du Concile oecuménique Vatican II? Les RR. PP. Yves-M. Congar, Le Guillou et A.-M. Roguet, le pasteur Marc Boegner, Roger Schutz, prieur de Taizé, et Otto B. Roegele, journaliste allemand, se feront les interprètes de ces attentes à l'émission "A l'heure du Concile" le dimanche 7 octobre, à 5 h. p.m. A la veille de quitter son diocèse, Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, un des pères du Concile, donne aussi quelques-unes de ses impressions.

En habit du dimanche

A compter du dimanche 7 octobre, à 8 h. p.m., tous les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada iront au cabaret . . . sans sortir de chez eux, bien entendu! C'est à un spectacle des plus élégants qu'ils seront conviés chaque semaine et c'est pourquoi ce rendez-vous hebdomadaire s'appellera "En habit du dimanche".

Jacques Normand en sera l'animateur et accueillera les invités. Il y aura aussi les musiciens de l'orchestre que dirigeront à tour de rôle Neil Chotem et Michel Brouillette.

Enfin, c'est aussi en habit du dimanche que les téléspectateurs trouveront de nombreuses vedettes internationales, ainsi que des chanteurs, des chanteuses et des artistes de chez nous qui joindront leurs talents pour faire croire à tous que ce cabaret Fashionable en est un véritable, et pour présenter la demi-heure de variétés la plus gaie de la semaine.

La Balsamine

Pour les botanistes, la balsamine est une plante des bois à fleurs jaunes qui poussent à même la tige. Elle est appelée aussi "impatiente", à cause de l'irritabilité du fruit, qui, à sa maturité, éclate dès qu'on le touche . . . C'est ainsi que, pour Jean Filiatrault, elle devient le symbole du lien qui retient unis les membres d'une famille, et aussi d'une sensibilité "impatiente" qui veut éclater. Le téléroman "La Balsamine" prendra l'affiche du réseau français de Radio-Canada le vendredi 12 octobre, à 8 h. p.m.

La famille, dont il s'agit et que les téléspectateurs apprendront à connaître peu à peu, est celle de Louise Villeneuve. Au moment où débute l'histoire, Mme Villeneuve, veuve depuis dix ans, célèbre son soixante-quatrième anniversaire. Réfléchissant sur les années passées et sur celles à venir qu'elle suppose peu nombreuses, elle songe à son testament qui n'est pas encore fait. Ne sachant que décider, elle réunit auprès d'elle ses quatre enfants, deux filles et deux garçons, pour discuter avec eux de la distribution de ses biens.

Nos longs métrages

Le samedi 6 octobre, à 8 h. 30: "Pierrot La Tendresse", fantaisie policière de François Villiers, avec Michel Simon, Dany Saval, Claude Brasseur et Marie Daems. A sa sortie de prison, Tony est attendu par Pierrot La Tendresse, un vieux tueur à gages sentimental qui a pour mission de le tuer.

A 10 h. 30: "Moderato Cantabile", avec Jeanne Moreau, Jean-Paul Belmondo et Didier Haudepin. Témoin d'un crime passionnel, une jeune femme désoeuvrée revient sur les lieux du crime et y fait la connaissance d'un employé d'usine qui s'engage à lui donner des renseignements.

Le dimanche 7 octobre, à 11 h.: "L'heure de la vérité", avec David Hedison et Luciana Paluzi. Trotsky avait remis une liste de noms importants à un de ses collaborateurs. Vingt ans après, celui-ci se voit sollicité de près par un personnage étrange qui a percé son secret.

Le lundi 8 octobre, à 10 h. 30: "Le charme de Dolorès", avec Maria Litto et Willy Fritsch. Une jeune fille devient danseuse de music-hall et laisse croire à son père qu'elle poursuit ses études d'infirmière.

Le mardi 9 octobre, à 10 h. 30: "Le Défroqué", drame psychologique de Léo Joannon, avec Pierre Fresnay, Pierre Trabaud et Nicole Stéphane. Un jeune homme est éveillé à la vocation sacerdotale par l'acte courageux d'un défroqué.

Le mercredi 10 octobre, à 10 h. 30: "L'étonnant Monsieur Williams", comédie policière avec Melvyn Douglas et Joan Blondell. Une jeune fille joue au détective, au désespoir de son fiancé.

Le jeudi 11 octobre, à 10 h. 30: "Les gladiateurs", avec Susan Hayward et Victor Mature. Un jeune chrétien est arrêté pour avoir résisté aux soldats de César qui recherchaient la tunique portée par le Christ à sa mort.

Le vendredi 12 octobre, à 8 h. 30: "Le Cavalier à l'armure d'or", avec Frank Latimore et Gianna-Maria Canale. En France, au 16e siècle, à l'époque des guerres de religion, un jeune noble, dépossédé de ses biens, s'oppose à un duc félon.

A 10 h. 30: "Dix-huit heures d'escale", avec Georges Marchal, Maria Mauban et Jean-Pierre Aumont. Au cours d'un voyage, un jeune journaliste s'éprend d'une aventurière qui fait partie d'une bande de trafiquants de diamants.



OLDSMOBILE 1963 — La principale caractéristique du sedan Oldsmobile Dynamic 88 Holiday 1963, présenté ici, réside dans la ligne entièrement nouvelle du toit. Il existe six modèles Dynamic 88, dont deux sedans, un coupé, deux station-wagons et une décapotable. Toutes les nouvelles Oldsmobile de grandeur normale ont été complètement redessinées, elles peuvent être équipées sur demande d'un volant à inclinaison réglable et comportent des équipements qui améliorent encore la sécurité. Les séries Oldsmobile de grandeur normale, Dynamic 88, Super 88 et 98, et Starfire, ont chacune des baguettes chromées latérales particulières. Tous les modèles Dynamic 88 sont équipés du fameux moteur Rocket de 280 CV ou d'une version à 260 CV de ce même moteur, qui consomme de l'essence ordinaire.

Le monde du sport

Le fiasco Liston-Patterson nous donne une leçon de prudence

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Si vous êtes parmi ceux qui aviez choisi Sonny Liston pour battre Floyd Patterson avant leur combat de mardi dernier, ces lignes vous intéresseront médiocrement. Si, au contraire, vous avez voulu faire confiance aux experts, apprenez, comme le corbeau de la fable, que "cette leçon vaut bien un fromage". Une propagande bien orchestrée avait fait de Patterson le Chevalier sans peur et sans reproche qui devait battre à plate couture le délégué de la pègre. A lire l'histoire de la vie de Patterson, on sympathisait avec ce jeune homme qui déclarait que jamais on ne l'avait considéré à sa juste valeur. Les journalistes, probablement pris de remords devant leur attitude passée, décidèrent donc de faire confiance à Patterson. Comme dirait l'autre, "Ça leur apprendra à faire confiance à quelqu'un". L'ex-champion est monté dans l'arène avec une auréole sur la tête. Il n'a fallu à Liston que trois coups de poings pour dégonfler la légende et éparpiller l'auréole sur le plancher. Les partenaires d'entraînement de Liston quittaient l'arène moins ignominieusement que Patterson, et ils en mettaient vraiment plus.

Dans une chronique précédente nous avions tracé un parallèle entre certaines promotions passées et cette "bataille". Nous ne pensions jamais si bien dire et nous aurions dû continuer dans cette bonne voie en donnant à Liston tout ce à quoi il avait droit. De toute cette affaire il semble qu'il n'y aura qu'un vainqueur, financièrement: le fisc. Nous ne qualifierons pas l'action des agents du fisc dans cette affaire, mais nous allons répéter ce que nous avons déjà écrit: si la boxe est si pourrie, il faut d'abord regarder du côté de l'Etat qui force ceux qui sont mêlés à ce sport à tricher continuellement pour ne pas se retrouver sur le pavé quand leur pouvoir de gagner n'existera plus. Un boxeur peut avoir deux bonnes soirées dans sa vie; pourquoi ne pas lui permettre de diviser son argent de façon à recevoir un salaire raisonnable pendant vingt ans?

Encore!

J'avais écrit un très savant "papier" sur l'éventuelle série Yankees-Dodgers. Dans mon esprit il ne faisait aucun doute que les Dodgers allaient l'emporter. N'avaient-ils pas, une semaine avant la fin régulière de la saison, une avance de quatre joutes sur les Giants? J'ai même failli remettre mon article de cette semaine plus à bonne heure que d'habitude tant la victoire des Dodgers me paraissait certaine. Vous avez vu ce qui s'est passé? Les Giants sont parvenus à égaliser les choses à un tel point qu'on est actuellement à se disputer une série supplémentaire! Ces équipes n'ont aucune sympathie pour les rédacteurs de fin de semaine! Comment, en effet, prédire qui va gagner la série mondiale (j'entends les rires narquois des partisans des Yankees) quand on ne sait même pas qui fera face à l'équipe du pilote Houks? Pour une bonne majorité de ceux qui s'intéressent au baseball, la série mondiale ne sera qu'une formalité: victoire décisive et rapide des Yankees. Mais pour les optimistes permanents? Pour ceux qui croient encore aux miracles? La série sera bien différente et les représentants de la ligue Nationale ont des chances, et des alibis tout trouvés.

Nous espérons quand même que les Dodgers vont rencontrer les Yankees. C'est vrai que pour avoir joué comme ils l'ont fait au cours du mois de septembre ils ne méritent pas cet honneur. Mais l'équipe, une fois dans la série mondiale, peut se reprendre. On affirme que les Dodgers ont un trac fou chaque fois que la lutte devient chaude. Le vétéran Charlie Dressen l'avait même crié rageusement à ses joueurs au cours d'une série demeurée célèbre. Burt Shotton avait lui aussi mis en doute le courage des siens devant l'adversité. Mais les Dodgers se sont alors repris pour prouver qu'ils étaient du même calibre que les autres équipes, même sous tension. S'ils gagnent contre les Giants, ils auront une chance unique de démontrer aux amateurs de baseball que même les géants peuvent tomber. L'affaire Liston-Patterson ne doit pas leur servir d'exemple bien entendu. Quoiqu'il arrive l'équipe appelée à faire face aux Yankees n'est pas sortie indemne du bois, comme on dit en langage populaire. Pour ce qui est de prédire qui gagnera, gardons-nous en bien même si les Yankees semblent avoir tous les as dans leur poche. Les joueront-ils tous en même temps? Voilà la question.

Un dernier mot

Avec votre permission, il vous est difficile de me la refuser mais vous pouvez toujours cesser de lire ces lignes si le sujet ne vous intéresse pas, j'aimerais parler des Goldeyes de la ligue Northern. Les statistiques officielles de la ligue nous expliquent peut-être un peu pourquoi l'équipe n'a pas trouvé sa place dans les éliminatoires cette saison. Cinq joueurs ont conservé une moyenne de plus de .300 dans la ligue et on ne trouve sur cette liste aucun joueur des Goldeyes. Un seul joueur des Goldeyes a conservé une moyenne de plus de .285 cette année et c'est Silva avec .291. Winnipeg n'a donc placé qu'un seul joueur sur la liste des douze premiers au bâton. On comprend pourquoi les choses n'ont pas tourné rond toute la saison. Chez les lanceurs Taylor et Hilgendorf ont conservé des moyennes impressionnantes. Taylor, avec une fiche de 9-5, avait une moyenne de 3.22 de points mérités contre lui et Hilgendorf, avec une fiche de 11-9, avait une moyenne de 2.66 ce qui prouve que le nombre de victoires n'est pas toujours un critère de l'efficacité réelle d'un lanceur.

Giles, du Grand Forks, a été vraiment spectaculaire au monticule avec sa moyenne incroyable de 1.72 pour 196 manches. C'est une des meilleures moyennes de toutes les ligues mineures cette saison. Nous espérons pouvoir obtenir les statistiques sur les assistances aux joutes de tous les clubs de la Northern. On pourra alors se faire une meilleure idée de ce que signifie le baseball mineur dans le monde du sport organisé. Il semble que, cette année, les équipes de classe "C" et "D" aient été moins affectées par les baisses d'assistance que dans le passé. Jusqu'ici aucune ligue n'a annoncé son intention de ne plus fonctionner l'an prochain. Mais attendons donc les réunions qui auront lieu cet hiver et qui pourront certainement nous réserver des surprises. Souhaitons, pour les amateurs de baseball, qu'elles soient les meilleures possibles.

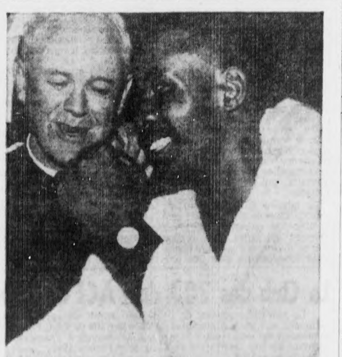
Consécration épiscopale à l'Hôtel de Ville de Stockholm en Suède

STOCKHOLM — La première cérémonie de consécration d'un évêque catholique qui ait eu lieu en Suède depuis la Réformation s'est déroulée le vendredi 21 septembre. La cathédrale catholique de Stockholm étant trop petite pour accueillir tous les invités, la cérémonie a eu lieu dans la "Halle bleue" de l'Hôtel de Ville de Stockholm. Elle a été, dans sa majeure partie, retransmise par la radio et la télévision suédoise.

Le nouvel évêque est Son Exc. Mgr John Edward Taylor, O.M.I., originaire des Etats-Unis, qui succède comme évêque de Stockholm à Son Exc. Mgr Nelson, démissionnaire pour raison de santé. Le prélat consécrateur était Son Exc. Mgr Bruno Heim, délégué apostolique en Scandinavie, qui était assisté, comme coconsécrateurs, par LL. EE. NN. SS. Jacob Mangers, évêque d'Oslo, et Fulton Sheen, évêque auxiliaire de New York.

Parmi les personnalités présentes, il y avait notamment les évêques catholiques de Scandinavie, ainsi que les représentants de l'épiscopat d'autres pays. Le gouvernement suédois et l'Eglise luthérienne d'Etat étaient également représentés officiellement à la cérémonie, qui s'est déroulée dans la soirée.

Le diocèse de Stockholm compte 28,000 catholiques et s'étend à tout le territoire suédois. Le nouvel évêque, Mgr Taylor, est né en 1914, dans l'état d'Illinois aux Etats-Unis, et a été notamment affecté, en qualité d'aumônier militaire, à la base de Thule, au Groënland.



Le nouveau champion mondial Charles Liston montre ci-dessus au R. P. Edward Murphy, S.J., de Denver, Colorado, sa main gauche qui cloua au plancher son adversaire. Le Père Murphy, curé de la paroisse St-Ignace de Denver, exerça une influence salutaire sur Liston qu'il remit sur la bonne voie. (Photo NC)

Au poste CBWFT

DIMANCHE 7 OCTOBRE

2.00—Cours de l'université de Montréal
3.30—Cinéma: "On déménage le colonel"
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'homme invisible
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—Histoires extraordinaires
9.30—Actualité politiques
10.00—Documents
11.00—Cinéma: "L'heure de la vérité"

LUNDI 8 OCTOBRE

5.30—Radisson
6.00—Guillaume Tell
6.30—Travaux et les jours
7.00—Nouvelles
7.15—Les affaires de l'Etat
7.30—L'homme propose
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La toile d'araignée
9.30—Rendez-vous avec Michelle
10.00—Composez 999
10.30—Cinéma: "Le charme de Dolorès"

MARDI 9 OCTOBRE

5.30—La vie qui bat
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Caméra '62
7.00—Nouvelles
7.15—Sur demande
7.30—L'homme propose
8.00—Georges Guétary
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Qu'il fait bon vivre
10.00—Conférence de Presse
10.30—Cinéma: "Le Défroqué"

MERCREDI 10 OCTOBRE

5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Grand duc
6.30—Film
7.00—Nouvelles
7.15—Sur demande
7.30—L'homme propose
8.00—Les Djinns
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Le mas de Bordeaux
10.00—Combat de Tancrède-Clorinde
10.30—Cinéma: "L'étonnant Monsieurs Williams"

JEUDI 11 OCTOBRE

5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Film
7.00—Nouvelles
7.15—Sur demande
7.30—L'homme propose
8.00—Filles d'Eve
8.30—Judith Jasmin vue par A. Rabs
9.30—La Maison du Québec
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Les gladiateurs"

VENDREDI 12 OCTOBRE

5.30—Enquête Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Film
7.00—Nouvelles
7.15—Sur demande
7.30—L'homme propose
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "Le cavalier à l'armure d'or"
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "Dix-huit heures d'escale"

SAMEDI 13 OCTOBRE

2.00—Cours télévisés
3.30—Long métrage: "Typhon sur Nagasaki"
5.00—Concert
6.00—Walt Disney
7.00—Nouvelles
7.15—Sur demande
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—Valise diplomatique
8.30—Billet de faveur: A être annoncé
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "Le cas du docteur Laurens"

Québec a dépensé $94½ millions pour la construction d'écoles

QUEBEC — Depuis dix-huit mois, le ministère de la Jeunesse a autorisé la construction de 424 nouvelles écoles primaires ou secondaires, à travers la province, au coût global de $94,500,000.

Le ministre, M. Gérin-Lajoie, a précisé que, sur ce montant, le gouvernement provincial accorde en subventions de construction, plus que $74,500,000.

A l'heure actuelle, a poursuivi le ministre, 292 de ces écoles ont été construites et acceptées par le Département de l'instruction publique, elles permettent de recevoir 82,500 élèves. Quelque 132 autres institutions sont en chantier ou le seront prochainement. Lorsque toutes seront achevées, les Commissions scolaires de la province disposeront donc de 4,152 nouvelles classes qui pourront recevoir 124,500 élèves.

Le ministre de la Jeunesse a fait remarquer qu'un certain nombre de ces 424 écoles ont été ou seront édifiées pour satisfaire au besoin de la régionalisation ou en remplacement de locaux désuets. Mais le plus grand nombre, a-t-il ajouté, sont devenues nécessaires par suite de l'accroissement rapide de la population scolaire où l'on dénombre, chaque année, environ 50,000 nouveaux élèves, ainsi que par la prolongation des études jusqu'à l'âge de quinze ans.

Editorial

Dans l'attente du Concile

Un peu partout au Canada nait un sentiment croissant d'interêt a l'égard du Concile qui s'ouvrira au Vatican le jeudi 11 octobre.

Comme mesure de cette conscience il suffit d'en parler a des chauffeurs de taxi un peu partout. Même à Toronto, une allusion du voyageur à sa destination outre-mer, provoque la question: "Are you going to the meeting in Rome". A Montreal, un bon Canadien français, naviguant dans la dense circulation comme un astronaute au milieu des meteores, sait qu'il y aura bientôt un grand congrès catholique a Rome. Au comptoir d'Air France a Dorval, comme il fallait s'y attendre, l'hôtesse de l'air préposée à la distribution des places avant l'embarquement se sert du terme précis "Concile Oecuménique" comme si ces mots n'avaient rien de nouveau. Et toutes ces personnes, assez humbles, et bien d'autres du même palier social, semblent injecter une note émue dans leurs souhaits de bon voyage.

Il faut dire que la Presse Canadienne a deja commencé un bon travail d'explication, avec une série de quatre articles qui a été preparée en collaboration et envoyée à tous les quotidiens. A Montreal, où "La Presse" a fait un formidable travail historique, le journal du samedi 29 septembre contient deux pleines pages d'opinions sur le Concile par des personnalités protestantes et séculières, sous le titre général: "Ce que j'attends du Concile". (En passant, notons le numéro courant de la revue "Relations" consacré tout entier au Concile.)

Ce qui frappe, a part l'intéret qui se généralise et un brin d'espoir assez vague, c'est la modestie des prévisions. Soit que l'on est trop conscient des problèmes très compliqués de la vie moderne, soit que l'on se fie à la sagesse réaliste du pape et des évêques, peu de gens qui en parlent prévoient des changements bouleversants.

A ce sujet il est utile de signaler les paroles de Son Exc. Mgr S. Baggio, délégué apostolique au Canada, qui a écrit une préface au numéro de "Relations". Mgr Baggio y fait remarquer que si l'homme peut mettre des objets dans l'orbite et travailler efficacement à l'envoi d'un homme dans la lune, pourquoi ce même homme ne peut-il pas comprendre et employer les moyens nécessaires pour mettre de l'ordre dans la vie morale et spirituelle, pour perfectionner son âme selon l'esprit chrétien? Optimisme bien fondé, sans oublier le travail puissant de l'Esprit-Saint.

Au niveau des responsables de l'Eglise, on s'inquiete avec raison des structures qui rendront le travail plus efficace et plus souple. Mais les laics les plus engagés dans le succès du Concile par leurs soucis et leurs prières semblent croire qu'il faut surtout des clarifications sur leur rôle comme chrétiens dans un monde nouveau, non seulement comme apôtres de leur milieu, mais comme participants au Sacrifice et aux oeuvres scolaires.

Parmi les frères séparés, il n'en manque pas qui cachent à peine leurs espoirs. Un Anglican dirait par exemple qu'il espère voir reconnaitre les diacres mariés comme un pas qui donnerait de la confiance aux ministres anglicans non célibataires qui seraient tentés de progresser vers l'unité avec Rome. Les mêmes frères semblent réaliser aussi que le Concile réfute à jamais l'idée erronée selon laquelle l'infaillibilité de l'Eglise avait été détruite par la déclaration de l'infaillibilité papale.

Et à mesure que les conversations s'amorcent tout l'éventail des préoccupations des commissions préparatoires trouvent des porte-parole, chacun avec sa préoccupation, ce qui donne en fin de compte un immense sentiment d'attente à l'égard du Concile.

Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les catholiques sont obligés de soutenir les écoles séparées

SUDBURY — Dans une lettre pastorale qui a été lue dans toutes les églises du diocèse du Sault-Ste-Marie, Son Exc. Mgr Alexander Carter, évêque de ce diocèse, prie les fidèles de verser leurs impôts en faveur des écoles séparées.

Mgr Carter dit que les lois provinciales d'évaluation scolaire jouent contre les écoles séparées. Il signale en particulier le cas d'un protestant marié à une catholique. Quoique cet homme dirige ses enfants vers une école catholique, il n'a pas le droit de payer ses taxes aux écoles séparées . . . "mais on permet à un catholique d'appuyer gracieusement les écoles publiques, s'il le désire".

Mgr Carter souligne de plus que la loi actuelle ne permet pas aux corporations ou aux compagnies d'utilité publique de verser des impôts en faveur des écoles catholiques.

L'évêque du Sault-Ste-Marie dit que le système actuel d'écoles catholiques, en Ontario, souffre d'un "cercle vicieux". "Dans la plupart des endroits, dit-il, le taux de la taxe est plus haut pour les écoles catholiques que pour les écoles publiques, malgré qu'il en coûte moins cher pour l'éducation de nos enfants dans les écoles catholiques.

"Je dis que c'est un cercle vicieux parce que, dans notre diocèse, une des raisons pour lesquelles le taux de la taxe scolaire est plus élevé est le fait que des millions de dollars d'évaluation, qui devraient aller au système d'écoles catholiques, sont perdus chaque année."

Mgr Carter a dit que la Commission des écoles catholiques de Sudbury allait faire un grand effort, dans les deux prochaines semaines, "pour recouvrer l'évaluation qui leur appartient de droit", en encourageant tous les contribuables catholiques à payer leurs taxes aux écoles séparées plutôt qu'aux écoles publiques.

Aux écoles catholiques

Mgr Carter rappelle aux parents leur obligation d'envoyer leurs enfants aux écoles catholiques et, s'il y a exception, seul l'évêque est en droit de juger du cas.

Mgr Carter souligne, dans sa lettre pastorale, que la Commission scolaire de Sault-Ste-Marie avait obtenu un certain succès, l'an dernier, en priant les contribuables catholiques de verser leurs taxes aux écoles séparées, "mais certains catholiques ne sont pas encore en paix avec leur conscience et leur obligation".

L'évêque souligne le cas de Sudbury où la Commission des écoles catholiques va fournir l'enseignement à 10,000 élèves cette année. La Commission va retirer ses revenus de la taxe imposée sur un montant de $35,000,000 d'évaluation. Les écoles publiques vont recevoir 6,700 élèves et l'évaluation, dans ce cas, se chiffre par $64,000,000. Le plus triste de la situation c'est que $12,000,000 de cette dernière évaluation devraient aller aux écoles catholiques. "Si on pouvait recouvrer ces douze millions de dollars, dit-il, nous pourrions offrir de plus grands avantages à nos enfants et le taux de la taxe pourrait être baissé. Une pareille situation existe dans presque tous les secteurs du diocèse.

Mgr Carter fait donc un appel a tous les catholiques de son diocèse, qu'ils aient des enfants aux écoles ou non, les priant de verser leurs taxes aux écoles catholiques. "Même s'il faut faire des sacrifices, acquittons-nous de ce devoir". Mgr Carter rappelle les nombreux sacrifices qui ont été faits et qui sont encore faits par les instituteurs religieux qui se sont dévoués pendant des années pour une maigre pitance, par les professeurs laics dont le salaire est bien moindre que celui qu'ils pourraient recevoir des écoles publiques, par les commissaires d'écoles qui donnent généreusement temps et effort afin de construire un système scolaire à l'avantage de nos enfants catholiques.

Des millions de non-catholiques prient pour le succès du Concile

CHICAGO — Aux Etats-Unis, l'Eglise protestante épiscopale (3,200,000 membres) a été encouragée par son pasteur, l'évêque Lichtenberger, à prier pour le second Concile du Vatican. L'Eglise presbytérienne unie a adressé le même appel à ses 3,200,000 fidèles. En s'y décidant, la commission responsable de l'Eglise presbytérienne a rappelé que les évêques catholiques romains en Amérique avaient formulé la requête suivante: "Que nos frères non romains, qui, eux aussi, s'honorent de porter le nom de chrétiens, se joignent à nous pour demander que le Saint-Esprit éclaire et dirige le Concile oecuménique afin qu'il devienne un moyen de promouvoir l'unité chrétienne, selon la volonté du Christ". La commission a signifié sa joie de voir "au milieu des tensions internationales, un nouvel esprit de charité visiblement à l'oeuvre parmi ceux qui reconnaissent Jésus-Christ comme leur Seigneur".

2,850 invités officiels au prochain Concile

ROME — Selon les statistiques établies au 1er septembre 1962, le nombre des ecclésiastiques officiellement invités à assister au deuxième Concile du Vatican s'élève à 2,850, soit 85 cardinaux, 8 patriarches, 533 archevêques, 2,131 évêques, 12 Abbés "nullius", 14 prélats "nullius" et 67 supérieurs généraux d'Instituts religieux exempts.

Cependant, il est certain que tous ces pères conciliaires ne pourront pas venir à Rome, les uns étant empêchés pour des raisons de santé, les autres pour "un motif raisonnable". Parmi les absents, il y aura notamment ceux auxquels le régime politique du pays où ils exercent leur ministère n'accordera pas l'autorisation de se rendre dans la Ville éternelle.



Le sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, dédié au saint Rosaire, célébrera sa fête patronale le 7 octobre. A cette occasion, les pèlerins qui se rendront au Cap-de-la-Madeleine pourront y admirer plus de la moitié des verrières déjà installées définitivement dans le choeur et dans trois transepts de la future basilique nationale du Rosaire en voie d'achèvement.

Selon l'avis de plusieurs, le nouveau temple de notre Madone canadienne "s'apparentera, par la qualité artistique de ses vitraux et leur richesse doctrinale, aux plus fameuses cathédrales d'Europe". L'auteur de tout ce magistral hymne en fragments de verres multicolores est un Oblat de Marie Immaculée, le R. P. Jean Tillemans, maître verrier, qui donne ici des explications à quelques pèlerins.

Lettre de Paris

De Gaulle lance un défi aux partis politiques

Les cartes sont données. La partie s'engage. Avec une tranquille assurance, le général de Gaulle a ouvert l'enchère devant le pays tout entier. Le poker autorise tous les bluffs, mais la victoire va finalement à celui qui a le meilleur jeu et qui sait le mieux utiliser ses cartes, tout en conservant sa lucidité et son sang-froid.

Cela étant, il n'est pas imprudent d'affirmer, d'ores et déjà, que de Gaulle a gagné. Du point de vue technique et psychologique, ses adversaires ne sont pas de taille. Ils bluffent plus mal que lui, et, pour la caresse du peuple dans le sens du poil, il est inégalable. Les vieux politiciens les plus démagogues en sont tout eberlués. Ils ont trouvé leur maitre!

Mais du point de vue politique, surtout si l'on pense en années, et non en mois ou en semaines, la victoire gaulliste est coins certaine. Certes, en s'adressant à la nation française par la radio et la télévision, de Gaulle a dit: "En cette périlleuse époque, et en ce monde difficile, il s'agit de faire en sorte, dans toute la mesure où nous le pouvons, que la France vive, qu'elle progresse, qu'elle assure son avenir . . ." Le moyen? Que le futur président de la République soit élu au suffrage universel.

De Gaulle entend donc faire en sorte que le chef de l'Etat soit le vrai chef d'un véritable Etat, et le "guide" de la France, capable, de par son autorité et ses pouvoirs de conduire et d'animer la politique de la nation dans tous les secteurs vitaux.

* * *

Depuis 1875, le président de la République française était considéré comme une sorte d'arbitre du jeu politique disposant certes de larges prérogatives, mais démuni de tout pouvoir réel. Il était "irresponsable" et, selon un mot très dur du général de Gaulle, son rôle se bornait à recevoir les ambassadeurs et à inaugurer les Foires-Expositions.

Ainsi, la clé de voûte de l'édifice politique n'en était pas une, ce qui ôtait toute solidité à l'ensemble. La France, dit de Gaulle, était administrée tant bien que mal, mais elle n'était pas gouvernée. Elle vivait à la petite semaine, de crise ministérielle en crise ministérielle, sans qu'aucun des hommes juchés tour à tour sur les chevaux du manège gouvernemental ait la possibilité, les moyens et le temps de s'adonner aux grandes entreprises qui conditionnent l'avenir du pays.

Un tel système, déjà néfaste dans les temps tranquilles de la "Belle Epoque", est moins que jamais adapté aux exigences du monde d'aujourd'hui, dont on sait qu'il est dur et dangereux.

Cela, beaucoup l'admettent, même parmi ceux qui combattent les projets actuels du général de Gaulle. Ils reconnaissent les faiblesses, les erreurs et les fautes des régimes d'hier et d'avant-hier. Leur désaccord porte à la fois sur la nature du remède et sur la façon dont il sera administré.

* * *

De Gaulle propose donc qu'à l'avenir le président de la République soit l'élu de la nation tout entière. Du suffrage universel, il doit tirer une autorité et un prestige qui feront de lui le guide du pays et le conducteur de ses affaires. En fait, c'est exactement le rôle que joue de Gaulle actuellement — un rôle qu'il s'est octroyé plus qu'il ne l'a reçu des textes constitutionnels. La réforme projetée de la Constitution aurait ainsi pour but d'introduire en droit ce qui existe en fait, et ce — la précision est importante — sans que les pouvoirs que le président détient de la Constitution soient accrus. Seule serait modifiée l'assiette de son élection.

D'une façon à peu près unanime, les états-majors des partis politiques traditionnels se sont dressés contre ce projet. Bien sûr, il leur est malaisé d'expliquer au pays pourquoi le référendum d'une part, et d'autre part l'élection du président de la République au suffrage universel ne sont pas démocratiques. De Gaulle disant aux Français: "Comme toujours je ne peux et ne veux rien accomplir qu'avec votre concours . . . Comme toujours, c'est vous qui en déciderez . . .", que peuvent rétorquer les partis politiques au nom de la pureté démocratique?

Bien sûr la procédure utilisée par de Gaulle prête le flanc aux attaques. Car il est de fait que le recours au référendum direct pour une révision constitutionnelle, constitue, du strict point de vue juridique, une entorse grave aux textes. La Constitution est-elle violée? "On ne viole pas sa femme!", répond le général, dans un langage . . . très militaire. Et, en effet, une Constitution, si parfaite soit-elle, ne peut demeurer comme une momie dans son sarcophage. Elle doit posséder suffisamment de vie et de plasticité pour être capable de s'adapter aux exigences de l'évolution. La lettre ne doit pas tuer l'esprit.

Infiniment plus graves sont les objections de fond. L'orientation que de Gaulle donne au régime n'aboutira-t-elle pas, à terme, à l'instauration d'une dictature catastrophique? Personne n'a encore relevé que le mot "guide", employé par de Gaulle pour qualifier le rôle de président de la République, se traduit par "führer" en allemand, par "duce" en italien, par "conducator" en roumain, voire par "caudillo" en espagnol. Mais déjà, de Gaulle est accusé du péché de "monocratie". Le parti socialiste, qui est le plus violemment opposé aux projets gaullistes, dit: (au cas où la réforme serait admise) "On se trouverait devant un chef élu pour sept ans, sans responsabilité devant aucun organisme, et réunissant entre ses mains plus de pouvoirs qu'aucun monarque constitutionnel n'en a jamais détenu".

A cela, de Gaulle répond: "La réforme ne concerne pas les pouvoirs du président, ni le fonctionnement du régime parlementaire tel que cela a été fixé dans la Constitution de 1958, que vous avez votée. Alors?"

* * *

En fait, le reproche essentiel fait au projet gaulliste par les partis politiques — mais qu'ils dissimulent souvent derrière des considérations juridiques ou autres — c'est que le futur chef de l'Etat élu au suffrage universel aura la possibilité de tenir le Parlement sous sa coupe et l'empêchera à sa guise d'exprimer concrètement la volonté de la nation. Ne disposera-t-il pas de l'arme de la dissolution dont on a vu, au cours de ces dernières années, combien elle était efficace — sans d'ailleurs jamais servir — pour dompter l'Assemblée nationale récalcitrante?

Or, un nouvel abaissement du Parlement qui, par sa faute autant que par le jeu de la Constitution, est déjà tombé bien bas, n'aurait pas seulement pour effet de priver les partis politiques de toute possibilité d'action. Il s'ensuivrait, en effet, un déséquilibre grave entre les pouvoirs, et la prédominance accordée à l'Exécutif pourrait éventuellement ouvrir la route aux pires aventures.

C'est autour de ces thèmes que va se dérouler l'âpre bataille du référendum. Certes, de Gaulle part gagnant, car, plus que les "intermédiaires", il a l'oreille du pays. Mais, avant que n'arrive l'échéance du scrutin, les manoeuvres et les coups de théâtre vont se multiplier. L'Assemblée nationale qui rentre le 2 octobre, va réagir avec vigueur. Peut-être même se paiera-t-elle le luxe de renverser M. Pompidou en votant une motion de censure, afin de tenter de bloquer le mécanisme du référendum. Car une telle consultation ne peut avoir lieu en cas de dissolution de l'assemblée. Quelques mois avant l'expiration de leur mandat, les députés choisiront peut-être cette solution. En effet, pour le Parlement comme pour les partis politiques, c'est sans doute une question de vie ou de mort . . . tant que durera le régime gaulliste. Mais après de Gaulle? Les mouvements du pendule politique ne risquent-ils pas de devenir fracassants?

Maurice HERR.

Pressant appel du Pape aux évêques polonais

VARSOVIE — Le pape Jean XXIII a fait parvenir un télégramme au cardinal Stefan Wyszynski, lui disant qu'il l'attendait, ainsi que tous les prélats de la Pologne, au Concile oecuménique qui s'ouvrira à Rome le 11 octobre.

Le texte a été publié dans le journal catholique polonais "Tygodnik Powszechny", alors qu'une dispute s'est élevée entre le gouvernement polonais et l'Eglise catholique sur le nombre de visas qui seront émis aux évêques afin de leur permettre de se rendre en Italie. On compte en Pologne 63 évêques catholiques.

Une source d'information précise que le cardinal a obtenu son passeport, mais que quelques-uns seulement des 35 évêques qui en ont fait la demande ont obtenu le leur. Le cardinal Wyszynski a déclaré au début de la semaine que tous les évêques ont le droit d'assister au Concile oecuménique et que c'est leur devoir de s'y rendre.

Un nouvel édifice de sept étages logera les Editions Fides

MONTREAL — Les Editions Fides se construiront un édifice de sept étages boulevard Dorchester est, entre les rues de l'Hôtel-de-Ville et Ste-Elisabeth. C'est ce qu'a annoncé au cours d'une conférence de presse le R. P. Paul-A. Martin, C.S.C., directeur général de l'entreprise.

Les Editions Fides doivent quitter l'édifice qu'elles occupent actuellement rue St-Jacques. On sait que la construction de la rue St-Jacques doit être démolie pour faire place au nouveau Palais de Justice de Montréal. Forcées par les circonstances de déménager, Les Editions Fides n'ont toutefois pas voulu s'éloigner de l'emplacement qu'elles occupent depuis 1945, a déclaré le Père Martin.

Le terrain choisi sera à peu près à égale distance entre les rues St-Laurent et St-Denis. Il couvre une superficie de 28,000 pieds carrés environ. L'immeuble, qui coûtera plus d'un million de dollars, n'occupera qu'une partie du terrain. Le reste servira — pour le début — au stationnement.

Le Père Martin a précisé que les travaux doivent débuter en janvier prochain et que l'édifice sera terminé pour le mois de mai 1964.

Ultimatum à Jean XXIII

NOUVELLE ORLEANS — Mme B. J. Galliot a interjeté appel de son excommunication de l'Eglise catholique auprès du pape Jean XXIII.

Mme Galliot, qui a été excommuniée pour avoir combattu l'intégration raciale dans les écoles paroissiales, a déclaré qu'elle donnait au pape jusqu'au 18 octobre pour une réponse, autrement elle publierait un livre qui démontre que l'intégration est un péché.

Mme Galliot a ajouté que si le pape peut prouver qu'elle a tort, elle se ferait "championne" de l'intégration.

Le pape Jean XXIII invite les fidèles à méditer sur le Concile Vatican II

— III —

Appel à la paix, à la fraternité

Les mères et les pères de famille détestent la guerre. L'Eglise, mère de tous sans distinction, élèvera une fois encore l'appel qui monte du fond des siècles, de Bethléem et puis du Calvaire, pour se répandre en impérieuse adjuration en faveur de la paix: paix qui prévient les conflits armés, paix qui doit avoir dans le coeur de chaque homme ses racines et sa garantie.

Il est naturel que le Concile dans son oeuvre de construction doctrinale et dans l'action pastorale qu'il doit promouvoir, tienne à exprimer l'aspiration des peuples qui veulent avancer dans la voie marquée à chacun par la Providence, pour concourir, dans le triomphe de la paix, à rendre pour tous l'existence terrestre plus noble, plus juste, plus riche de mérites.

Les évêques, bergers du troupeau du Christ en toutes les nations qui existent sous le ciel, rappelleront la notion de paix, non seulement en sa formulation négative, comme proscription des luttes armées, mais davantage selon ses exigences positives. Celles-ci réclament de tout homme connaissance et observation constante de ses devoirs personnels, respect de la hiérarchie et de l'harmonie des valeurs, service des valeurs spirituelles, qui doivent être accessibles à tous, possession et emploi des énergies de la nature et de la technique aux seules fins d'élévation du niveau de vie spirituelle et économique des nations.

Harmonie des rapports, coordination, intégration, sont des objectifs très nobles, qu'on entend proposer dans les rencontres internationales et qui ne laissent pas d'apporter espoir et encouragement.

Le Concile voudra exalter, et de façon plus sacrée encore et solennelle, les applications les plus profondes de la fraternité et de l'amour, ce sont des exigences de la nature humaine, et elles s'imposent au chrétien comme règle des relations entre individus et entre peuples.

O mystère de la Divine Providence, par lequel la célébration imminente du second Concile oecuménique du Vatican met en relief, une fois de plus, et exalte le mandat de service et d'autorité d'ordre spirituel assigné à ce siège apostolique, élevé au-dessus du destin de l'humanité entière.

A juste titre, Prudence, le poète de l'antiquité chrétienne, célébrait en son temps le triomphe du Dieu Rédempteur fixant à Rome le centre de l'histoire nouvelle de l'univers, de l'ère nouvelle placée sous l'inspiration et le nom du Christ.

Au cours de la préparation de ce Concile, on a pu faire une constatation. Les anneaux de cette précieuse chaine de charité que la grâce du Christ, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, avait soudée autour des pays de l'Europe et du monde alors connu et qui les liait en une parfaite unité catholique, ces anneaux que dans la suite diverses circonstances parurent relâcher et qui furent effectivement brisés, maintenant, ils retiennent l'attention de quiconque n'est point insensible aux aspirations éveillées en divers endroits par le projet du Concile, au souhait anxieux d'un rassemblement fraternel dans les bras de la Mère commune de toujours, sancta et universalis Mater Ecclesia, Notre Mère l'Eglise sainte et universelle. C'est un motif de satisfaction sereine et cela dépasse l'étincelle qui brillait dès les débuts de la préparation de cette rencontre mondiale.

O beauté de l'invocation liturgique: "Ut cuncto populo christiano pacem et unitatem largiri digneris: Daignez accorder à tout le peuple chrétien la Paix et l'Unité . . ." O Joie débordante des coeurs à la lecture du chapitre 17 de saint Jean: "Ut omnes unum sint: Que tous soient un". Unum: un en pensée, en paroles, en oeuvres.

Le vieux poète, chantre de la geste glorieuse du christianisme, revenant au thème du branle donné par l'Eglise à la coopération universelle dans la justice et l'entente fraternelle de toutes les nations, aime à rappeler avec force à tous les enfants de l'Eglise qu'à Rome sont toujours en attente les deux princes de l'apostolat, Pierre et Paul. Celui-ci, l'instrument de choix, réservé pour l'annonce de l'Evangile à ceux qui ne l'ont pas encore reçue; le premier saint Pierre, qui depuis vingt siècles occupe la première des Chaires ouvrant et fermant les portes du ciel — ouvrant les portes, oui, comprenez-le, chers Fils et Filles, dans la vie présente et pour l'éternité.

Le poète, en sa langue alerte, s'adresse aux idoles païennes: "Cédez la place. Laissez au peuple du Christ une liberté parfaite. C'est Paul qui vous chasse. C'est le sang de Pierre et de Paul qui crie contre vous".

Invitation à tous

En termes plus doux, l'humble successeur de Pierre et de Paul dans le gouvernement et l'apostolat de l'Eglise catholique, à l'approche de la réunion conciliaire, aime à s'adresser à tous ses enfants de la Terre entière, de l'Orient et de l'Occident, à ses enfants de tous les rites et de toutes les langues, en se servant de la prière du 12e dimanche après la Pentecôte. On ne pourrait trouver des expressions plus heureuses et qui rendent de plus belle façon la note de préparation individuelle et collective et de supplication pour le succès du Concile oecuménique.

Tous dans le monde entier, répétons-les et faisons-les redire avec insistance en ces semaines du 11 septembre au 11 octobre, date d'ouverture de la grande assemblée conciliaire. Ces mots semblent venir du Ciel. Ils donnent le ton au choeur du pape et des évêques, du clergé et du peuple. Un chant unique s'élève, puissant, harmonieux, prenant: "Lumen Christi, Deo gratias". Cette lumière resplendit et resplendira à travers les siècles. Oui: Lumen Christi, Ecclesia Christi, Lumen gentium, Lumière du Christ, Eglise du Christ, Lumière des nations.

Dieu tout puissant et miséricordieux, c'est votre grâce qui donne à vos fidèles de vous servir comme il convient et avec joie. Accordez-nous de marcher d'un pas dégagé et sans jamais trébucher vers l'accomplissement de vos promesses. Nous vous en supplions, de tous les points de la Terre et du Ciel. Par les mérites du Christ-Jésus, Maître et Sauveur de tous. Amen. Amen.

Perspective de la télévision éducative au Canada français

QUEBEC — L'Association canadienne des éducateurs de langue française tiendra, du 8 au 12 octobre, un colloque qui pourrait prendre le titre de la conférence d'ouverture qu'y prononcera M. Roland Vinette: "Perspectives de la télévision éducative au Canada français".

Ce colloque, auquel participeront des spécialistes venus des Etats-Unis et de plusieurs pays d'Europe, se déroulera à la Maison Montmorency, à Courville. Les graves problèmes de l'organisation de la télévision scolaire, dans la province de Québec, seront sans doute abordés au cours de cette semaine d'études, mais ce n'est pas là le principal souci des organisateurs: ils veulent surtout scruter la question sous son aspect national.

Le programme, à ce sujet, est d'ailleurs explicite. Le président de la première journée complète sera M. Marcel Ouimet, directeur général des réseaux français de Radio-Canada, et le thème général de la journée sera: "Bilan et perspectives de la télévision éducative".

Toute la matinée sera consacrée à l'exposé d'expériences faites à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis, en Angleterre et en France. Dans l'après-midi, (après une conférence qui sera donnée, à midi, sur "les répercussions de la télévision éducative sur la profession d'éducateur"), ce sera au tour de Canadiens qui ont visité l'étranger à donner leurs impressions sur les réalisations dans les autres pays. Le soir, au Château Frontenac, M. Léon Lortie, adjoint au recteur de l'Université de Montréal, prononcera une conférence sur "La télévision éducative d'expression française au service de la culture canadienne".

Le lendemain, mercredi, les études porteront sur les implications de la télévision éducative. Plusieurs conférences seront prononcées: "Implications psycho-pédagogiques", par M. Maurice Barbeau; "Possibilités et limites de la télévision au service de l'éducation", par M. Kenneth Fawdry, de Londres; "Implications sociales", par M. Raymond David; "Implications administratives", par M. Henri Audet. Chaque conférence sera suivie de commentaires et d'une discussion générale.

C'est jeudi seulement que les problèmes du Québec pourront être (officiellement) abordés, puisqu'il sera question, sous le thème général "Techniques télévisuelles et pédagogie", de l'émission expérimentale du 21 mars dernier réalisé dans la province de Québec. Les membres de l'équipe de réalisation feront rapport de leur travail. Dans l'après-midi, les participants se réuniront en comités pour étudier divers aspects de la question: production, diffusion, utilisation. Le soir, M. Gérard Lamarche, directeur de la division du Québec et des réseaux français de Radio-Canada, prononcera une allocution sur le rôle des réseaux français dans le développement de la culture française.

La journée de vendredi sera consacrée à l'étude et à l'adoption des résolutions. Le colloque se terminera par une conférence du ministre de la Jeunesse, M. Gérin-Lajoie. Le président du colloque sera Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal et président de l'ACELF. Le directeur en sera le R. P. Clément Cormier, recteur de l'Université St-Joseph du Nouveau-Brunswick. Les autres organisateurs et responsables sont: M. Roland Vinette, M. Maurice Gosselin et Mlle Cécile Rouleau.

M. Marcel Lancelot, président du comité de Fonctionnement scolaire de l'Association des Canadiens français du Manitoba et vice-principal de l'Institut Collégial Provencher de St-Boniface, participera à ce colloque. Il y présentera un rapport sur son voyage assez récent aux Etats-Unis où il étudia attentivement cette question de "la télévision éducative", du point de vue scolaire.

La terre est le champ magnifiques et douloureux où s'élabore notre être éternel.

H. de LUBAC, S.J.

Bottin utile pour les Canadiens français

QUEBEC — Le Conseil d'Expansion Economique Inc., prépare actuellement un inventaire des industries canadiennes-françaises en vue de la publication d'un bottin, annonce-t-on.

"Cet inventaire est une tâche inédite et gigantesque", a expliqué M. Bernard Tessier, directeur général du CEE, "mais elle doit être accomplie, entre autres, pour trois raisons importantes.

"Les Canadiens français sont déjà sensibilisés à l'idée de favoriser leurs propres industries, mais ils ne disposaient jusqu'à présent d'aucun guide leur permettant d'orienter leurs achats.

"Les industriels canadiens-français, de leur côté, déploient de louables efforts pour conquérir une juste part du marché; mais il arrive trop souvent, hélas! que nombre de gens qui voudraient les favoriser sont incapables de les identifier.

"Enfin, la population canadienne-française a un intérêt direct à favoriser ses propres industries puisque, d'une part, il en résulte pour elle une source d'emplois rémunérateurs, et que d'autre part, la fructification de son capital entraine l'essor de l'économie dans une foule de domaines connexes."

Billet du vendredi

William Faulkner n'est plus

L'écrivain américain William Faulkner, prix Nobel de littérature en 1950, célèbre dans le monde entier et paraissant n'en rien savoir, vient de mourir au Mississippi, dans cette région d'Oxford où il passa les trois-quarts et demi de sa vie. Il n'y était pas né, mais il y suivit ses parents dès l'enfance et ne la quitta plus. Il y possédait une ferme de 365 acres, dont il dirigeait lui-même l'exploitation. Il conduisait son tracteur et soignait ses bêtes.

Il disait à qui voulait l'entendre qu'il était cultivateur, non pas écrivain. Sans doute rédigeait-il des histoires de temps à autre, mais c'était sa façon à lui d'employer ses loisirs, de chercher un dérivatif à ses ennuis de chaque jour. Quand on lui apporta la nouvelle que le prix Nobel venait de lui être décerné, il était à fendre du bois. Il continua, pour l'ébahissement des journalistes venus lui poser leurs traditionnelles questions. Sa femme, qui ne manque pas d'esprit, dit alors qu'il y avait deux raisons à son attitude: qu'il avait besoin d'exercice, et elle, de bois pour son poêle de cuisine.

* * *

Malgré sa prétention à n'être pas homme de lettres, il ne cessa jamais d'écrire. Il commença par aligner des vers comme tant d'autres, et publia en 1924, à ses frais, un recueil de poèmes qui ne se vendit pas: **The Marble Faun**. Ses premiers romans ne s'écoulèrent pas mieux: **Soldier's Pay, Mosquitoes, Sartoris, The Sound and the Fury,** qui parurent de 1926 à 1929. Il se mit alors en tête d'écrire un récit horrifiant, avec le seul objet de toucher le plus d'argent possible, à une époque si creuse qu'il devait manier la pelle à charbon pour gagner sa vie.

Ce fut son **Sanctuary**, que les éditeurs de revues lui renvoyèrent l'un après l'autre. Il donna ensuite **As I Lay Dying**, où il commença son étude des blancs pauvres, souvent plus misérables que les nègres, des Etats du Sud américain. Il en était lui-même, pour ainsi dire, descendant d'une vieille famille aisée, ruinée par la guerre civile de 1860-1861. L'oeuvre marquait un tournant lui apportant le succès attendu depuis si longtemps. Il remania ensuite **Sanctuary** et le publia l'année suivante (1931).

* * *

Les livres de Faulkner ont un caractère d'étrangeté, auquel on les reconnait. Ils se ressemblent entre eux, tandis que leur auteur, lui, ne ressemble à personne. Il a son originalité propre, cultive l'humour et le paradoxe. Comme Erskine Caldwell et T. S. Stribling, Faulkner compte parmi les romanciers les plus représentatifs du Sud américain. Mais autant Caldwell se distingue par sa froide objectivité, autant il est subjectif. Sa personnalité imprègne son oeuvre. Avec lui, le Sud n'a plus rien de romanesque, de chevaleresque ou d'aristocratique.

Pessimiste, cynique aussi, il se plait à peindre les êtres les plus dépravés, avec un réalisme qui n'exclut pas la morbidité. Si son oeuvre n'est pas régionaliste, au sens où on l'entend, elle contient les meilleurs éléments du régionalisme. Ses principaux romans se situent dans le Mississippi et l'on ne saurait les imaginer ailleurs. Comme celle de Caldwell, l'humanité de Faulkner n'inspire pas d'orgueil. Si elle existe, comme il le laisse croire, elle en dit long sur l'économie et les moeurs qui lui donnèrent naissance. Dans sa jeunesse, Faulkner tenta de vivre à New York et à Paris, mais il s'y sentait comme un poisson hors de l'eau. Il ne se retrouva que chez lui, à Oxford, et n'en partit plus. Il disait détester le travail, admettant toutefois, dans un même souffle, qu'il était encore le meilleur moyen de passer le temps.

L'ILLETTRE.

Mlle Antoinette Baril est décédée après 37 ans d'enseignement

Le 22 septembre, à l'hôpital général de St-Boniface s'éteignait pieusement Mlle Antoinette Baril, à l'âge de 65 ans.

Le service funèbre fut chanté le mercredi 26 septembre en la cathédrale de St-Boniface. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Née à St-Jean-Baptiste, Man., elle vécut à St-Boniface pendant 48 ans. Diplômée de l'Académie St-Joseph et plus tard l'une de ses bachelières, elle enseigna pendant 36 ans à l'école Provencher et un an à Somerset. Elle se retirait ensuite en 1952.

Ses compagnons et ses compagnes et ses nombreux élèves se la rappelleront toujours comme une institutrice modèle, donnant tout d'elle-même pour former des citoyens catholiques et canadiens-français fermes et convaincus.

Mais à cette tâche, pourtant si ardue, ne se borna pas son dévouement; elle fut de toutes les oeuvres, tant sociales que religieuses: congrégation des Enfants de Marie, amicale de l'Académie St-Joseph, Ligue des Institutrices, dont elle fut l'un des membres fondateurs, Association des Instituteurs et des Institutrices canadiens-français, Association d'Education des canadiens-français du Manitoba, dont elle fut membre de l'exécutif pendant plusieurs années.

Pour tout ce dévouement si humble et pourtant si intense, on gardera un reconnaissant souvenir, surtout dans la prière, pour cette âme qui supporta avec la plus chrétienne résignation dix années de souffrances physiques.

A ses deux soeurs, Mme A. Kéroack, d'Edmonton, et Marie-Jeanne, de Churchill, et à toute sa famille, offrande des plus sincères condoléances.

La Pensée française reçoit un éminent Jésuite français

Le vendredi midi 28 septembre, 35 Franco-Manitobains répondaient à l'invitation de la Pensée Française et se groupaient à l'hôtel Marion pour diner en compagnie d'un éminent visiteur parisien, le R. P. Louis Barjon, S.J., professeur de littérature française contemporaine et rédacteur littéraire à la revue "Etudes" de Paris. Le diner était sous la présidence de M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education. On remarquait spécialement à la table d'honneur le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du collège de St-Boniface, et M. Damien Giordani, consul de France.

Le R. P. Lucien Hardy, S.J., présentant le conférencier aux convives, dit qu'"il mérite d'être connu. Rédacteur aux "Etudes", la grande revue d'intérêt général des Jésuites de France, il a écrit des ouvrages dans les collections 'Nos beaux métiers par les textes', Merci pour 'L'Educateur', 'Le Missionnaire', 'Le Médecin', 'Le Soldat' et 'Le Paysan'; M. Deniset attend 'L'Avocat', si c'est possible sans forcer les textes! Il a aussi présenté 'Les classiques du 20e siècle'. Ses articles et des livres connus ('Le silence de Dieu dans la littérature contemporaine', 'Mondes d'écrivains', 'Destinées d'hommes', 'La chanson d'aujourd'hui') ont fait du Père Barjon un guide éclairé et très ouvert de la littérature contemporaine."

Après cette présentation du Père Barjon aux convives, le Père Hardy présenta la Pensée Française au conférencier: "Il ne s'agit pas, dit-il, de l'aréopage, du temple de la pensée française universelle. Notre groupe, n'ayant ni constitution, ni conseil directeur, n'est lié en apparence que par des fils ténus, des fils téléphoniques. En réalité, c'est une belle et forte idée qui nous relie et nous rassemble. Chaque fois que la Providence nous amène un visiteur de marque qui puisse alimenter, enrichir notre pensée française, nous comptons sur le dévouement de Me Louis Deniset qui met en branle les bons offices de ses secrétaires pour nous rassembler en des agapes modestes d'ordinaire, mais qui fournissent toujours un régal pour l'esprit. La Pensée française est donc bonne et heureuse dans le choix de ses invités. Elle a du coeur aussi, surtout quand le visiteur vient de Paris. Car la géographie ne compte plus, bien qu'il y ait tout près d'ici une petite rivière qui a osé s'appeler la Seine, et qui fait un peu sa parisienne les printemps où elle est débordante . . . Notre Pensée française ouvre donc son esprit et tout son coeur à la parole du Père Louis Barjon."

Après ces paroles, le conférencier parla avec émotion au petit groupe qui, à des milliers de milles de Paris, communiait avec ferveur à sa culture, parlait sa langue, nourrissait les mêmes sentiments religieux. Grand voyageur qui a parcouru à loisir tant de pays et qui vient de traverser de l'Est à l'Ouest le Canada, après avoir donné un cours de littérature à l'Université Laval, il donna brièvement ses impressions "canadiennes", surtout au sujet de la jeunesse qui se pose de nos jours tant de questions.

Car il s'opère actuellement dans le monde de grands et graves changements. Et dès lors se posent des problèmes d'adaptation. Il est à espérer, dit-il, qu'ici au Canada on évite les erreurs commises dans le passé en France. Que les jeunes désirent une enrichissante évolution, très bien; mais de grâce aidez-les à éviter toute révolution. Ça coûte trop cher et ça prend trop de temps ensuite à corriger les pertes subies. Donc "je souhaite qu'au Canada français particulièrement, on sache adapter les changements nécessaires à la pensée nouvelle qui nait partout."

Filles d'Isabelle du Cercle de St-Boniface

Avis important

Tous les membres du Cercle St-Boniface recevront une lettre leur donnant les détails de la journée d'initiation et du banquet qui auront lieu le 4 novembre. Il est très important que les candidates soient présentées avant la prochaine assemblée, soit avant le 16 octobre, et les noms doivent être donnés à la régente, Mme R. Audette, 116, rue Genthon, Mlle C. Huot, 465, de la Morenie, et Mme E. Desrochers, 42, Bittersweet Bay, le plus tôt possible.

Afin de célébrer dignement notre 10e anniversaire, il faut que toutes y mettent tout leur bon vouloir: recruter le plus de nouveaux membres possible, vendre le plus de billets de banquet possible et aider tant que vous le pourrez aux organisatrices. Il faut absolument faire de cette belle journée un succès sans précédent. Mme Yvonne Dupuis, directrice du chant, demande que toutes celles qui peuvent offrir leurs services pour la chorale l'avisent immédiatement à CEdar 3-3056. On demande instamment à toutes celles qui liront cette chronique d'en donner les détails aux autres membres avec qui elles pourront communiquer. Les billets de banquet sont entre les mains de Mlle C. Huot (adresse ci-dessus) et Mme P. Ayotte, 500, rue Ritchot. Que toutes mettent l'épaule à la roue et nous réussirons! Les noms des nouvelles officières seront publiés bientôt. Au revoir.

La REDACTRICE.

Assemblée publique

La Chambre de Commerce des Jeunes de St-Boniface tiendra une assemblée publique au gymnase Notre-Dame de St-Boniface, le jeudi 11 octobre à 8 h. p.m. Les candidats à la mairie et comme conseillers adresseront la parole et répondront ensuite aux questions posées par l'assistance. Tous sont invités à se rendre à cette assemblée.

LA VALIANT 1963 AU STYLE NOUVEAU



La populaire compacte de Chrysler du Canada, la Valiant, présente en 1963 le plus grand nombre de changements depuis son introduction à l'automne 1959. Un des changements importants est l'extension de son empattement de 106.5 à 111 pouces, ce qui améliore son maniement et ses caractéristiques de roulement. L'apparence de la nouvelle Valiant est rehaussée par le fini de son large avant-train et de son profile aux lignes distinctives, simples et pures. L'amélioration du dessin de sa structure et des procédés antirouille ansi que l'emploi de certains métaux plus épais assurent une carrosserie plus résistante et plus durable. A l'intérieur on a rendu le siège plus confortable, et, par leurs recherches incessantes, nos ingénieurs ont réussi une plus grande économie de moteur et une meilleure performance.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 1er octobre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville; c'était la veille des nominations, et bien que tous les échevins qui étaient sur les rangs semblaient calins, il y avait toutefois un air d'appréhension qui régnait dans la salle. M. le maire, ayant vu dans un journal qu'il y avait à vendre à Saint-Boniface un terrain avec édifice en brique, eut tôt fait de découvrir qu'il s'agissait de l'ancienne station de pouvoir électrique sur la rue Desautels. Il visita donc les deux salles de comité pour demander aux échevins de penser aux bénéfices que les résidants des rues Desautels, Deschambault et de la Place Cabana jouiraient, si en achetant cette propriété, ou si même encore la Ville pouvait échanger du terrain qu'elle possède pour cette propriété, alors la Ville pourrait se servir de la ruelle de la rue Cathédrale et faire une route de camionnage qui servirait aux industries qui sont situées près de la voie ferrée.

Les échevins autorisèrent le maire à sonder l'opinion du Hydro qui possède ce bâtiment afin de savoir s'il y a moyen de faire un échange de propriétés. Le 10 octobre est la date limite pour faire des offres contre cette propriété.

Le trésorier demande la permission de prendre ses vacances à partir du 29 octobre; il sera remplacé par M. Marcel André pendant son absence.

L'avocat de la Ville, après avoir étudié la légalité de l'annonce faite pour l'égout de la rue Langevin, dit que les propriétés sises aux numéros 706, 711 et 712 Langevin n'étaient pas comprises dans la description et que la Ville ne peut leur imposer des taxes pour cet égout; le coût devra être réparti sur la Ville.

L'avocat de la Ville rapporte, qu'ayant étudié les clauses sous lesquelles opère le Canadian Disaster Relief Fund, et ayant discuté la question d'aide financière à ceux qui ont souffert des dégâts lors des pluies récentes, croit qu'il serait impossible d'obtenir de l'aide de ce fonds puisqu'il faut que le désastre soit d'une importance majeure et nationale. Toutefois les échevins croient que le maire pourrait étudier cette question.

La Ville de Winnipeg avise l'ingénieur qu'elle ne pourra pas disposer de sa souffleuse à neige avant le mois de décembre.

L'avocat de la Ville rapporte que l'annonce faite pour la construction d'un égout sur la Enfield Crescent était valide.

Seize résidants des rues Aubert et La Vérendrye ont signé une pétition demandant à la Ville de les débarrasser d'un chien qu'un résidant tient enfermé dans une cage et qui aboie constamment jour et nuit. L'avocat de la Ville dit que ce cas doit passer en cours ces jours-ci.

Les échevins Baudry et Guilbault ont été choisis comme représentants de la Ville sur le comité provincial des fêtes du centenaire du Canada.

Lundi prochain étant la fête d'Action de Grâces, la réunion du conseil aura lieu le mardi 9 octobre à 7 h. 30 p.m.

A mardi prochain.

Une découverte dans la mine à Flin Flon au Manitoba

Selon une source sûre, un pharmacien de la région métropolitaine aurait fait une découverte sensationnelle dans une mine de Flin Flon.

Cette découverte bouleverserait toutes les théories sur l'origine des premiers habitants de l'Amérique du Nord. Elle prouverait, ainsi que l'aurait déclaré le grand philosophe chinois, Confucius, que "l'imagination et le rire sont les biens les plus précieux de l'homme."

Tous les détails de cette affaire, le plus important événement depuis des années, seront révélés au public les 21 et 22 novembre, au théâtre Plaza, à St-Boniface.

Le Cercle Molière.

Assemblée annuelle

L'Association des Dames Libérales de St-Boniface a tenu son assemblée annuelle le jeudi soir 28 septembre 1962, au Club St-Michel, avenue de la Cathédrale.

Mme Gordon Konantz adressa la parole, parlant sur l'Afrique et montrant plusieurs gravures sur l'écran.

Présentée par Mme Roger Teillet, elle fut remerciée par Mme Frank Druwé.

Mme L.-E. Dion avait été choisie pour conduire les élections des officières. Le résultat est comme suit: présidentes honoraires, Mmes L. B. Pearson, Gildas Molgat et R. A. Kinnear; vice-présidentes honoraires, Mmes H. E. Stewart, Laurent Desjardins et John Caswell Davis.

L'ancienne présidente était Mme Bernard R. Wolfe, la nouvelle présidente est Mme Frank-V. Druwé. Les vice-présidentes sont Mmes Roger-J. Teillet et G.-J.-Arthur Lévesque, la secrétaire-trésorière, Mme J. W. McGurran, et les membres du comité, Mmes Roland Pelletier, J.-M. Huot et Louis Deniset.

L'Eglise a déjà dix-neuf siècles; on dirait qu'elle a dix-neuf ans!
Mgr Bruno de SOLAGES.

Chevaliers de Colomb 

Conseil Goulet no 3681

Combien d'entre nous se rendent vraiment compte du travail de recrutement? Ceux qui ont fait partie de ce comité savent combien il faut de conviction et apprécient le dévouement du frère C. Guénette et de son groupe. Mais, malgré que ces derniers font le gros de la besogne, nous pouvons alléger leur tâche en proposant nos candidats nous-mêmes. Certes, tout le monde n'a pas le courage nécessaire pour aller frapper aux portes et interviewer des messieurs. Mais, dans ce cas, pourquoi ne pas contacter un membre du comité mentionné plus haut? Il est certain qu'il se ferait le plaisir de nous accompagner. Notez que le recrutement concerne tous les membres du Conseil.

Bravo au comité des activités fraternelles! La soirée sociale du 28 septembre fut grandiose. Il n'y manquait pas d'enthousiasme, et les présents semblaient avoir énormément de plaisir. La musique y aidait certainement et malgré un début plutôt médiocre, la danse allait bon train à mesure que la soirée vieillissait.

Le frère J.-L. J., un véritable "lady's man", n'avait pas l'intention de s'ennuyer et passa la soirée sur le plancher. C'est à se demander comment ses pieds ont pu le supporter tout ce temps! La majorité des convives s'attendait à voir notre aumônier donner une démonstration de "twist" ou de "cha-cha-cha", mais, modeste comme il est, il ne tenait pas à se mettre en évidence. Quand même, il semblait jouir de la soirée. Surtout quand la nourriture apparue, c'est lui qui fut le premier à table! L'a-t-on, par politesse, laisser passer le premier au service ou était-il plus vif que les autres; c'était difficile à distinguer dans ce tumulte!

La conférence donnée par le R. P. A. Lemoine, O.M.I., lundi passé, sur son voyage en Europe, tenait tout le monde en suspense et les explications, accompagnant les diapositives ne cessaient pas d'étonner l'assistance. C'était à la fois instructif et merveilleux. Bon sang, il y a des gens bien chanceux!

N'oubliez pas de répondre à l'appel du comité des activités catholiques, concernant le chapelet vivant, le 7 octobre à 7 h. 30 p.m. Faisons un succès de cette cérémonie religieuse! Ecoutez pour l'annonce au canal 7 à "Club Calendar"!

Rendez-vous au Centre de la Croix-Rouge le 9 octobre, à 7 h. p.m. La Banque de Sang a besoin de donations et elle trouve toujours à faire bon usage de ses provisions!

Avez-vous déjà vos billets pour le banquet? En plus du succulent repas il y aura différents aurateurs, dont le frère Leo Soenen, ancien Député d'Etat.

FIGARO.

Conférence au Collège

Pourquoi Saint-Exupéry influence-t-il si fortement la jeunesse d'aujourd'hui?

Plus de 225 personnes se groupaient dans la salle académique du Collège de St-Boniface, samedi soir dernier, pour entendre parler d'Antoine de St-Exupéry, héros français disparu soudainement en 1944 mais dont l'influence fut depuis ce temps si profonde et si constante, surtout chez les jeunes. Car, disait le conférencier, le R. P. Louis Barjon, professeur de littérature française et rédacteur à la revue "Etudes" (Paris), une enquête a révélé qu'en France St-Exupéry est l'auteur le plus lu par les jeunes, avant Camus, Malraux et Bernanos. Et ici même au Canada français, précisa le Père Barjon, "Un Prince: St-Exupéry" est le sujet de conférence qu'on lui demanda partout où il a parlé depuis qu'il donna un cours d'été à l'Université Laval de Québec.

"Une vie courte, une oeuvre courte", tels sont les deux points que développa le conférencier avec une éloquence chaude et en citant constamment des pensées extraites des écrits de St-Exupéry.

Notes biographiques

Une vie courte, terminée par une mort héroïque à 44 ans, une mort recherchée même, car, disait le héros, "ce qui donne un sens à la vie donne aussi un sens à la mort". Né à Lyon en 1900 d'un père fonctionnaire obligé à tant de déplacements, Antoine fit ses études dans deux collèges français dirigés par les Jésuites (et c'est ainsi que le Père Barjon fut confrère pendant un an de son héros) et au collège des Marianistes à Fribourg, Suisse. Il s'inscrivait ensuite à l'Ecole navale, jusqu'au temps de son service militaire au 2e régiment d'aviation cantonné à Strasbourg. Il y découvrit sa vocation d'aviateur.

En 1926 il s'engage dans une compagnie d'entreprise aéronautique, et son travail consiste désormais à transporter le courrier de Paris à Santiago, Chili, sans interruption. Cette compagnie étant liquidée en 1931, il entre dans la compagnie Air France où souvent on lui confie des missions de vols d'essai. Les aventures ne lui manquent pas dès lors, entre autres ces trois jours et trois nuits où il se perd dans le désert de Libye et qu'il raconte en quelques pages très denses dans "Terre des Hommes".

Dès le début de la guerre en 1939 il est mobilisé à Toulouse. Patriote ardent il subit avec tristesse la défaite de son pays et son occupation par les Allemands. En 1943 il part pour Lisbonne, New York et . . . Alger où on reçoit avec grande joie ce "Français libre". Hélas! Le 31 juillet 1944, son avion disparait au cours d'une mission. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'on apprit que son avion aurait été abattu par un Allemand. Le corps de ce héros est donc perdu quelque part dans les grands espaces qu'il avait tant aimées . . .

Une oeuvre dense

Au cours de cette vie courte, St-Exupéry, que ses camarades de collège surnommait "Pique-la-lune" à cause de son amour du silence et des rêves, a écrit une "oeuvre courte" d'une densité rayonnante, au style prestigieux et simple, où deux ou trois idées-forces se répètent à plaisir, mais en faisant toujours bloc avec la vie. Quatre volumes de format condensé contiennent en quelque sorte sa vie: Courrier-Sud, Vol de Nuit, Terre des Hommes, Pilote de Guerre; Citadelle pourrait être considéré comme son message spirituel, et le Petit Prince contient son appel aux adultes à regarder dans la vérité et la simplicité ce monde trop souvent considéré à travers des lunettes de géographe précis.

Cette dernière oeuvre fournit au Père Barjon le titre même de sa conférence: "Un Prince: St-Exupéry". Car, précisa-t-il, Antoine de St-Exupéry fut un véritable aristocrate, non pas tant par la naissance, la fortune ou la situation sociale, que par excellence et la noblesse de son esprit, la sûreté de son jugement, la poésie de son style, sa conception virile et tendre de l'amitié, son sens infaillible de la qualité véritable qui n'est jamais dupe des apparences, son regard direct et vrai.

C'est pourquoi St-Exupéry se mit totalement à l'école de la nature vierge et propre, telle que Dieu l'a faite. Il n'est pas ce qu'on appelle "un naturaliste", mais il sait que c'est la nature qui doit commencer, s'enraciner. Il la prend donc telle qu'elle est, l'écoute, l'observe directement. Il entre en dialogue avec elle, et la saisit dans ses détails et aussi dans ses ensembles. C'est ce qui l'amène à découvrir l'ordre qui la dirige, et à prendre pour règle d'or la valeur même des êtres, c'est-à-dire leur pleine conformité à ce qu'ils sont et doivent être, sans aucun mensonge.

Larges citations

Cette même règle d'or dirige d'ailleurs St-Exupéry quand il regarde les oeuvres des hommes et les gestes humains, ce qui l'amène à comprendre la loi de la croissance humaine dans une continuité dirigée.

Ces quelques lignes ne peuvent rendre justice aux paroles du Père Barjon qui, à tout propos, lisait de larges extraits des écrits de son auteur, ni aux réactions profondes des auditeurs qui vibraient littéralement en entendant un message si vrai, si réaliste, si poétique aussi. Mais on peut dire que le Père Barjon changea de ton en abordant la dernière partie de sa conférence, à savoir "les convictions religieuses de St-Exupéry, fils de la tradition (par un attachement si viril à sa famille, ses amitiés, son pays, sa religion même) à dépasser jusqu'à l'universalisme, fut dans sa jeunesse un catholique pratiquant, mais peu à peu il en vint à oublier, à déserter cette pratique religieuse. C'est pourquoi dans ses premières oeuvres on peut remarquer que d'abord il cite Dieu (avec un D majuscule) pour ne plus parler que de dieu (avec un d minuscule) plus tard. Il ne tomba jamais dans l'athéisme d'un Camus, d'un Sartre, d'un Malraux, mais même après la défaite de la France il se contenta d'une profession de fidélité à la **civilisation** chrétienne.

Où sont les responsables?

N'est-il pas douloureux, s'écria le Père Barjon, de voir notre héros amputé de cette richesse de la foi? Mais est-il entièrement responsable? Est-ce que l'enseignement reçu dans sa famille, au collège l'avait suffisamment armé pour bien distinguer les valeurs propres de la foi et de la nature, du milieu et de la construction du Fils de Dieu? Lui avait-on assez inculqué que la foi des jeunes années n'est pas qu'un décor dont on peut se débarrasser plus tard?

Le Père Barjon, après avoir énuméré les nombreuses vertus chrétiennes qui ornèrent toujours son héros, fit un voeu: que la foi chrétienne retrouve ses moyens d'engrenage sur la vie des hommes, au cours même des grandes passions humaines et des grands travaux humains. Car c'est là, conclut-il, la réponse obligatoire et certaine à tous les désirs et à tous les besoins.

Le conférencier avait été présenté aux auditeurs par le Père Bernard Carrière, S.J., professeur de Belles-Lettres au Collège de St-Boniface qui rappela à grands traits les principaux écrits du Père Barjon, et surtout se dit très heureux d'avoir été son élève cet été à l'Université Laval. Après la conférence, le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur, invita plusieurs personnes à rencontrer personnellement l'éminent visiteur parisien dans la salle de communauté. On y remarquait spécialement la présence de M. Damien Giordani, consul de France, et de son épouse.



Le sergent Gérard-J. Pelletier, fils de M. et Mme Albert Pelletier, 118, avenue Hindley, St-Vital, a été promu sous-officier breveté, 2e classe, le mois dernier, et nommé sergent major du quartier maitre de Winnipeg. M. Pelletier était auparavant au service de la Compagnie de Transport du corps d'armée Royale Canadienne à Fort Osborne.
(Photo Défense Nationale)

Nominations, le mardi 2 octobre
Elections, le vendredi 19 octobre

CANDIDATS	PROPOSEURS	SECONDEURS
A la mairie		
Guay, Joseph-P.	Camille De Buck	Siméon Garet
Brock, Clifford W.	G. R. Dowse	Rose-Ida Tardiff
Graham, John F.	J.-A. Asselin	Fernand Viau
A l'échevinage		
QUARTIER I		
Turnbull, Cameron O.	Jack W. C. Sherstone	Jules Jerome Pynoo
Guyot, Gilles-R.	Harold-A. Huppé	Grant Wade
McGurran, John W.	John J. Préfontaine	J. L. Jamieson
QUARTIER II		
Lonergan, Thomas A.	Auguste Pichette	Clément Lavoie, M.D.
St-Germain, Frédéric	J.-Aimé-H. Hébert	J.-J.-N. Prince
QUARTIER III		
St-Hilaire, Joseph-E. (élu par acclamation)	Ernest-A.-J. Gay	Gérard Rousseau
QUARTIER IV		
Hart, Donald Alfred (élu par acclamation)	J. A. O'Sullivan	Angus McVarish
QUARTIER V		
Warman, Clifford S. (élu par acclamation)	Harry L. Softley	G.-V. Hague
A la commission scolaire		
Division de St-Boniface no 4		
Gordon, Marguerite	Ernestine De Gagne	F. J. Tonkin
Newson, Lloyd I.	J. J. Wildeman	W. S. Beaton
Léveillé, Brunelle	Roland Couture	Joseph Ringaert
Bockstael, Robert T.	Lionel Boulet	C. Boone
Division de Norwood no 8		
Nairn, J. William (élu par acclamation)	Byron V. Angus	John C. Davis
Horton, Frederick G. (élu par acclamation)	A. Swan	C. Oliver
Hervo, Leo (élu par acclamation)	H. A. Shjelstad	J. W. Konefall

La J.E.C. reçoit un appui enthousiaste des éducateurs

Plus de cent éducateurs, tant religieux que laïcs, se sont réunis à l'Institut Collégial St-Joseph le samedi 29 septembre pour une journée d'étude en Action Catholique Etudiante.

"Une Action Catholique selon l'esprit du Concile"

La Jeunesse Etudiante Catholique qui est à l'oeuvre depuis une vingtaine d'années dans le diocèse a marqué profondément le milieu étudiant. Les fédérations diocésaines avec le précieux concours des éducateurs ont en effet introduit dans le milieu étudiant une pensée plus chrétienne et plus dynamique au coeur même de la vie concrète qui préoccupe les étudiants. De plus en plus les éducateurs et les étudiants eux-mêmes découvrent l'importance de remettre en cause et de questionner leurs gestes à la lumière d'une pensée nettement chrétienne et dynamique.

Puisque la Jeunesse Etudiante Catholique est l'Eglise "en marche" en milieu étudiant, il ne faut pas se surprendre qu'elle ait eu, comme l'Eglise elle-même, à prendre le temps nécessaire pour faire connaitre son message et le rendre sensible et sympathique à tous. Aujourd'hui l'Eglise en état de Concile c'est l'Eglise qui veut organiser sa vie et faire "un temps de pose sur elle-même" pour que son message soit pleinement "vécu".

Un peu dans le même esprit, la Jeunesse Etudiante Catholique a voulu faire un temps de pose sur elle-même pour organiser sa vie et saisir dans son plein réalisme la mission propre de la J.E.C.: "aider le milieu étudiant à vivre et à exprimer sa vie chrétienne dans toutes ses activités".

"L'équipe apostolique"

C'est sur l'équipe apostolique que la J.E.C. fonde ses espoirs. Celle-ci groupe les chefs naturels du milieu qui sont consentants à organiser une "action" apostolique qui tournera à l'avantage de tout le milieu étudiant.

Le recrutement des militants doit donc s'effectuer sans contraindre la liberté des jeunes. De même il faudrait que ce recrutement se poursuive tout au long de l'année avec ténacité. Des méthodes de noyautage du milieu et de recrutement des militants furent expliquées aux participants.

"Le milieu de la vie étudiante"

L'équipe apostolique, dans le milieu étudiant, n'a pas l'intention de se séparer de la vie étudiante. Bien au contraire elle ambitionne d'être un témoignage chrétien dans les activités qui font la vie étudiante: l'école, le Conseil Etudiant, la rue, le restaurant, la famille, le centre de loisirs, etc. Dans toutes ces activités l'équipe apostolique trouve sa place non pas tellement comme juge mais comme une amie qui visera à faire tout en son pouvoir pour aider à rendre meilleur le niveau humain et chrétien qu'on y trouve déjà.

Pour rendre plus efficace le témoignage des militants, la J.E.C. fournira aux militants les instruments nécessaires pour réfléchir sur la vie étudiante actuelle.

"L'amour humain en milieu étudiant"

L'équipe apostolique, cette année, cherchera à découvrir cette richesse qui se met présentement en milieu étudiant. Un regard attentif lui permettra de trouver un terrain où l'action apostolique viendra dissiper bien des incompréhensions mais surtout l'action apostolique visera à libérer les énergies étudiantes qui, en ce domaine de l'amour, voudraient être mises au service de quelque chose de grand et de beau. Terrain délicat, sans doute, mais non pas au-delà des possibilités que présente une équipe apostolique qui, avec l'aide d'éducateurs compétents, a pris son travail au sérieux et dans la joie. Risque nécessaire et enrichissant par surcroit si l'on considère que les jeunes désirent que soient respectées leur initiative et leur liberté. Aider les jeunes à faire un usage chrétien de leur liberté c'est la part qui revient par excellence à l'éducateur chrétien moderne.

"Au rythme de l'Eglise"

Un travail apostolique aussi exigeant n'est mené à bonne fin que s'il est motivé par des "idées-force". Cette année, les militants rechercheront ces idées-force dans un programme destiné à leur apporter une pensée dynamique et engageante sur "l'Eglise". Une étude plus attentive de l'Eglise d'aujourd'hui méritera aux militants de prendre conscience qu'ils appartiennent à l'Eglise, qu'ils sont avec Elle au coeur du monde dans leurs activités étudiantes.

Le mouvement de la Jeunesse Etudiante Catholique désire remercier les conférenciers qui à tour de rôle se sont rendus responsables d'une partie du programme de la journée. Programmes d'action sociale, le R. P. Hickerson, S.M., et M. l'abbé R. Prescott; techniques de travail, Mlles Odile Lambert et Colette Garand; l'équipe apostolique et programme religieux, M. l'abbé Léo Beaulieu. A tous les éducateurs présents à cette réunion diocésaine le mouvement désire exprimer ses remerciements sincères.

AVIS

Les membres du syndicat des employés d'Institutions hospitalières tiendront une assemblée générale le mercredi 10 octobre à la salle du Cercle Ouvrier, avenue de la Cathédrale, St-Boniface.

Sts-Martyrs-Canadiens

La Caisse Populaire

Le vendredi soir 28 septembre avait lieu la fête du premier anniversaire de la Caisse Populaire paroissiale. Succès formidable quant à la qualité et la présentation, mais l'assistance fut déplorable. On n'a sans doute pas saisi le vrai sens de l'invitation qui s'étendait à TOUS les paroissiens. Excuses valables? Dommage tout de même.

M. Maurice Labelle, président, dit un mot de bienvenue. La soirée s'est déroulée sous l'habile direction du maître de cérémonies, M. le Dr André-S. Lachance. Il s'est montré d'une versatilité hors pair, a conduit un forum portant sur l'éducation des termes de la Caisse, et le tout avec grande aisance.

M. Pierre Frossais, l'inlassable apôtre des Caisses, a été assez aimable de venir encourager les membres. Il clôtura la soirée par quelques remarques illustrant les techniques de la Caisse.

On se doit de remercier très spécialement M. Antonio Vielfaure, représentant de l'Office National du Film, qui est venu présenter trois films d'intérêt varié. Le premier, durée de quatre minutes, "La danse carrée". C'est un carré qui se subdivise au rythme d'une musique fort entrainante. Le second, sur le grand nord canadien, "La Faune et la Flore", plutôt triste et froid de nature quoique très pittoresque. Le dernier, "Profits et paysages", sur le mouvement coopératif dans la paroisse de M l'abbé Charles Forest, en Nouvelle-Ecosse. La soirée s'est terminée sur une note gaie en dégustant du bon café avec beignes.

Certains diront "des films, on en voit tant et plus à la télévision". Mais non, en groupe c'est différent. Il a cette atmosphère de paroisse qui rapproche les gens et qui fait qu'on veut se mieux connaitre.

Méli-Mélo

Il faut sans cesse continuer la cueillette des coupons Canada Packers pour mériter d'autres primes.

Les Jeannettes font encore appel aux personnes voulant prendre la charge de cheftaine. S'adresser à M. l'abbé B. Bélanger, curé, à ALpine 3-4564.

La retraite paroissiale aura lieu du 14 au 21 octobre.

Prière de remettre les billets vendus, soit pour poupée, automobile ou autres.

On accepterait de grand coeur des jouets éducationels à l'école maternelle.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

La prière en est le secret . . .

Oui frères Chevaliers, nous avons trouvé la formule magique pour augmenter sensiblement l'assistance à nos assemblées générales . . ., ou bien sont-ce les promesses de nouvelles attractions, de jeux divers, de goûter succulents annoncés par la voix des ondes qui ont attiré un plus grand nombre de nos membres à l'assemblée du 1er octobre?

Nous revenons à notre secret: la Prière, car les autres promesses sont encore dans le domaine de la préparation. Il faut tout de même s'expliquer: Tel qu'annoncé dans la dernière lettre de notre vénérable Grand Chevalier, l'assemblée de lundi dernier devait débuter par la récitation du Rosaire à 8 h. p.m. précises. Ceci a eu lieu, et ce fut très édifiant de voir le grand nombre de nos frères qui ont bien voulu répondre à la demande de notre chef et guide. L'assemblée régulière, qui avait été annoncée auparavant comme devant être très courte, l'a été pour ainsi dire, mais la raison donnée pour l'abréger ne s'est pas fait valoir.

Ceux qui se proposaient de passer une soirée récréative ont été quelque peu déçus . . . et pour cause. Les jeux et divertissements promis aussi bien dans la dernière chronique d'Après Tout que dans la lettre tardive du Grand Chevalier, ne sont pas encore installés . . . mais faut pas s'en faire, ça s'en vient . . . Quant au goûter, et bien ce fut simplement une erreur du frère portier, et celui-là saura certainement nous régaler la prochaine fois.

En résumé . . . la prière ça marche, et pour cause; les affaires mondaines ont réellement pris leurs places . . . elles ont été remises en second lieu et d'une façon catégorique.

Donneurs de sang

N'oubliez pas cette date importante: le 9 octobre à la Croix-Rouge, à 7 h. p.m., clinique de donneurs de sang. On s'y rend en très grand nombre.

Le 12 octobre est la date du banquet et bal au "Skyview Ballroom" de l'hôtel Marlborough. Il y a encore quelques billets disponibles. On célèbre cette grande fête en se donnant le mot d'ordre suivant: Cette date est réservée pour marquer la fête de notre grand patron. Le "Columbus Day" est notre journée bien à nous. Faisons de cette fête un véritable succès en se rendant à ce banquet en aussi grand nombre que possible . . .

APRES TOUT.

L'homme est né pour être mal partout, afin d'avoir envie d'aller ailleurs. — Louis VEUILLOT.



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Avis est ici donné que, selon la charte de St-Boniface, Son Honneur le Juge de la Cour du comté de St-Boniface sera présent à la salle du Conseil de Ville, le 16 octobre 1962, à 10 heures a.m., pour entendre et déterminer les nombreuses plaintes d'erreurs et d'omissions dans la liste des électeurs de ladite ville, pour 1962.

Toutes les personnes intéressées devront se présenter devant le Juge au jour et à l'endroit susmentionnés.

Daté ce vingt-septième jour de septembre 1962.

J. A. MACDONALD,
commissaire évaluateur
de la Cité de St-Boniface.

A l'Association d'Education

LE CLUB DES 200

Depuis de nombreuses années déjà, le mois d'octobre marque le signal d'ouverture de la campagne annuelle de recrutement des membres du Club des 200, au Manitoba français.

Qu'est-ce que le Club des 200?

Tout simplement un groupement de Canadiens français, ou d'amis de la langue et de la culture françaises, qui, par une cotisation de $25.00 ou plus, apportent à notre Association d'Éducation un précieux appui financier, devenu indispensable à son bon fonctionnement. En plus de cette aide appréciable, les membres du Club des 200 constituent pour les Canadiens français du Manitoba une aide morale importante, de par leur qualité, leur personnalité, et leur collaboration dans divers secteurs de notre vie française.

Plus accessible peut-être aux plus fortunés des nôtres, ce Club attire cependant bon nombre de citoyens de condition plus modeste qui ont à coeur, chaque année, d'y adhérer, consacrant par ce geste (qui signifie parfois un sacrifice certain) le degré de Patriotisme et de Foi de notre Peuple, dont les meilleurs de ses enfants sont encore assurément conscients de leur dignité et de leur fierté canadiennes-françaises.

Or, un Peuple capable de tels faits et gestes, animé de la volonté de se défendre, de lutter pour survivre, mérite le respect de tous et triomphe de tous les obstacles. Certaines personnalités sympathiques de langue anglaise se sont plues à rendre hommage à ce peuple, qui est le nôtre, en adhérant généreusement et spontanément au "Club des 200". Des gestes de ce genre nous réjouissent et contribuent certes beaucoup, si même ils sont parfois mal connus des nôtres, à améliorer les conditions de co-existence des deux grands groupes ethniques qui forment le Canada.

Malgré tout cela, malgré la compréhension et la générosité de tant de citoyens sincères, comment ne pas regretter l'absence de tant d'autres qui pourraient aisément le faire, et dont le support financier et moral est, d'année en année, systématiquement refusé à l'Association d'Education?

Pour eux, le temps est venu de poser ce geste, grâce auquel le Club des 200 pourra atteindre son objectif et de devenir vraiment "Club des 200", et non plus "Club des 150".

Beaucoup, comme d'habitude, se trouveront de bonnes excuses; ils diront peut-être que l'Association d'Education n'accomplit pas assez. Sans doute il reste des objectifs importants à atteindre, et nous le savons, mais lorsqu'on s'arrête un instant à faire le bilan de ce qui a été réalisé et obtenu depuis 1916, on reste étonné devant nos victoires, devant nos progrès.

Ce qui reste à faire, à réaliser, est encore énorme. Cependant, ce n'est que dans la mesure où nous saurons consentir aux sacrifices nécessaires pour soutenir notre Association d'Education, que nous pourrons atteindre, plus ou moins rapidement, et plus ou moins efficacement, nos buts légitimes.

Le personnel du secrétariat est débordé par la tâche; il faudrait au moins un ou deux employés de plus, à plein temps, pour y suffire, pour organiser comme nous le voudrions, le travail qu'il serait nécessaire d'accomplir.

Voulez-vous nous y aider?

Voulez-vous que vos enfants, et vos petits-enfants soient encore d'authentiques Canadiens français?

Voulez-vous que nous puissions former une élite plus large de personnel enseignant canadien-français?

Alors, n'hésitez plus, vous qui pouvez le faire: hommes d'affaires, commerçants, membres des professions libérales, vous aussi qui vivez en sécurité financière, inscrivez-vous sans tarder au Club des 200. Ne vous laissez pas surpasser en générosité par de moins fortunés que vous!

LE CLUB DES 200,
par Alfred-M. Monnin, président.

AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE



Les rédacteurs de la chronique reprennent la besogne un peu en retard, mais ils promettent de vous revenir fidèlement presque chaque semaine. Un comité formé au sein de la J.F.M. (Jeunesse franco-manitobaine) du collège se chargera de vous intéresser aux activités des collégiens. Donald Gilmore, Denis Fontaine, Paul Payette et David Jubinville sont les animateurs du mouvement.

L'année scolaire est commencée depuis un mois mais il est encore temps de saluer le retour parmi nous de deux anciens professeurs: le Père Martial Caron, qui enseigne l'Ecriture sainte en philosophie et dirige la chorale, et le Père André Surprenant, qui "enchante" la classe de Méthode. Le collège compte aussi un nouveau Père préfet, le Père Guy Demers, qui nous arrive de Boston via Montréal. MM. Paul Régnier et Maurice Caron sont venus s'ajouter aux professeurs pour enseigner respectivement l'histoire et la géographie, le français et le latin. Nous souhaitons à tous ces nouveaux de se plaire parmi nous.

La soirée des parascolaires

Le mercredi 26 septembre, branle-bas au collège: c'est le moment d'inaugurer officiellement les activités de l'année par la journée des parascos.

A 5 h. de l'après-midi, tous les étudiants participent à une messe spéciale au gymnase. La messe est célébrée par le R. P. Recteur; le Père Carrière donna le sermon. Durant la cérémonie, le président de l'AECSB, au nom de tous, lut la formule de consécration. Excellente manière de commencer une année!

Le soir, collégiens, collégiennes, junioristes et séminaristes se rendent à nouveau au gymnase pour une "soirée de variétés", une soirée remplie d'humour et de gaieté où élémentaires et philosophes firent montre de leurs talents. Tout le charme de la veillée réside dans l'atmosphère détendue qui règne chez tous. Les philosophes applaudissent chaudement les élémentaires, mêmes leurs gaucheries. Les élémentaires, à leur tour, admirent leurs aînés et, bruyamment, témoignent leur joie.

Les numéros réussis ne manquent pas: les "Nomades" n'ont pas fait mentir leur réputation. Instrumentistes de qualité, ils nous ont interprété, à leur façon, des mélodies qui ont eu l'heur de plaire à tous. De trio qu'il était, le groupe est devenu un quatuor: il comprend trois guitaristes et un batteur: David Baert, Denis Rondeau, Noël Joyal et Gérald Backeland.

Les collégiennes surprirent tout le monde en présentant une tragédie qui se révéla comique. On pourrait définir la pièce: une tragi-comédie d'un genre "Cornwestern": le côté tragique était inspiré de Corneille et de Shakespeare, tandis que les extérieurs s'inspiraient du "western". Dans un décor aussi élaboré, l'humour et l'originalité trouvaient un terrain bien préparé. Les collégiennes cueillirent des applaudissements qu'elles méritaient.

Des mentions honorables vont aussi au "Malborough s'en va-t-en guerre", chanson mimée et interprétée par les élèves de Versification, sans oublier "Le jeu des crêpes" qui força les rires tellement les acteurs possédaient l'art de la réplique improvisée. Félicitations à Gilbert Dorge et Claude Hébert.

La liste des succès pourrait s'allonger car la soirée fut un enchantement. Espérons qu'elle a marqué le prélude de beaucoup d'autres moments de gaieté que nous vivrons ensemble cette année.

Donald GILMORE.

Conférence sur la chanson française

Le Père Louis Barjon, jésuite français, écrivain et conférencier de réputation, nous entretint, le samedi matin 29 septembre de la chanson française. Le Père nous rappela que la chanson est le reflet de la jeunesse d'aujourd'hui. En l'étudiant nous devrions découvrir notre propre visage.

La chanson française est très individualisée. Elle s'adresse à une personne. Même lorsqu'il chante devant un auditoire des plus vastes, le chanteur s'adresse toujours à chacun de ceux qui composent la foule. Cet effort de personnalisation atteint l'interprète lui-même qui ne peut réussir s'il ne marque pas ses chansons. Nous sommes aux antipodes du conventionnel, du pareil au même. On remet tout en question pour rejoindre la vérité: les réalités que l'on veut décrire, les mots et même la morale. C'est bien le désir des jeunes d'aujourd'hui qui s'affirme ici: désir d'être vrais. Volonté aussi de redécouvrir par soi-même le monde au lieu de le recevoir dans des formules toutes faites. Le sens de la vie apparait alors dans les gestes quotidiens, dans l'ouvrier, dans cet ouvrier qui exerce un métier bien défini.

Dieu serait-il absent de ce monde de misère et de joie que l'on veut chanter? Il est plus profondément présent à travers l'angoisse de certains chansonniers qui ne sont pas toujours des chrétiens avoués que dans les appels sentimentaux que l'on utilisait hier. Le Père Duval n'est pas si loin de Léo Ferré.

Le Père Barjon faisait alterner audition et commentaire de sorte que sa conférence devenait quelque chose de vivant. Nous entrions dans son sujet.

Samedi soir, le Père donnait au grand public une conférence sur Saint-Exupéry, laquelle ne fut pas moins appréciée.

Armand BOISJOLI.

Le R. P. Emilien Dupuis, O.M.I., frère de Mme Hubert Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, vient de passer quelques jours au Manitoba où en plus de se rendre chez sa soeur et son beau-frère, M. le Dr Hubert Delaquis, il visita les diverses maisons de ses confrères Oblats à St-Boniface, Winnipeg et St-Norbert.

Missionnaire au Sud-Afrique depuis 1929, il a d'abord exercé son ministère apostolique pendant 8 ans au Basutoland, puis depuis 25 ans au Transvaal. Il est actuellement responsable de la mission "Most Holy Redeemer", Casier Postal 22, De Wildt, Transvaal, Afrique du Sud. Au cours de ses conversations il parle avec beaucoup d'humilité de son propre travail dans des conditions rendues plus difficiles par la politique gouvernementale de l'apartheid, mais avec éloquence et conviction de l'attitude de l'Eglise face au gouvernement et au service des Noirs qui possèdent de plus en plus un épiscopat et un clergé indigènes "à la page".

Nouvelle saison des Jeunesses Musicales

L'automne et la rentrée des classes, malgré le sentiment de nostalgie qu'ils inspirent aux étudiants comme à leurs aînés au souvenir du "dolce farniente" d'un été trop court, ont cependant leurs bons côtés: ils apportent la satisfaction de s'atteler de nouveau à un travail utile, de ranimer certaines activités interrompues par l'entre-saison. C'est dans cet état d'esprit que septembre retrouvait la branche locale des Jeunesses Musicales.

Ebranlé par le départ inopiné d'Ubald et de Marie Laurencelle dont l'initiative et le savoir-faire lui étaient si précieux, le Comité s'est regroupé et travaille ferme depuis plusieurs semaines pour remettre l'affaire en marche. On y retrouve la plupart des anciens visages et quelques nouveaux. Paul Régnier, président, saura donner au mouvement l'impulsion nécessaire et sera habilement secondé par Guy Lemoine, vice-président, Agnès Benoist, secrétaire, et René Guyot, trésorier. Au Conseil d'aviseurs se côtoient étudiants et jeunes professionnels de toute description, entre autres Jeannine Mousseau, Béatrice Tellier, le docteur André Lachance, Lucien Guénette, Jean Larivière, Paul Léveillé, Léopold Verreault. A ceux-ci viennent se joindre des représentants du Collège, de l'Académie et d'autres écoles. On trouve des tâches pour tout le monde et du monde pour toutes les tâches.

La principale et la plus pressante de celles-ci est sans contredit le recrutement et la distribution des cartes de membres pour la nouvelle saison. C'est un travail qui est à recommencer chaque année dans un monde étudiant qui se renouvelle sans cesse, un travail qui demande toutes les bonnes volontés. Fort heureusement, les tarifs sont très raisonnables et tiennent compte de la situation financière de chacun. Les étudiants, par exemple, s'en tirent à raison de $3.00 pour la saison. Leurs aînés de moins de trente ans, instituteurs et salariés, paient $5.00 par personne ou $7.50 par couple (mari et femme). Enfin, les abonnements de soutien pour les adultes de plus de trente ans qui veulent encourager le mouvement tout en jouissant des prérogatives de membres, sont de $10 par personne ou de $15 par couple. Disons en passant que les membres de cette dernière catégorie pourraient être beaucoup plus nombreux car les jeunes, si enthousiastes soient-ils, ont besoin de l'appui et de l'intérêt de leurs aînés.

Le programme musical de la saison s'annonce très intéressant et ne pourra manquer de plaire à tous les goûts. Quatre récitals-causeries présentés sous les auspices des Jeunesses Musicales du Canada, auxquels viendront s'ajouter un ou deux concerts d'origine locale. Le 15 octobre, on entendra Andrew Dawes, jeune violoniste de 22 ans, co-gagnant en juillet dernier du Concours Musical National des Jeunesses Musicales du Canada et récitaliste déjà renommé. Le 19 novembre, ce sera William Stevens, pianiste; le 4 février, l'orchestre de chambre Paul Kuentz de Paris et le 25 mars le trio Ebert de Vienne.

Cette série de concerts est un régal qu'on ne peut se refuser et tous les mélomanes voudront entendre ces artistes de première force qui nous font l'honneur de venir jusque chez nous. Les cartes de membres sont en vente dans les écoles ou on peut les obtenir de n'importe quel membre du Comité.

Remerciements

Mme Albert Kéroack, d'Edmonton, et Mlle Marie-Jeanne Baril remercient très sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, envois de cartes, visites, services rendus ou assistance aux funérailles lors du décès de leur soeur, Mlle Antoinette Baril. Un merci spécial à Mme Eliza Houde pour la jolie gerbe de fleurs, à M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé de la paroisse cathédrale, au R. P. A. Kérouack, O.M.I., neveu de la défunte, qui chanta le service funèbre, aux prêtres assistants et aux porteurs, tous neveux de la chère disparue.

La Défense Civile dit:

Une attaque nucléaire serait possible si une guerre intervenait. Savez-vous comment protéger votre famille?

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage,
Winnipeg 12,
Tél.: TUrner 8-2351.

Conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques

Le 17 septembre, des représentants et l'aumônier de chacune des sections paroissiales de la Ligue des Femmes Catholiques des centres canadiens-français du diocèse, notamment Sts-Martyrs-Canadiens, Parc Windsor; St-Pie, Letellier; St-Eugène, St-Vital; Ste-Marie, St-Vital; Notre-Dame de l'Assomption, Transcona et Ste-Geneviève, se réunissaient à Transcona pour mettre en marche le Conseil Diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques.

M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain de l'Action Catholique, avait présidé une réunion préliminaire de ce groupe le 1er août, à laquelle on détermina le besoin d'une Ligue Française dans le diocèse.

Déjà deux paroisses ont signalé leur intention de se joindre au mouvement et on en parle dans deux autres.

A cette deuxième réunion, présidée également par M. l'abbé Beaulieu, Mme L.-J. Roy, agissant comme secrétaire, on fit connaître l'aspect "fondation" de la Ligue. Par rapport à la Ligue anglaise, la Ligue française aura son équivalent en ce qui concerne le Conseil Diocésain et quant à son rang dans l'Action Catholique du diocèse, Son Excellence Mgr l'Archevêque et l'aumônier diocésain de l'Action Catholique lui réservent une place de choix.

Le but principal de la Ligue sera de réunir les dames canadiennes-françaises afin de promouvoir les intérêts de la religion et de la culture chrétienne.

On discuta longuement sur l'aspect "travail et apostolat" de la Ligue. Au programme spirituel on accepta de suivre le "programme spirituel" publié par l'A.C. diocésaine. Au point de vue spirituel l'initiative des aumôniers déterminera les genres d'activités.

Au programme social, on accepta le programme prévu par l'A.C. qui cette année portera sur l'amour humain.

On énuméra les travaux accomplis dans les cercles déjà en fonctionnement: tels que retraites fermées, bourses scolaires, catéchisme par correspondance, catéchisme dans les missions, ronde de jeannettes, club des jeunes, jardin d'enfance; aux services communautaires tels que croix rouge, marche des dix sous, etc., et maintes autres activités pour prélever des fonds paroissiaux tels que thé, bazar, souper paroissial, etc., etc.

Sur l'aspect "techniques et cadres" de la Ligue, un schéma du rôle de l'exécutif et de l'ensemble sera préparé sous peu et distribué sur demande.

Il fut proposé que les conseils paroissiaux de la Ligue aient une réunion de l'exécutif et une réunion générale chaque mois excepté juillet et août.

On laissa au conseil diocésain en première réunion, la décision de fixer la cotisation (per capita) et de déterminer l'année fiscale.

On procéda ensuite aux nominations du conseil diocésain. M. l'abbé Bernard Bélanger présidait cette partie de la réunion. Les nominations closes on procéda à l'élection dont voici les résultats: Mlle Hélène Blais, présidente; Mme Antonin Jutras, vice-présidente; Mme Aimé Normandeau, trésorière; Mmes Ernest Pellerin, Denis Fortier, Joseph Fiola, Marcel Fenez et Ronald Gariépy, conseillères.

Les présidentes de comité seront: Mme Jutras, propagande; Mme Pellerin, spiritualité; Mme Fortier, éducation: Mme Fiola, action sociale. D'autres comités seront formés au besoin. Pour tous renseignements s'adresser à la présidente, Mlle Hélène Blais, 315, avenue Victoria Est, Transcona 25. Téléphone CA 2-6643 avant 3 h. 30 p.m. Au bureau: CA 2-8851.



82e anniversaire de naissance de Mme A. Legal-Paillé

Née au Mont Jura, France, en 1880, Hermance Baron épousait, en 1896, Auguste Legal, également natif de France. D'abord établis à St-Pierre, Man., ils se rendirent, avec quelques autres familles françaises, et défrichèrent les premiers arpents de terre à Saltel, Man. (maintenant Ste-Geneviève. Plus que quiconque peut-être, Mme A. Legal-Paillé



peut affirmer que "coloniser" est synonyme de misère. La tâche d'élever 14 enfants (elle en eut 16, deux moururent en bas âge) en des circonstances pénibles et en ces temps difficiles, suppose une dose de courage peu ordinaire si l'on songe que ce que nous nous procurons maintenant au magasin, devait de son temps, passer par ses mains qui fabriquaient pain, beurre, vêtements, etc. Comme la femme forte de l'Evangile, elle n'a jamais ployé sous le fardeau. Toujours, elle a su donner le bon exemple à ses enfants qui aujourd'hui sont au nombre de 12: Augustine (Mme Engelbert Rocan), de La Broquerie, Gabriel, de St-Boniface, Lucie (Mme Sauveur Desrosiers) et Marcel, de Ste-Geneviève, Adrienne (Mme Hormidas Pelletier), de Ste-Catherines, Ont., Geneviève (Mme Alex. Rowan), de St-Boniface, Joséphine, de St-Boniface, Eugène, de St-Boniface, Lucien, de Ste-Geneviève, Thérèse (la Rév. Sr Thérèse Legal), de St-Boniface, Jeanne (Mme Alphonse Pelletier), de Ste-Catherines, Ont., et Albert, de St-Boniface. L'aîné des garçons, Henri, est décédé à l'âge de 56 ans, et Raoul à l'âge de 36 ans.

Quelques années après la mort de son mari, Mme Auguste Legal épousait en secondes noces M. Anthony Paillé. Le 26 septembre dernier, elle célébrait son 82e anniversaire de naissance. Elle n'était pas seule pour fêter, jugez plutôt: sa nombreuse lignée fait toute sa gloire; elle compte 87 petits-enfants vivants, dont un prêtre, M. l'abbé Jean-Louis Rocan, du Petit Séminaire, la Rév. Sr Geneviève Rocan, missionnaire dans le lointain Chesterfield Inlet, T.N.-O., et la Rév. Sr Lucie-du-Sauveur, principale à Powerview, Man. Mais la plus lourde gerbe est sans doute celle des arrière-petits-enfants qui se chiffrent maintenant à 203 vivants! C'est toute une phalange qui couronne, dès ici-bas, cette méritante pionnière.

Mme Legal-Paillé est maintenant retirée à l'hôpital Taché.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Bienvenue à nos nouvelles recrues: Georges Guénette, jeune Manitobain qui a commencé à s'entrainer à la technique, aux nouvelles, etc.; Jean Morin, ancien annonceur à Montmagny. (Ne pas confondre avec le J.M. de Radio-Canada.)

Bienvenue aussi à M. Roméo Dubreuil, ancien trésorier de la ville de St-Boniface, qui devient comptable attitré du poste.

Une fête intime a été offerte en l'honneur de notre directeur qui a été reçu dans l'Ordre de St-Grégoire. M. Etienne Bohémier a présenté les hommages des employés.

Nouvel horaire

On trouve du neuf et du vieux dans l'horaire d'automne inauguré cette semaine.

D'abord, "Un homme et son peché" est disparu à jamais de la radio. Séraphin trouve ça plus payant à la télévision.

A 10 h. du matin, Radio-Canada installe l'inspecteur Tanguay, avec des intrigues policières. Heureux complément au domaine romanesque, déjà bien garni.

A midi et demi, "Plein soleil". Il est vrai qu'on a déjà les Troubadours . . . Attendons voir.

La populaire émission "Fémina" se place à 1 h. 30, et "Partage du matin" est retransmis à 2 h. A 4 h. 30, si le Ranch n'a pas effacé tous vos problèmes, vous aurez presque toujours profit à écouter "Psychologie de la vie quotidienne". Notez bien l'heure. A 4 h. 45, les jeunes sont invités "Sur le chemin des écoliers", avec Christian Leroy. Christian a été très occupé ces derniers temps, mais il espère se consacrer davantage à ce coin des jeunes durant la prochaine saison.

Fins de semaine

CKSB présentera les joutes de la ligue Nationale le samedi ainsi que le dimanche soir, cette saison. On nous assure que ce sera le seul poste manitobain à décrire le hockey le dimanche soir. La saison commence le samedi 6 octobre et la série régulière, dimanche compris, commencera la semaine suivante.

En conséquence, deux émissions savantes sont déménagées. "La langue bien pendue" passera à 5 h. 30 le samedi soir, au lieu de 7 h. 30. Et "Match intercités" passera à 10 h. 05 le dimanche soir au lieu de 7 h.

Le consul de France à Winnipeg, M. D. Giordani, promet de venir parler à nos auditeurs à toutes les deux semaines. Un quart d'heure lui sera réservé le lundi soir à 8 h. 15.

Interviews et reportages

Entendu le 29 septembre: le R. P. Louis Barjon, jésuite, de France. Le 2 octobre: reportage sur le dévoilement d'un panneau-souvenir au parc La Vérendrye. L'opérateur Georges Laurent a été particulièrement impressionné par la salve de mortiers.

Le président national des jeunes conservateurs - progressistes, Pierre Durand, de Montréal, sera entendu en interview lundi soir prochain.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 1 h. 30 p.m., le mardi 9 octobre 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre ladite demande seront entendues.

Cas No 496-62 **St-Boniface**

Demandeur: **Reliance Hotels Limited** (propriétaires).

Objet: La permission de construire et maintenir une addition d'un étage, 52 pieds par 108 pieds, à l'arrière de la présente hôtel, ladite bâtisse aurait une cour à l'arrière de 17 pieds de profondeur au lieu des 25 pieds requis.

Propriété: 567, rue Marion.

(Mlle) M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.



Le Consulat de France était envahi par plus de 125 gastronomes, représentant la haute société du Grand-Winnipeg, lundi dernier, qui dégustèrent avec plaisir les meilleurs vins et fromages de France. A cette occasion, M. le consul Damien Giordani, au centre, était accompagné de deux gentilles demoiselles de St-Boniface, Mlles Edmée Levasseur, à gauche, et Julia Laberge, à droite, qui portaient fièrement leurs costumes d'Alsace et de Bourgogne. (Photo Yvon J. Kerguen)

"Délices froumagières et joyeusetés vinesques" au consulat de France

Manger et boire sont nécessaires pour vivre. Mais les 125 invités de M. Damien Giordani, consul de France, ont appris lundi dernier qu'il est possible de compenser cette servitude par le légitime et délicat plaisir d'une heureuse gustation. Alors que les palais étaient réjouis par quelque 30 variétés des meilleurs vins et fromages de France, les convives n'avaient qu'à regarder les affiches murales ou à feuilleter les petites brochures que leur avaient remis à l'entrée Mlles Edmée Levasseur et Julia Laberge, vêtues à l'Alsacienne ou à la Bourguignone, pour apprendre que la doulce France reste toujours "le seul pays au monde qui peut aligner plus de 300 fromages différents" et qu'elle proclame à l'envie qu'"honni soit qui sans fromage prétend à bonne table rendre hommage" et qu'"un repas sans vin est une journée sans soleil".

Selon le programme, la gamme des vins a débuté par la présentation de vins blancs qui doivent être servis très frais mais non glacés: le Bouchard Chablis, un des plus grands vins de Bourgogne "qui ne craint pas la bouteille et peut se conserver longtemps sans rien perdre de ses qualités", et le Cordier Château Tanesse de Bordeaux "qui est un vin fin, séveux, velouté".

Les vins de la seconde étape étaient rouges, servis "chambrés" pour accompagner les fromages. De Bourgogne on servit le Bouchard Beaujolais, de saveur délicate, avec une petite pointe d'acidité qui en accentue la fraîcheur mais peut devenir désagréable après une trop longue durée (car ce vin léger demande d'être bu dans sa jeunesse, de préférence dans sa première année), et le Thorin Moulin à Vent, plus ferme et plus rond et aussi quelque peu plus solide quant à sa conservation. De Bordeaux on offrit les Cruse & Fils Médoc, Danglade St-Emilion, Mouton Cadet et Mahler-Besse Margaux. Le Médoc produit ces vins rouges dont les noms ont grandement contribué à établir le prestige de la France vinicole, car ils sont de haute distinction, discrètement parfumés, d'une saveur moëlleuse et abondante et de sève puissante. A remarquer: tous bien secs ils sont en général moins alcooliques que les Bourgognes et, dans leur jeunesse, ils sont plus astringents à cause d'une forte teneur en tanin et, à maturité, ils se présentent à la fois tendres et fermes, bien coulants, ronds, souples et corsés. Quant aux vins de St-Emilion, lents à se faire, ils présentent dans leur jeunesse une amertume sensible qui plait aux uns mais moins aux autres, mais ils se dépouillent de cette amertume après cinq ou six ans et acquièrent un soyeux surprenant.

Ces vins rouges de Bourgogne et de Bordeaux étaient accompagnés de fromages, selon la loi gastronomique de leur association. Voici quelques noms pris au hasard: Baby-Munster, Baby Tome, Brie de Meaux, Camembert, Capricet, Carré de l'Est, Gourmandise, Maroille, Reblochon, Roquefort, Ste-Maure, St-Paulin, etc. Il faut savoir par exemple que le Camembert, du terroir de Normandie, s'allie parfaitement avec les vins de Vougeot, Beaune, Morgon et Haut-Brion, que le Reblochon, du terroir de Savoie, préfère les vins Momtmélian, Crépy, Seyssel et Apremont, que le Ste-Maure de la Touraine aime les vins de Chinon, des Côteaux de Touraine, de Bourgueil, Beaujolais et Muscadet . . .

En dernier lieu on a sorti les vins mousseux, de dessert, les vins rosés, et pour couronner la réunion le roi des vins, le Champagne. Tous ces vins qui couronnent les repas doivent être servis très frais. Ils comprenaient: le Sauternes Danglade, l'Anjou Rosé de Neuville (préféré par tous ceux qui ont connu M. le comte Serge de Fleury) et les champagnes Pol Roger Brut, Mumm's Cordon Rouge et Mumm's Extra Dry. Rien de mieux pour terminer cette gustation sur une note spirituelle et gaie.

A ce moment la conversation devint très animée, joyeuse. Ce fut le moment des félicitations à l'adresse de M. et Mme Giordani et de leurs aides qui avaient si bien décorée les salons du consulat pour la circonstance: feuilles de vignes et grappes de raisins ornant les tables, tableaux de la France vinicole et fromagère sur les murs, etc. Ici et là les invités pouvaient prendre des feuillets renseignant sur les "épousailles" permises entre vins et fromages, et aussi sur la France moderne qui tient une place de choix dans le monde de la sidérurgie, de l'usage nucléaire, du pétrole, de l'électricité . . .

Principaux invités

Il est impossibie de citer ici les noms de tous les invités qui représentaient presque tous les domaines de la vie publique, politique, commerciale, éducative, etc. Voici au hasard quelques noms:

L'hon. Errick Willis, lieutenant-gouverneur, l'hon. Gurney Evans, représentant le premier ministre Duff Roblin et ministre de l'Industrie et du Commerce, MM. Derek Bedson, Anderson, sous-ministre des Mines et Ressources naturelles, Gildas Molgat, chef de l'opposition, et Laurent Desjardins, député de St-Boniface, l'hon. Juge A.-M. Monnin, de la Cour d'Appel, MM. R. H. G. Bonnycastle, président du gouvernement métropolitain, Léo Rémillard, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, J. R. Findlay, directeur de Radio-Canada (région des Prairies), Evan McCormick, représentant de la Chambre de Commerce de Winnipeg, et Ross Munroe, éditeur du "Winnipeg Tribune", le général Rogers, président de la Commission des Liqueurs, le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, le R. P. Gontran Laviolette, O.M.I., directeur du "Sunday Herald", le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef de **La Liberté et le Patriote**, Mme M. Jones, présidente de l'Alliance Française, M. Brunelle Léveillé, gérant de **La Liberté et le Patriote**, MM. J. Morris, consul général des Etats-Unis et doyen du corps consulaire au Manitoba, et C. Kilchenmann, consul de Suisse, etc.

Le comité de réception était composé de M. et Mme D. Giordani, M. Jacques Rimey, conseiller commercial du consulat français à Toronto, M. Jacques Molicard, Mme Monique Desquins et Mlle Annette Chénier, du personnel du consulat, Mlles Edmée Levasseur et Julia Laberge, de St-Boniface, vêtues des costumes nationaux de l'Alsace et de la Bourgogne, et Mlle Brigitte Poetsher.

Le comité national des vins de France patronnait cette réception. La carte des vins fut imprimée par la Canadian Publishers, de Winnipeg.

Décès

M. R. PERREAULT

Le 19 septembre est décédé au Sanatorium de St-Boniface, M. Rosaire Perreault, âgé de 36 ans, de 429, rue Rosedale.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Gertrude, deux fils, Charles et Desmond; sa mère, Mme M. Perreault; quatre soeurs, Mmes L. et B. Huberdeau, E. Simard et la Rév. Sr Marie-Joseph, des Soeurs de la Présentation de Jésus et de Marie; quatre frères, Fabien, Edmond, Joseph et André.

Les prières furent récitées le vendredi soir 21 septembre au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté le samedi 22 septembre en l'église de Notre-Dame-des-Victoires.

Concours d'amateurs à l'hôtel Norwood

Lundi soir dernier avait lieu à l'hôtel Norwood la présentation des prix pour le concours d'amateurs. Le prix principal était une bourse d'étude afin de permettre au gagnant de se perfectionner dans son art.

M. le maire, invité à faire la présentation des prix, en profita pour féliciter M. Herb Sparrow et l'hôtel Norwood pour le lancement de ce concours qui encourage les talents locaux. Les gagnants, Marlene Conlay, L. Visentin, Art Henshaw et Venanzio Marroni, se firent entendre dans plusieurs chansons de leur répertoire.

C'est la première fois, dit M. le maire, qu'un tel concours prend place dans un "cocktail lounge" et St-Boniface se place encore au premier rang. Il espère que M. Sparrow et l'hôtel Norwood continueront à aider les jeunes à se perfectionner.

Mariage

Mariage Bouvier-Carriere

Le samedi 15 septembre, le R. P. L. Hardy, S.J., bénissait le mariage de Mlle Lucille-Eveline Carrière, fille de M. et Mme Amédée Carrière, à M. Claude Bouvier, fils de Mme L. Bouvier, en la cathédrale de St-Boniface. La cérémonie comprenait l'échange d'anneaux.

M. Georges Paquin fit les frais du chant, accompagné à l'orgue par Mme A. Bourbonnière.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche en poult-de-soie avec corsage ajusté, de dentelle Chantilly, manches longues et encolure bateau. La jupe cloche supportait une traine détachable garnie d'appliqués de dentelle. Son voile, genre chapelle, était retenu par une tiare de perles. Elle portait un bouquet en cascade comprenant orchidées blanches et oeillets roses.

La dame d'honneur, Mlle Claudette Carrière, et les demoiselles d'honneur, Mlles Thérèse Gauthier et Jocelyne Dubé, de Montréal, étaient vêtues de robes courtes avec jupes cloches en poult-de-soie brun vison. Leurs coiffures se composaient de gardénias. Elle portaient des bouquets de marguerites jaunes et de chrysanthèmes oranges.

M. Rhéal Bouvier était témoin, et MM. Norman Hébert et Ricardo Juyone, garçons d'honneur. MM. Georges Marion et Paul De Craene agissaient comme huissiers.

Après une réception à la salle Lord Selkirk de l'hôtel Marion, les nouveaux mariés partirent pour un voyage de noces à Seattle.

Pour le voyage, la mariée avait choisi un costume de laine brun avec accessoires assortis. Son corsage, qui se composait d'un gardénia et de chrysanthèmes jaunes, complétait l'ensemble.

A leur retour, M. et Mme Bouvier résideront à 215, rue Dumoulin, St-Boniface.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 16 octobre 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre ladite demande seront entendues.

Cas no 510-62 **St-Boniface**

Demandeur: **H. Zerbin** (propriétaire).

Objet: La permission de construire et maintenir un duplex sur un terrain ayant une largeur de 33 pieds et une superficie comprenant une demi-ruelle de 3,894 pieds carrés au lieu d'une largeur de 50 pieds et une superficie de 5,000 pieds carrés.

Propriété: Au nord du chemin Elisabeth entre les avenues Harper et Bleau.

(Mlle) M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

EN CAS D'ALERTE...

Sauriez-vous que faire?

Pouvez-vous préparer un nécessaire de survivance?

Protéger votre famille contre la retombée nucléaire?

Trouver de l'eau dans une situation critique?

Dès cette semaine, des informations portant sur ces problèmes et d'autres encore seront publiées dans ce journal à titre de service public — afin que vous sachiez comment protéger votre famille en cas d'urgence.

Aussi, la Défense Civile Métropolitaine vous invite à lui soumettre des questions et se fera un plaisir de fournir des renseignements supplémentaires.

Lisez et conservez ces notes hebdomadaires et pour toutes informations adressez-vous à

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage,
Winnipeg 12,
Tél.: TUrner 8-2351.

St-Pierre

Décès

M. Alfred Massicotte est décédé à l'hôpital de St-Pierre le samedi 29 septembre à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 82 ans.

M. Massicotte naquit à Ste-Geneviève de Bastican, Qué., le 3 mai 1880. Il vint s'établir sur une ferme à St-Pierre, Man., et en 1905 il épousa Mlle Aurore Ouellette. Il fut fermier jusqu'à 1942, alors qu'il déménagea au village.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Aurore; cinq fils, Jean, de St-Adolphe, Arthur et Louis, de Ste-Anne-des-Chênes, Edouard et Raymond, de St-Pierre; sept filles, la Rév. Sr Eugénie Massicotte, S.G.M., de Fort Frances, Berthe (Mme Willie Schawer), de New York, Emma (Mme Léo Chale), de Great Falls, Rose (Mme Albert Vodon), de Virden, Irène (Mme Georges Cloutier), Alice (Mme Alphonse Cloutier), toutes deux de St-Norbert, et Jeanne, à la maison; deux frères, Emile, du Cap-de-la-Madeleine, Qué., et Octave, de Montréal; une soeur, la Rév. Sr St-Clément-d'Alexandrie, S.N.J.M., de Longueuil, Qué.; 31 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Desjardins le dimanche soir 30 septembre. M. l'abbé Armand Hébert, de St-Norbert, commença les prières. Le lundi 1er octobre, la dépouille mortelle fut transportée à l'église de St-Pierre, vers 2 h. p.m., et fut exposée dans la sacristie jusqu'à l'heure du service.

Le service funèbre fut chanté le mardi 2 octobre à 10 h. a.m. par M. l'abbé E. Lavoie, curé, assisté de M. l'abbé R.-M. Ferron, vicaire, et du R. P. Adéodat Gagnon, C.S.V., comme diacre et sous-diacre. Les porteurs honoraires furent MM. Ernest Courcelles, Raymond Thuot, Adélard St-Hilaire, Victor Joubert, Gabriel Cloutier et Oscar Bélanger. Les porteurs actifs furent MM. Raynald et Edmond Massicotte, Emilien Courcelles, Norbert Bonneteau, Lucien St-Hilaire et Ernest Audette.

L'inhumation se fit au cimetière local. Le salon funéraire Desjardins était en charge des arrangements funèbres.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Les journalistes reçus en audience par le Pape

ROME — Le Bureau de presse du deuxième Concile du Vatican a distribué jusqu'ici plus de 600 cartes de presse à des journalistes du monde entier. On pense que ce nombre s'élèvera à 1,000 pour l'ouverture du Concile.

Les journalistes du monde entier présents à Rome seront reçus en audience par le pape Jean XXIII, le samedi 13 octobre.



ACADIAN 1963 — Voici la décapotable Acadian Beaumont 1963, redessinée, un des onze modèles construits à Oshawa par la General Motors of Canada. La nouvelle Acadian comporte de nombreux perfectionnements de forme et de construction, dont des profilés de seuil à ventilation anti-corrosion, la ventilation forcée du carter et une génératrice Delcotron à courant alternatif qui prolonge la durée de la batterie. Des freins autorégleurs et une batterie de 54 plaques avec garantie de trois ans font également partie de l'équipement standard.

Ste-Amélie

Malade

Un prompt rétablissement est souhaité au jeune Gérald Pinette qui s'est fait enlever les amygdales à l'hôpital de Ste-Rose, le 29 septembre.

Confirmation

Le mercredi 19 septembre, les paroissiens recevaient la visite pastorale de Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg. Près de 40 garçons et filles furent confirmés ainsi qu'un adulte. M. l'abbé C. Halpin accompagnait Son Excellence.

Etaient présents, M. l'abbé Z. S. Baczkowski, curé de Dauphin, M. l'abbé R. Lavoie, de Laurier, les RR. PP. J. Alarie et J.-P. Isabelle, O.M.I., curé et vicaire de Ste-Rose, M. l'abbé André Gervais, curé de Dunrea, maintenant curé de Ste-Amélie, et M. l'abbé C. Vachon, maintenant curé de Dunrea.

Un gros merci aux religieuses et à M. l'abbé C. Vachon pour le beau travail accompli à la préparation de ces enfants.

Remerciements

Mlle Bertha Langlois désire remercier toutes ses amies pour la belle soirée-surprise organisée en son honneur et pour les cadeaux reçus. Merci aux Révérendes Soeurs Oblates de Ste-Amélie, à la Sodalité des Enfants de Marie et aux jeunes des classes de catéchisme de l'école de Makinak.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Jos. Vandepoele (née Marie Verhaeghe), de Ste-Rose, à l'occasion de la naissance d'une fille, le 21 septembre.

Çà et là

Mme G. Verhaeghe a passé deux jours à Winnipeg, récemment, pour affaires.

Mme Louise Finney, accompagnée de Mme Vitaline Landry, M. et Mme R. Landry et Mme Andy Morisseau, s'est rendue à Brandon, le dimanche 23 septembre, visiter Mme Rose Therrien, gravement malade à l'hôpital.

Mme Kenny Butterfield et sa fillette, de Thompson, sont en visite chez leurs parents et devront visiter des connaissances à McCreary, Laurier et Ste-Rose.

M. l'abbé C. Vachon et Mlle B. Langlois se rendirent chez des amis à Makinak, le lundi 24 septembre, avant leur départ pour Dunrea.

Mme Gladys Coss est revenue le 23 septembre après avoir passé deux semaines en Alberta; elle dit avoir fait un très beau voyage.

Mme Lucien Archambault, responsable de la bibliothèque régionale de Ste-Rose, devra assister à une conférence et à l'assemblée annuelle à Killarney, les vendredi et samedi 28 et 29 septembre. La bibliothèque sera fermée pendant ces deux jours.

M. et Mme L. Roussin ont assisté au mariage Verhaeghe-Burelle et rendirent visite à leurs parents durant la fin de semaine du 2 septembre.

MM. Ovila Roussin et B. Labelle, d'Hudson, Ont., ont passé quelques jours chez leurs parents, en fin de semaine.

Va-et-vient

M. et Mme Benoit Labelle et leurs enfants sont partis le 25 septembre pour passer l'hiver à Hudson, Ont.

M. et Mme Alfred Archambault, de Foxwarren, visitaient M. et Mme L. Archambault, récemment.

Soirée d'adieux

Les paroissiens se sont réunis le dimanche soir 23 septembre pour dire adieu à leur dévoué pasteur, M. l'abbé Charles Vachon, avant son départ pour Dunrea.

Un concert de chants, jeux et musique, organisé par quelques dames, fut très bien présenté.

Mlle Lorraine Pinette lut l'adresse de circonstance et une bourse fut offerte à M. le Curé par deux enfants de choeur, Terry Vandenbosch et Alfred Verhaeghe.

M. l'Abbé, très ému, remercia par des paroles très touchantes.

M. J. Vandenbosch était maître de cérémonies. Un succulent goûter fut servi pour terminer cette belle veillée.

Remerciements

M. l'abbé Vachon désire remercier sincèrement toutes les personnes de Ste-Amélie et des environs pour leur appui à son égard, et veut assurer tout spécialement ses coopérateurs de Ste-Amélie de son affectueux souvenir dans ses prières. Encore une fois merci et au revoir.

Réunion de la L.F.C.

Le dimanche 30 septembre, quatre dames de la Ligue Féminine Catholique se rendaient à Dauphin avec Mlle L. Pinette pour assister à la réunion régionale de la L.F.C., suivie d'un goûter et de la bénédiction du Très Saint Sacrement. M. l'abbé A. Gervais, curé, était aussi présent.

Souper paroissial

N'oubliez pas le souper paroissial et le bingo qui auront lieu le dimanche 14 octobre à 5 h. p.m., au sous-sol de l'église.

Nouveau curé

Le dimanche 30 septembre à 8 h. p.m., M. l'abbé A. Gervais fut installé curé de la paroisse par M. l'abbé C. Halpin, vice-chancelier de Son Exc. Mgr Flahiff, vu que M. l'abbé Z. Baczkowski, V.F., curé de Dauphin, ne pu s'y rendre.

M. l'abbé Gervais fit un sermon très intéressant et touchant. Ceci fut suivi de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

MM. les abbés R. Lavoie, de Laurier, et A. M. Mikolas, vicaire de Dauphin, étaient présents au sanctuaire. Les paroissiens se présentèrent après la cérémonie pour rencontrer leur nouveau curé, à qui ils souhaitent la plus cordiale bienvenue dans la paroisse.

Grand gagnant

Félicitations à M. Albert Grandbois, gagnant d'une automobile à Dauphin, le 29 septembre.

Exposition universelle à Montréal, en 1967?

OTTAWA — Le ministre associé de la Défense nationale, M. Pierre Sévigny, tout comme en 1960, doit diriger la délégation canadienne qui ira plaider à Paris la cause de Montréal comme emplacement de l'Exposition universelle de 1967. Une réunion du bureau des expositions internationales est prévue pour le 15 novembre.

Tous les documents concernant la candidature de Montréal ont été mis au point et approuvés mercredi lors de la réunion du cabinet. Ils doivent parvenir à Paris bientôt.

Au printemps de 1960, Montréal avait échoué dans une première tentative pour obtenir l'Exposition universelle alors que Moscou avait gagné par une voix. Depuis, l'Union soviétique a renoncé à son projet et Montréal a posé de nouveau sa candidature.

La communion fréquente transforme autant notre corps que notre âme; elle l'assainit, le purifie, calme ses passions, le divinise en l'élevant vers Dieu.
Max MARIN.

Ste-Agathe

Çà et là

Bon voyage et bonnes vacances à M. et Mme Paul Aubry et à leur fils, le R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., qui partaient pour la Californie le samedi 29 septembre.

Bienvenue à une ancienne paroissienne, Mlle Pulchérie Nolette, des Etats-Unis, en visite chez ses frères, de Ste-Agathe, et autres parents du Manitoba.

Filles d'Isabelle de Somerset

Initiation

Par un beau dimanche d'automne avait lieu à la salle paroissiale de Somerset une initiation de Filles d'Isabelle, sous la direction de notre Régente, Mme Marthe Girouard. Cette imposante cérémonie se déroula grandiosement et pour celles qui y ont assisté, quel bon souvenir.

Nos nouvelles initiées, avec leurs figures resplendissantes de joie furent Mmes Clara Lafrenière, Jeannette, Fleurette et Rachelle Labossière, Florence Lemieux, Viola Cinq-Mars, Victorine Cousin et Anna Bérard.

M. l'abbé O. Moquin, curé, avait bien voulu par sa présence rehausser cette cérémonie.

Notre digne Régente d'Etat, Mme Bertrande Desrochers, ainsi que Mme Gilberte Audette, régente, et quelques autres membres de St-Boniface vinrent aussi nous encourager.

De Notre-Dame-de-Lourdes étaient venues Mlle Angèle Augert, régente, et plusieurs membres, entre autres, Mme Mercédès Bazin, qui a su nous égayer par son talent au piano.

De St-Pierre, nous avions le bonheur d'avoir parmi nous Mme et Mlle Cahill, mère et soeur d'un de nos membres, Mme Fabiana Mulaire, ainsi qu'une amie, Mme Dondo.

Banquet

Et que dire du souper-buffet? C'était vraiment magnifique; la table était si bien décorée par notre comité social. Le grand dévouement de ces dames ne peut pas avoir d'égal . . .

A la table d'honneur, présidée par notre digne Régente d'Etat, Mme Bertrande Desrochers, et notre Régente, Mme Marthe Girouard, Mlle Estelle Boyer, avec sa délicatesse coutumière, agissait comme maîtresse de cérémonies et sut, en quelques mots, nous faire revivre le bon temps d'autrefois. Vint ensuite notre digne Régente, Mme Marthe Girouard, qui remercia chaleureusement les différents comités pour l'entière collaboration qui fit le succès de cette initiation. Mme Eva Champagne, première régente de notre cercle, qu'il nous fait toujours un si grand plaisir d'avoir parmi nous, souhaita la bienvenue aux nouveaux membres. Notre digne Régente d'Etat fit le discours pour clore cette belle journée, donna quelques bons conseils aux nouveaux membres et nous annonça qu'une initiation aura lieu à St-Boniface le 4 novembre, qui sera suivie d'un banquet à l'occasion du 10e anniversaire de la fondation du Cercle. Donc rendez-vous pour le 4 novembre!

La journée se termina par le tirage de la jolie poupée habillée comme une mariée, don de Mme Alice Labossière. La gagnante fut Mlle Marielle Labossière. La carte chanceuse pour le tirage de la dinde cuite échoua à Mme Victorine Cousin; les prix de consolation allèrent à Mmes Alice Lafrenière et Fleurette Labossière.

Remerciements

Les Filles d'Isabelle du Cercle La Nativité de Somerset remercient très sincèrement M. l'abbé O. Moquin, notre Régente d'Etat, les régentes et membres des différents cercles venus de loin pour assister à notre initiation.

La REDACTRICE.

Conduisez-vous toujours avec la même retenue que si vous étiez observé par dix yeux et montré par dix mains. — CONFUCIUS.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—Ouverture, O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Uos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Variétés musicales
1.30—Nos nations au micro: Italiens
2.30—Nos nations au micro: Ukrainiens
3.00—Nos nations au micro: Polonais
3.30—Nos nations au micro: Polonais
4.00—Nos nations au micro: Ukrainiens
4.30—Nos nations au micro: Allemands
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain, Avis de décès
6.20—Horaire, Intermède
6.25—Nouvelles
6.30—Hockey
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Le cabaret du soir
10.00—Chronique sportive, Radio-Journal
10.05—Match intercité
10.33—Extraits d'opéra
11.00—Terre nouvelle
11.30—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeutre

Du lundi au vendredi inclusivement

6.30—Ouverture, O Canada
6.31—Réveille-matin, Prévisions atmosphériques
6.44—Radio-Journal
6.53—Réveille-matin
6.54—Chronique sportive
6.59—Intervalle locale
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.25—Intermède
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sportive
7.40—Réveille-matin
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Concours Robin Hood
9.35—Téléphone magique
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Variétés
12.15—Chronique sportive
12.20—Variétés
12.30—Plein soleil
12.54—D'une page à l'autre
1.00—Nouvelles, Condition des routes, Marché des bestiaux
1.15—Chansons vedettes
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Fémina
1.45—Ballade musicale
1.54—Tu es roi chez toi
2.00—Partage du jour
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.30—Psychologie de la vie quotidienne
4.45—Le chemin des écoliers
5.00—Nouvelles
5.15—Succès du jour
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles, Carnet mondain, Avis de décès
7.15—Coeur à coeur

LUNDI

7.30—Interviews
8.00—Le petit ensemble vocal
8.15—Politique du réseau ou local
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Sur toutes les scènes du monde
11.00—Adayio
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

MARDI

7.30—Interviews
8.00—Ensemble de Neil Chotem
8.30—Regards sur le Canada français
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concerts symphoniques
11.00—Petit concert
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

MERCREDI

7.30—Petite veillée à la chandelle
8.00—Rien qu'une chanson
8.30—Les mondes imaginés
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Concert du mercredi
11.00—Petit concert
11.30—Musique de danse
12.30—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.00—Variétés de Québec
8.30—Place publique
9.00—Trente minutes d'information
9.00—Nos nations au micro
11.00—Musique de Chambre
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

VENDREDI

8.00—Chorales du Canada français
8.30—Deux voix, un pays
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Nos nations au micro: Hongrois
10.00—Concours Reine Elisabeth
10.30—Opérette
11.00—Récital
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

SAMEDI

6.30—Ouverture, O Canada
6.35—Réveille-matin
6.44—Radio-Journal
6.53—Intervalle
6.54—Chronique sportive
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.25—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sportive
7.40—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—A votre choix
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—En sortant de l'école
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Variétés
11.30—Tante Lucille
12.00—Radio-Journal
12.10—Variétés
12.25—Actualités
12.30—Union des électeurs
12.45—Variétés
12.55—Nouvelles
1.00—Variétés, Prévisions du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Variétés
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Chant lyrique
2.00—Carrousel de la chanson
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.11—Dans le monde du sport
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain, Avis de décès
7.15—Au clavier
7.45—Hockey
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
11.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

St-Laurent

Décès

M. Charles-Joseph Coutu est décédé le lundi 24 septembre à St-Laurent, à l'âge de 74 ans.

Né à St-Laurent, M. Coutu exploita une ferme dans cette région pendant de nombreuses années.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Anna; un fils, Léo, de Winnipeg; onze filles, Mmes J. Buhr, R. Cooper, A. Hermary, G. Gingras, A. Desmarais et M. Chodak, toutes de Winnipeg, J. Prairie et R. Lavallée, de St-Laurent, P. Friesen, de Brandon, G. Traub, de Roblin, et J. Hay, de Portage-la-Prairie; quatre frères, Henri, Rod et Hervé, de St-Laurent, et Ralph, de Winnipeg; quatre soeurs, Mmes G. Chartrand, d'Inwood, T. Birch, de St-Laurent, L. Stockbrock et O'Neill, de Winnipeg; 63 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire Green Acres et à St-Laurent. Le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg par le R. P. A. Lafrenière, O.M.I., assisté des RR. PP. C. Lafrenière et B. Pinet, OM.I., comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres. Les porteurs étaient MM. J. Burh, R. Cooper, G. Gingras, A. Desmarais, J. Prairie et P. Friesen.

St-Norbert

Assemblée de l'A.P.M.

Le mardi soir 25 septembre, l'Association de Parents et Maîtres de St-Norbert tenait sa première réunion de l'année scolaire 1962-1963.

Cent quatorze personnes intéressées à l'éducation de la jeunesse y assistaient. Le personnel enseignant et les nouveaux parents qui habitent la paroisse depuis quelques mois seulement furent présentés à tour de rôle.

M. René Deleurme, d'une façon claire et précise, donna tous les renseignements désirés sur le sujet qui actuellement intéresse les gens de la région. "Pourquoi St-Norbert devra construire très prochainement une école supérieure".

Un excellent goûter termina cette soirée fort intéressante.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	81.4	80.6	78.6	78.6	78.6
C.W. no 3	78.2	77.4	75.4	75.4	75.4
Fourrage no 1	76.6	76	74	74	74
Fourrage no 2	73.6	73	71	71	71
Fourrage no 3	70.6	70	68	68	66
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	132	131	129.2	129.4	129.2
C.W. no 3—6 rangs	130	129	127.2	127.4	127.2
Fourrage no 1	121.4	120.4	118.6	119	118.6
Fourrage no 2	120	119	117.2	117.4	117.2
Fourrage no 3	117	116	114.2	114.4	114.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	126	126.4	127 1/8	126 1/8	126 7/8
C.W. no 3	119.4	119.2	119 7/8	119	119 1/8
C.W. 2 rej.	123	123	123 5/8	122 5/8	123 3/8
C.W. no 4	110.4	110.4	111 7/8	110 1/8	110 7/8
Ergot	107.4	107.4	108 1/8	107 1/8	107 7/8
Sur voie net	124.2	124 3/8	125	124 1/8	124 7/8

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Octobre	80.6	79 7/8	78	78	78
Décembre	76 5/8	76	75 1/8	75 7/8	75.6
Mai	78.4	77 7/8	76 5/8	77	77
Juillet	77 5/8	76 7/8	75 5/8	76.4	76 5/8
ORGE —					
Octobre	124 7/8	123 7/8	122.2	122.4	122.2
Décembre	122	120.6	119.6	120 3/8	120 3/8
Mai	123	121.6	120 5/8	120 3/8	120.4
Juillet	122	120 7/8	119.4	119.4	119.4
LIN —					
Octobre	348	347.6	345	343.6	344.2
Décembre	344	342.6	339	336.6	338.2
Mai	349	348 1/8	346	344.4	345.2
Juillet	345.6	344.4	342.4	340.6	341
SEIGLE —					
Octobre	124.4	124.4	125 1/8	124 1/8	124 7/8
Décembre	122.4	122 7/8	123.4	122.4	123
Mai	125.6	126	126 1/8	125.2	125.6
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

(Pour la semaine du 24 au 28 septembre 1962)

Lettre de Paris

L'agriculture française en mue gronde et manifeste

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Ils ont crié: "Oui au progrès; non à la prolétarisation!" Ils n'étaient que quatre cents, réunis autour de M. Debatisse, secrétaire général du Centre National des Jeunes Agriculteurs. Quatre cents, dont près d'un tiers de jeunes filles et de jeunes femmes aussi ardentes que les hommes à discuter, à revendiquer, voire à manifester. Ils s'étaient rassemblés, aile marchante du monde rural français, pour étudier les conséquences de la brusque mutation de la paysannerie en France.

Il est de fait que l'agriculture française est en pleine évolution. La perspective du Marché Commun n'a fait qu'accélérer jusqu'à le rendre aigu, un processus en marche depuis plusieurs années déjà. Par suite de la modernisation des techniques, et de la mécanisation du matériel, la petite ferme familiale de quelques hectares, qui constituait jusqu'à ces derniers temps la cellule de base — et aussi l'épine dorsale — du monde rural, est en train de disparaître. Elle fait place à des exploitations vastes et complexes, qui ont des rendements nettement supérieurs en employant beaucoup moins de personnel.

Dès lors, un double problème se pose. D'une part, celui de la production, qui risque de devenir exédentaire, même en tenant compte du débouché européen et, d'autre part, celui du devenir des paysans peu à peu privés d'emploi.

* * *

L'agriculture française occupe encore près de 25 pour cent de la population active du pays, et elle demeure, par le volume de sa production, sinon par sa productivité, la première du continent européen. Elle doit donc trouver des débouchés à la fois pour les bras qu'elle ne peut plus utiliser — selon les statistiques officielles, la population active agricole a diminué d'environ 800,000 personnes entre 1954 et 1960, et le IVe Plan actuellement en cours d'exécution prévoit que cette diminution se poursuivra au cours des années qui viennent à la cadence de 75,000 par an — et trouver aussi des débouchés pour les productions exédentaires qui risquent de provoquer l'effrondement des cours. Cette année, par exemple, la récolte de blé atteint le chiffre record de 130 millions de quintaux (rendement moyen à l'hectare: 29 quintaux) alors que les besoins français se situent aux environs de 80 millions de quintaux!

* * *

Les problèmes soulevés par cette extraordinaire mutation de la paysannerie française sont évidemment à l'origine de ces manifestations de mauvaise humeur que l'on enregistre périodiquement dans les campagnes. Les principaux sujets de mécontentement découlent de deux attitudes différentes.

En effet, on trouve d'une part les paysans de type traditionnel, qui refusent le progrès et ses conséquences et demandent à l'Etat de les faire bénéficier plus encore du protectionnisme accordé à l'agriculture française pendant des dizaines d'années. Ce qui est évidemment opposé à toute notion de progrès et contraire aux règles de la concurrence à l'intérieur du Marché Commun.

L'autre attitude est celle des Jeunes agriculteurs évolués qui, comme nous l'avons vu, ne refusent pas la modernisation de leur état, mais exigent de conserver des raisons de croire et d'espérer. Ceux-ci admettent qu'un certain nombre d'entre eux quittent la terre, tandis que d'autres agrandiront leurs exploitations. Mais ceux qui partent disent: "Donnez-nous des emplois, ou mettez-nous en mesure d'en trouver en nous donnant dès l'école une formation adéquate". Et ceux qui restent déclarent: "Donnez-nous les moyens de racheter en priorité les terres de ceux qui s'en vont et aidez-nous à investir pour moderniser nos exploitations".

* * *

Le gouvernement, et plus spécialement le ministre de l'Agriculture, M. Edgar Pisani, doit donc faire face à des difficultés fort diverses et épineuses, qui vont de l'organisation de l'enseignement rural à la mise sur pied d'un système de retraite pour les paysans âgés, en passant par le maintien des cours des produits du sol et la répartition des terres entre agriculteurs et non-agriculteurs.

C'est à propos de ce dernier point qu'a éclaté, il y a quelques semaines, l'incident spectaculaire dont l'artiste du cinéma Jean Gabin a été la victime. Entre deux films, Jean Gabin est un riche "gentleman farmer". Il possède en Normandie de vastes domaines agricoles ultra-modernes, dans lesquels il investit tous ses "cachets" de vedette, et qu'il exploite d'une façon très rationnelle.

"C'est un cumulard qui nous enlève nos terres", ont dit les paysans normands qui sont allés faire du tapage chez-lui. Et ils ont ajouté: "Gabin peut moderniser, améliorer ses productions. Il en a les moyens. Même si au bout du compte cela n'est pas rentable, il s'en fiche: avec les gains d'un film, il peut boucher les trous. Cela, nous ne pouvons pas nous le permettre, nous dont la terre est notre seul gagne-pain. En outre, sur les domaines de Jean Gabin vivaient naguère plusieurs familles de paysans; il n'y a plus maintenant que quelques ouvriers agricoles, qui sont en train de se prolétariser!"

* * *

L'incident, volontairement provoqué par les dirigeants agricoles normands pour qu'il ait du retentissement — et il en a eu! — met en relief une revendication singulière, mais logique, des paysans. Ils exigent que l'exploitation de la terre leur soit réservée en exclusivité, et qu'interdiction soit faite aux non-paysans propriétaires de terres de faire valoir celles-ci directement.

"Atteinte au droit de propriété", a-t-on dit en arguant du fait que si une telle prétention était satisfaite, c'est le fondement même de la société qui en serait ébranlé. A quoi les paysans, en colère, répliquent: "Il est intolérable et injuste que des messieurs venus de la ville avec le portefeuille bien garni achètent les terres à des prix que nous ne pouvons pas payer, et nous en chassent. Qu'ils achètent, soit. Nous ne leur contestons pas ce droit. Mais qu'ils nous laissent travailler ces terres!"

M. Pisani a donné un commencement de raison aux paysans en introduisant, dans la "loi complémentaire" agricole votée en juillet par le Parlement, une disposition qui interdit les "cumuls" et qui autorise des "S.A.F.E.R." (Sociétés d'Aménagement Foncier des Exploitations Rurales) à pratiquer un droit de préemption pour le rachat des terres mises en vente ou laissées en friches. Achetées par ces sociétés au prix normal de l'adjudication, ces terres seront revendues à des paysans qui les exploiteront.

* * *

Le ministre de l'agriculture reconnait volontiers que cette mesure porte atteinte au droit de propriété, et qu'elle s'inscrit dans la ligne de la vieille revendication marxiste: "La terre à ceux qui la travaillent"; mais il dit: "C'est pour faire l'économie d'une révolution que j'ai décidé cela. Dans un pays comme la France d'aujourd'hui, la révolution n'est ni désirable, ni désirée. Dans quel sens, dès lors, engager la réforme de notre agriculture? Kolkhozes à la russe, avec la contrainte, la dépersonnalisation (et la sous-production chronique) que les Soviétiques connaissent? Ou industrialisation à l'américaine? Alors que toute notre évolution tend à la déprolétarisation, le retour des paysans au salariat serait un illogisme (et l'agriculture américaine surproductrice, elle, ne tient qu'à coups de subventions). Pour nous, la vérité — et la justice — résident dans le contrôle, par le travailleur, de son outil de travail".

La "loi complémentaire" doit entrer en application très prochainement. Il est probable que de nouveaux remous seront enregistrés dans les campagnes françaises aux prises avec les problèmes, les difficultés et parfois les angoisses d'une évolution ultra-rapide.

Maurice HERR.

Les catholiques en Inde: 6,300,000

LA NOUVELLE DELHI — Selon le "Catholic Directory" — annuaire catholique — de l'Inde, les catholiques de ce pays sont actuellement au nombre de 6,300,000. Malgré les progrès enregistrés, ils ne constituent guère que 1.5 pour cent de la population totale, dont la très grande majorité appartient à la religion hindoue.

En Inde, les catholiques sont divisés en trois rites. Le rite latin compte 4,700,000 adhérents, le rite syro-malabar 1,500,000 et le rite syro-malancar environ 100,000. 63 pour cent des catholiques du pays — dont tous ceux de rites orientaux — habitent dans la partie méridionale de l'Inde et principalement dans l'Etat du Kerala.

Letellier

Grand souper annuel

Les dames de la Ligue Féminine Catholique serviront, dans la salle Mémoriale de Letellier, le souper annuel à la dinde, le dimanche 7 octobre, de 4 h. 30 à 8 h. p.m., heure solaire.

Elles sont bien préparées pour donner entière satisfaction à tous et à chacun. Les prix seront de $1.25 pour adultes et de 50c pour les enfants de moins de 12 ans.

Cordiale bienvenue à tous.

Haywood

Mariage Girardin-Allen

Le samedi 22 septembre, en l'église de Haywood, M. l'abbé J. Choiselat bénissait le mariage de Mlle Joan Allen, de cette paroisse, à M. Clément Girardin, de St-Claude.

La mariée était accompagnée à l'autel par son parrain, M. Edmond Ducharme, tandis que M. Arsène Girardin accompagnait son fils.

La Rév. Sr Yvonne touchait l'orgue, et les filles de l'école Dandurand chantèrent des cantiques appropriés.

Les filles d'honneur étaient Mlles Claire Curé et Odette Dion, et la petite bouquetière, Mariette Girardin, soeur du marié.

Les garçons d'honneur étaient MM. Norbert et Gilles Girardin, frères du marié. MM. Lawrence Ducharme et Brunelle Girardin agissaient comme huissiers.

La mariée était charmante dans une longue robe blanche en organza et dentelle avec manches en pointes de lis. Son voile court était retenu par un diadème de perles et de paillettes.

Les filles d'honneur étaient vêtues de robes identiques turquoises et la petite bouquetière d'une robe en organza, couleur rose-beige.

Mme Ducharme, marraine de la mariée, portait une toilette verte avec chapeau blanc.

Mme Girardin avait choisi une robe bleue et un chapeau beige.

Il y eut réception pour 50 invités à la salle Radaz de St-Claude.

Les invités d'honneur étaient MM. les abbés Choiselat, J.-M. Gagné et L.-P. Jean, de St-Claude.

Un orchestre fournit la musique entrainante pour la soirée.

Les mariés partirent pour leur voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour, ils éliront domicile à St-Claude. Pour le départ, la mariée revêtait un ensemble vert en laine avec étole de vison et accessoires beiges.

Malades

Mmes Marguerite Labossière et Joseph Allec et la petite Nicole Viallet sont patientes à l'hôpital de St-Claude.

Ste-Rose-du-Lac

Incendie

Le samedi 22 septembre, le village de Ste-Rose fut encore une fois affligé par un incendie.

Vers 8 h. 30 p.m., un passant aperçu les flammes qui sortaient du sommet de l'élévateur des "United Grain Growers". Aussitôt il avertit M. Lucien Lahaie, gérant, qui travaillait à son bureau. On sonna l'alarme et quelques minutes plus tard les pompiers étaient sur les lieux. Mais le feu sortait entre l'élévateur et l'annexe, et déjà la partie était perdue. Comme il n'y avait rien à faire pour sauver l'édifice, ils durent se contenter d'empêcher le feu de s'étendre. Heureusement qu'il y avait qu'un faible vent du sud.

A quelques verges seulement au nord de l'élévateur, la compagnie Anglo a ses réservoirs d'essence et d'huile. On croyait à un moment donné que ces réservoirs exploseraient car tout flambait autour d'eux. Mais, grâce aux pompiers on réussit à sauver ces réservoirs en y versant des milliers de gallons d'eau.

A une faible distance à l'est de l'élévateur se trouvent les réservoirs à essence et à huile de la compagnie Imperial. Mais comme la brise était du sud il n'y a pas eu, semble-t-il, de dangers sérieux.

Camions à feu

Un camion à feu de Dauphin et un autre d'Ochre River furent appelés par mesure de prudence au cas où une conflagration générale du village résulterait par suite d'explosions.

Plusieurs automobiles de la Police Montée et de la milice étaient sur les lieux pour garder les spectateurs à une distance prudente de l'incendie. Il n'y a pas eu de pertes de vies ou de blessures.

On estime que le dommage s'élèvera au delà de $100,000. L'élévateur et l'annexe, construit en 1946, avait une valeur de $50,000. La perte est complète. Environ 75,000 boisseaux de blé et de lin furent aussi détruits.

Foyer pour vieillards?

On a également dans la paroisse plusieurs vieillards. Un certain nombre devraient déjà être placés dans un foyer, mais où? Un vote négatif empêcherait la construction d'un foyer dans la région. Est-ce que les paroissiens de Ste-Rose refuseront à leurs aïeuls un bon foyer catholique sous la direction de religieuses avec les soins médicaux et spirituels nécessaires?

Et quoi dire de toutes les commodités que l'eau apporterait au village?

La charité et l'intérêt pour le bien commun de Ste-Rose doit faire réfléchir ses citoyens, surtout le lundi 1er octobre lorsqu'ils voteront.

Mlle Claudette Parent épouse M. B. Sabourin à St-Joseph

ST-JOSEPH — Le samedi 15 septembre, à 4 h. p.m., en l'église de St-Joseph, M. l'abbé Georges Svoboda, curé, bénissait le mariage de Mlle Claudette Parent, fille de M. et Mme Norbert Parent, de cette paroisse, à M. Bernard Sabourin, fils de M. et Mme Ovila Sabourin, de St-Jean-Baptiste.

M. Ovila Sabourin accompagnait son fils, tandis que la mariée entrait dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe blanche en taffetas de soie, corsage ajusté avec appliqués de dentelle brodés de perles et jupe bouffante. Son voile court était retenu par un diadème de perles et de pierres du Rhin. Elle tenait un bouquet de roses rouges parsemé de petites fleurs blanches.

Mme Gérard Muller, de St-Boniface, et Mlles Danielle Parent et Claudette Sabourin agissaient comme dame et filles d'honneur respectivement. Elles portaient de jolies toilettes identiques, robes de poult-de-soie couleur or et accessoires de même teinte. Leurs bouquets se composaient de chrysanthèmes blancs.

Gilbert Parent, frère de la mariée, et Denis Girardin servaient la messe. MM. Henry Delorme et Edmond Sabourin agissaient comme huissiers. Les jeunes Paulette et Paul Parent, jumeaux, soeur et frère de la mariée, remplirent bien leurs rôles de bouquetière et de page.

Les garçons d'honneur étaient MM. Gérard Muller, René Sabourin et Raynald Parent.

Plusieurs beaux cantiques furent exécutés pendant la messe, dont l'"Ave Maria", par Mlle Colette Jutras, de Letellier, le "Panis Angelicus", par Mlles Colette Jutras et Yolande Beaudette, de St-Jean-Baptiste, et la "Prière nuptiale", par M. Ovila Bissonnette, de St-Joseph. M. l'abbé Jean-Paul Caron touchait l'orgue.

Réception

Après la messe, une réception eut lieu en la salle de Letellier. Environ 125 invités prirent place autour des tables décorées de fleurs de toutes couleurs. La table d'honneur était ornée d'un joli gâteau à trois étages.

A la demande de M. Bernard Ayotte, maître de cérémonies, M. l'abbé Georges Svoboda bénit la table. M. Gérard Muller, beau-frère du marié, porta le toast aux nouveaux époux.

Plusieurs prirent part au programme varié qui suivit le souper, entre autres, MM. les abbés Svoboda, de St-Joseph, et G. Dionne, de St-Jean-Baptiste, Sire Céleste Muller, de St-Boniface, MM. Alarie Céleste, Eugène Landry, Raymond Girardin, Norbert Parent et Ovila Sabourin, ainsi que Mlle Colette Jutras, de Letellier.

Des voeux de bonheur aux jeunes époux et des remerciements à ceux qui avaient aidé à préparer cette belle journée furent exprimés par les parents des mariés.

Les nouveaux époux remercièrent gentiment leurs parents et amis de leur présence et des jolis cadeaux.

La journée se termina par une soirée dansante à la salle de Letellier.

M. et Mme Bernard Sabourin résideront à St-Jean-Baptiste au retour de leur voyage de noces dans les provinces de l'Ouest.

La Bible vous parle

(Les textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

La tristesse selon Dieu produit un repentir salutaire qu'on ne regrette pas; la tristesse du monde, elle, produit la mort. (II Cor 7, 10)

St-Lazare

Confirmation

Le jeudi 20 septembre avait lieu la confirmation de plus de 100 enfants et adultes en l'église de St-Lazare. Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, présidait à la cérémonie, assisté de MM. les abbés C.-A. Halpin et G. Régnier et des RR. PP. J. Beaulieu et M. Monforton, O.M.I.

Avant la cérémonie de confirmation, M. l'abbé G. Régnier, curé, se rendit à la porte centrale de l'église afin d'y recevoir Son Excellence.

Après cette courte mais émouvante cérémonie, Son Excellence questionna les enfants sur le catéchisme. Tous répondirent très bien.

Chaque confirmant s'approcha ensuite de Son Excellence, accompagné de son parrain ou de sa marraine.

Après la cérémonie de confirmation, Mgr Flahiff célébra la sainte messe.

Décès

M. Rosaire Perreault, âgé de 35 ans, est décédé à St-Vital le 19 septembre après une assez longue maladie.

L'ami de tous, Rosaire, était connu surtout par sa jovialité et sa bonne humeur. La patience avec laquelle il sut endurer ses souffrances était remarquable, et l'exemple qu'il laisse est certainement celle d'un véritable chrétien.

Les funérailles eurent lieu en l'église Notre-Dame-des-Victoires à Winnipeg, le samedi 22 septembre.

Les paroissiens désirent offrir leurs plus vives condoléances à la famille éprouvée.

Nouvelle église

De jour en jour, la nouvelle église, sous construction, prend de nouvelles apparences. Le mur ouest, en brique, déjà terminé, et le toit à demi posé donnent maintenant un bon coup d'oeil. Si le beau temps continu, comme tous l'espèrent, il est à peu près certain que la première messe dans cet édifice sera célébrée le jour de Noël, comme tous y comptent depuis le début de la construction.

Sports

A force d'essayer et à force de vigilance, le club des jeunes a enfin réussi à sortir vainqueur dans une joute de balle molle contre le club de l'Association Athlétique.

C'est le dimanche 16 septembre que les jeunes, plus déterminés que jamais, gagnaient contre l'Association par le compte de 24 à 12.

Tout de même, parmi les aînés, il manquait deux ou trois des meilleurs joueurs. En tout cas, qu'est-ce qu'une défaite? Les Yankees perdent aussi.

En retournant chez lui après la partie de balle, M. Eugène Simard vit une volée de canards passer. Pensant se régaler d'un bon souper, M. Simard sortit le fusil caché sous le siège de son camion et, tout probablement à cause de l'énervement de la joute, oublia le pare-brise et tira au travers. Les canards volent encore et M. Simard se rendait le lendemain au garage pour faire poser un nouveau pare-brise.

Sommaire de RELATIONS

(Octobre 1962)

Articles: Notre Concile — Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio; L'Eglise et l'Etat — Richard Arès; Paradoxes du Concile — Luigi d'Apollonia; Chrétiens d'Orient et chrétiens d'Occident: la réconciliation est-elle possible? — Paul Mailleux; Ce qu'un laïc attend du Concile — Jean Lacroix; Le mariage et le Concile — Jules Paquin; Le Concile et le droit canon — Louis-C. de Léry; Le Concile et l'écriture — Jules Harvey; Le Concile et la liturgie — Gérard Mercier.

Dossier sur le Concile: 1) La préparation du Concile. — II) Les questions à traiter. — III) Une petite histoire des conciles.

Au service du français: Plaire et faire plaisir.

Au fil du mois: Le 3e Congrès de Spiritualité. — Une dernière épreuve?

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $5.00 par année — le numéro: $0.50.

M. l'abbé C. Vachon est installé à Dunrea

DUNREA — Le dimanche soir 30 septembre avait lieu l'installation de M. l'abbé Charles Vachon comme nouveau curé de la paroisse St-Félix de Dunrea, après avoir passé 23 ans à Ste-Amélie.

Ce fut une cérémonie simple mais touchante rehaussée par la présence de M. l'abbé Maurice Cooney, curé de Brandon, et par quatre Chevaliers de Colomb du 4e degré, venus également de Brandon et vêtus de l'uniforme traditionnel, pour former la garde d'honneur dans le sanctuaire.

La cérémonie débuta par l'entrée processionnelle du clergé accompagné des Chevaliers et des enfants de choeur. Se déroulèrent ensuite les diverses phases du rituel, lecture de la lettre de nomination, profession de foi du nouveau pasteur, sa signature, face aux fidèles. Puis M. l'abbé Cooney donna une vibrante et instructive allocution sur la dignité de la personne du prêtre et le respect qui lui est dû. M. l'abbé Vachon adressa la parole à ses nouveaux paroissiens, laissant parler son grand coeur d'apôtre du Christ.

Les paroissiens de Dunrea s'efforceront par leur soumission et leur coopération à faire oublier à leur pasteur la tristesse de cette transplantation. Ils lui souhaitent la plus cordiale bienvenue parmi eux.

La bénédiction du Très Saint Sacrement clôtura cette belle cérémonie.

Lorette

Visite des Jeannettes

Le dimanche 30 septembre, 90 Jeannettes de St-Boniface sont venues rendre visite à leurs soeurs Jeannettes de Lorette, Mlles Monique et Gisèle Soulodre, Roxanne Sarrasin et Jocelyne Poirier.

C'était très beau de les voir toutes en costume dans l'église accompagnées de leurs cheftaines, Mlles Lemarbre, St-Hilaire, Boisjoli et Mme Marcel Leblanc.

Elles sont allées ensuite prendre le dîner à la salle paroissiale, et pendant l'après-midi il y eut jeux et chants. Vers 3 h. p.m., elles s'en retournèrent enchantées de leur promenade. Il y avait aussi parmi elles quelques jeunes filles aspirantes de Lorette.

Scouts

Les chefs scouts font un beau travail; ils sont à préparer 12 garçons qui se joindront aux autres scouts.

Remerciements

M. et Mme Jean-B. Grégoire remercient bien sincèrement les pompiers de Lorette qui se sont si généreusement dévoués et qui ont réussi à sauver l'équipement et le contenu de leur étable lors de l'incendie qui la menaçait. Merci également à toutes les autres personnes qui se sont rendues pour prêter main-forte.

Départ

M. et Mme Léon Landry et leur famille ont quitté la paroisse pour aller demeurer au Parc Windsor. Bienvenue à la famille Grouette qui habite dans l'ancienne demeure de M. Landry.

Visiteur!

Il y a un étrange visiteur qui se permet d'entrer dans les poulaillers des environs et de tuer les volailles; on dit que c'est probablement un lynx.

Va-et-vient

Bienvenue à Mlle Bertha Langlois, qui vient d'arriver dans cette localité comme ménagère au presbytère.

MM. et Mmes Lucien Légaré et Jos. Sougri se sont rendus à St-Boniface ces jours derniers pour visiter Mlle Alice Légaré, hospitalisée.

M. et Mme Auguste Garand sont allés assister aux funérailles de Mlle Amanda Fortier, soeur de Mme Garand, qui est décédée récemment à l'hôpital Taché de St-Boniface.

M. et Mme Arthur Boulet recevaient en fin de semaine la visite de M. Albert Vachon, d'Oak Lake, accompagné de sa fille, Marie-Ange, et de son fils, Jean, ainsi que celles de MM. et Mmes Albert et Gérald Desrochers et Mlle Anita Desrochers, de Mariapolis.

Mois du rosaire

Les exercices du mois du rosaire auront lieu tous les soirs au couvent, à 7 h. 30.

Correction

Le salut du Saint Sacrement a lieu tous les soirs jusqu'au jeudi 11 octobre inclusivement comme neuvaine préparatoire au Concile oecuménique. Il n'aura pas lieu tous les soirs du mois d'octobre tel qu'annoncé.

Transcona

Activité de la L.F.C.

La prochaine réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, conseil paroissial Notre-Dame-de-l'Assomption, aura lieu le mardi 9 octobre à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'école. Mme U. Lamoureux, présidente du comité spirituel, est en charge du programme.

Gagnants au souper paroissial

Voici la liste des gagnants de la loterie qui eut lieu le dimanche 30 septembre vers la fin du souper paroissial: 1er prix, M. I. S. Aird, 6, Park Circle, Transcona; 2e prix, M. Marc Lamoureux, 13, Crescent Rd, Transcona; 3e prix, Mme Emma Gégoire, Pine Falls, Man.; 4e prix, M. C. A. Still, 116, Victoria Est, Transcona.



Fête en l'honneur de M. R. Decosse secrétaire-trésorier pendant 43 ans

SOMERSET — Le jeudi 27 septembre, quelque deux cents citoyens de la municipalité de Lorne et du village de Somerset se réunissaient dans la salle paroissiale de Somerset pour offrir à M. Roméo Decosse un témoignage de leur appréciation pour ses 43 années de services comme secrétaire-trésorier de la municipalité.

Après une chaleureuse ovation à l'hôte d'honneur, à la salle Elk, tous les invités se rendaient au soubassement de l'église pour déguster le savoureux banquet préparé à cette occasion.

L'hon. D. Roblin présenta le toast à Sa Majesté la Reine, M. l'abbé O. Moquin à Sa Sainteté Jean XXIII, et M. J.-L. Hacault, préfet de la municipalité, à M. Roméo Décosse. Durant la soirée, les orateurs, avec humour et justesse esquissèrent la vie privée et publique du héros de la fête.

On résume en quelques traits ces discours. M. Décosse, citoyen de Somerset, a détenu le poste de secrétaire-trésorier de la municipalité de Lorne durant 43 ans. Il a quitté le secrétariat depuis deux mois, laissant un des meilleurs souvenirs parmi ses collaborateurs et parmi tous les fermiers de ce centre. Homme d'honneur et de probité, il fut toujours sur la brèche pour promouvoir le développement matériel et intellectuel de l'organisation confiée à ses soins. Le motif de ses initiatives et de son travail ardu ne fut pas l'intérêt personnel. Aussi tous les citoyens furent-ils les bénéficiaires de ses procédés sages, de son administration compétente en tout ce qui concernait les intérêts ruraux durant 43 années de dévouement humble pour le bien de sa région et pour le progrès de la municipalité. Tous reconnaissent en M. Décosse sa courtoisie, son sens du devoir et ses qualités civiques qui lui ont permis de solutionner tous les problèmes. Tous l'acclament, le remercient et se souviendront longtemps de lui, car il a fait honneur à cette municipalité.

Comme marque de reconnaissance à M. Roméo Décosse, Son Honneur le Maire Rémi De Pape, premier maire de Somerset, lui présenta une décoration comme éminent citoyen de Somerset. M. A. Cinq-Mars, président de la Chambre de Commerce de Somerset, lui offrit une plaque l'inscrivant membre à vie de cette institution. La Municipalité de Lorne lui fit cadeau d'un magnifique fauteuil.

Cette réception était rehaussée par la présence de dignitaires de la province et des municipalités environnantes. On remarquait l'hon. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, M. G. Molgat, chef de l'Opposition et représentant du comté de Ste-Rose, M. le Dr Murray Fisher, l'ex-sous-ministre des municipalités, M. C. Chappell, sous-ministre des municipalités, M. Rémi De Pape, maire de Somerset, M. J.-L. Hacault, préfet de la municipalité de Lorne, Mme T. Forbes, représentante du comté de Cypress, Mme Morrison, représentante du comté de Pembina, M. B. Ayotte, représentant de la Manitoba Municipal Secretary-Treasurers Association, et M. J. Doyon, doyen du Conseil de la municipalité de Lorne.

L'organisation de cette magnifique démonstration de gratitude revient en grande partie à son successeur, M. A.-E. Fortier, secrétaire-trésorier de la municipalité. M. L.-J. Lemoing agissait comme animateur et maître de cérémonies. Tous ont collaboré activement au succès de cette fête qui fut des mieux réussies.

Filles d'Isabelle de N.-D.-de-Lourdes

Après un long silence notre Cercle reprends ses activités. Notre première réunion eut lieu le mardi 25 septembre et un bon groupe y assistait. On y discuta plusieurs choses. Notre digne régente, Mlle Angèle Augert, est revenue enchantée de son voyage à Montréal, où elle assista comme déléguée officielle au Congrès International de l'Ordre. Elle sut intéresser les soeurs présentes par son rapport du congrès. Elle rapporta deux jolis petits souvenirs qui furent tirés au sort; le hasard favorisa Mlle Marie-Anna Bazinet et Mme Florina Delaquis.

Départ

Nous regrettons le départ de soeur Alice Dupasquier et sa famille, qui vont demeurer à Chicago.

Condoléances

Sincères condoléances à soeur Thérèse Charrière à l'occasion du décès de sa belle-mère, Mme Pierre Charrière.

Elections

Chères soeurs, soyez toutes présentes si possible aux élections et à l'installation des nouvelles élues, qui auront lieu le 23 octobre à la salle paroissiale. Qu'on se le dise.

La REDACTRICE.

La Broquerie

Retour aux études

Septembre a vu un groupe imposant d'étudiants reprendrent leurs cours d'études dans diverses maisons d'éducation. C'est ainsi que l'on retrouve au collège de St-Boniface Guy Vielfaure, Pierre Fisette, Roland Laurencelle, Bruno Gamache, Raymond Boily, Marcien Laurencelle, Raymond Fisette, Paul Laurencelle et Daniel Boily; au Petit Séminaire, Gilbert Tétrault, Maurice Balcaen, Adrien Rocan, Paul Dubé, Maurice Charrière et Yves Lord, et au collège d'Otterburne, Léon Nadeau.

50e anniversaire

La fête du cinquantième anniversaire de l'arrivée des Révérendes Soeurs Grises dans la paroisse aura lieu le dimanche 21 octobre. Les préparatifs battent leur plein. Les organisateurs apprécient vivement l'esprit d'équipe qui règne parmi les collaborateurs. Merci à tous.

Personne ne voudra manquer de venir présenter ses hommages et ses voeux à cette communauté, héritière du nom de la vénérée mère de Monseigneur Taché. La Broquerie n'a-t-elle pas pour mission d'honorer le nom illustre d'une descendante du Sieur Pierre Boucher, qui était aussi un aïeul de la Bienheureuse Mère d'Youville?

Les amateurs de scènes pittoresques pourront venir admirer le génie créateur d'artistes pour qui la nature n'a pas de secrets. Mais n'allons pas tout dévoiler . . .

Sans attendre d'invitation personnelle, que chacun se rende sur les lieux le dimanche 21 octobre. Bienvenue à tous les parents, amis, anciens paroissiens et anciens élèves.

Voici le programme de la journée: messe d'Action de grâces à 10 h. a.m., banquet à l'école élémentaire à midi, et séance à l'école secondaire à 2 h. 30 p.m. (heure solaire).

Les organisateurs aimeraient connaître le plus tôt possible le nombre d'invités qui prendront part au banquet. Prière d'adresser votre réponse avant le 15 octobre à la secrétaire, Mlle Marie-Louise Boily.

Les billets du banquet sont en vente chez les commerçants de la paroisse et à la Librairie Fides et chez Daoust-Grimard, à St-Boniface.

Nouvelles sportives

En fin d'août et au début de septembre, trois membres du Club Sportif, sous les auspices des Red Wings de Detroit, ont fait un voyage par avion à Edmonton et les environs afin de participer à l'école d'entrainement de hockey à laquelle ont pris part au delà de 180 joueurs des quatre provinces de l'Ouest.

Au nom des Red Wings de Detroit, M. Oscar Gagnon était en charge des deux jeunes de La Broquerie, Jean-Guy Tétrault et Gérard Gagnon, ainsi que de Rod Collins, de Poplar Point, Ted Bend, de Pilot Mound, et Wayne Garrow, de Kenora, Ont. Les voyageurs ont pu visiter Edmonton, l'"Alberta Game Farm" et Vermillion, où réside M. Henri Larivière, oncle de MM. Oscar et Gérard Gagnon.

Le 23 septembre les deux joueurs de La Broquerie, Jean-Guy Tétrault et Gérard Gagnon, partaient par avion, envoyés par les responsables de Detroit afin de jouer pour le club junior de Flin Flon. Félicitations et bon succès.

Par gracieuseté des joueurs de Detroit, les directeurs du Club Sportif de La Broquerie ainsi que leur aumônier, M. l'abbé U. Lafond, ont également assisté à la joute Detroit-Toronto, le samedi 22 septembre à Winnipeg.

Aubigny

Malades

Prompt rétablissement à Mme Charles Roy, patiente à l'hôpital de Morris, et heureuse convalescence à Mme H. St-Onge, qui fut hospitalisée pendant quelques jours.

Baptême

Le 30 septembre: Marie-Jacqueline-Jeannine, fille d'Elie Robert et de Cécile Mondor, née le 21 septembre. Parrain et marraine, Jeannine et Lionel Mondor, de Ste-Anne, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Camille Massinon, de Langley, C.-B., sont en promenade chez leurs parents et amis d'Aubigny et passeront quelques semaines à Winnipeg et les environs pour visiter tous leurs parents. Ils étaient accompagnés d'une amie, Mme Cécile Dumais, de Langley également.

Mme Alice Palud, de St-Boniface, passa la journée du dimanche 30 septembre auprès de sa soeur, Mme Edna Palud.

Haywood

Çà et là

Le vendredi soir 28 octobre, à la salle paroissiale de Haywood, il y eut une belle soirée sociale à l'occasion du récent mariage de M et Mme Albert Rouire, de cette paroisse.

La mariée, née Jeanne Bernard, vêtait une jolie robe de dentelle bleu royal. Leurs parents et amis de la paroisse et des environs vinrent nombreux offrir des félicitations aux nouveaux époux.

Dimanche dernier, Mme Emma Beaudry eut la visite de son fils, Léon, de St-Boniface.

M. l'abbé Louis Bédard, autrefois curé de cette paroisse et maintenant en mission au Pérou, est venu en visite à Haywood et a chanté la messe le mercredi 26 septembre. Il visita la famille Romain Bazin et aussi Mme E. Beaudry.

Baptême

Le 30 octobre: Michel-André, fils de M. et Mme R. Tarko. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Gautron, de St-Pierre, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Après un court séjour à l'hôpital Victoria de Winnipeg, Mlle Pauline Hébert visita ses parents pendant la fin de semaine.

Le R. P. Joseph de Rocquigny, O.M.I., après quelques semaines de repos chez sa mère, Mme Marie de Rocquigny, est retourné dans sa paroisse de St-Ambroise.

Mme Jos. Allec est de retour à la maison après un séjour d'une semaine à l'hôpital.

M. Xavier Dedieu est patient à l'hôpital de St-Claude.

La Salle

Souper paroissial

Le souper paroissial aura lieu tel qu'annoncé antérieurement, le dimanche 14 octobre. Le repas sera servi de 4 h. 30 à 8 h., heure avancée, à la salle paroissiale. Le comité des dames organisatrices promet un succulent souper qui sera composé d'une variété de mets bien apprêtés pour donner entière satisfaction à tous et chacun. Invitation spéciale aux amis des paroisses environnantes et d'un peu partout à y prendre part.

Baptême

Le 30 septembre, Jeannette-Marie-Thérèse, fille de Léo Vouriot et de Raymonde Tougas, née le 15 septembre. Parrain et marraine, Paul Vouriot et Thérèse Lagacé, oncle et tante de l'enfant.

La rentrée

La rentrée des classes à l'école consolidée de St-Hyacinthe eut lieu le jeudi 30 août. Le personnel enseignant comprend la Rév. Sr Emilia, principale, qui aura 26 élèves en 6e, 7e et 8e années; Mme Emile Girardin, 34 élèves en 3e, 4e et 5e années; et la Rév. Sr Claire-Lucille, supérieure, 31 élèves en 1ère et 2e années, ce qui fait un total de 91 élèves.

Bienvenue à la nouvelle cuisinière du couvent, la Rév. Sr Ernestine, fille de la Croix, heureuse d'être en mission au pays natal. Elle remplace la Rév. Sr Marie-André, qui a reçu son obédience pour St-Malo. La Rév. Sr Alma-Teresa continuera à se dévouer comme maîtresse de musique, etc.

Plusieurs des jeunes de la paroisse se sont dirigés vers diverses institutions ou maisons d'éducation, s'enregistrant soit comme anciens ou nouveaux élèves: au Petit Séminaire, Roland Lanoie, Raymond Côté, Gérard Labelle et Ronald Lagacé; au collège de St-Boniface, Guy et Denis Bernuy; au collège d'Otterburne, Gérald Lavallée et Jean Rochon; à l'école Provencher, Claude Girardin; à l'Académie St-Joseph, Louise Girardin; au couvent de Ste-Agathe, Colette Sherwood. Un bon groupe d'adolescents de la 9e à la 12e année fréquentent, comme externes l'école secondaire de St-Norbert. A tous, on souhaite de l'ardeur au travail quotidien afin d'atteindre le succès tant désiré.

Va-et-vient

M. et Mme Omer Comeau se sont rendus à Ste-Rose-du-Lac, le samedi 22 septembre, afin d'assister au mariage de leur fils, Roger à Mlle Montgrain de cette localité. Leur fils, André, avocat en fonction à Calgary, fut également de la fête. Plusieurs parents et amis de La Salle s'y étaient aussi donné rendez-vous.

M. Joseph Boulet, de Dunrea, Man., fut de passage chez M. et Mme Louis Labelle, le dimanche 23 septembre.

M. et Mme Amédée Isabey et leur fillette, Lise, maintenant de Rolla, D.-N., où le Dr Isabey pratique la médecine depuis septembre, furent en promenade récemment chez Mme Sophie Cormier. Mme Isabey a pu jouir d'une quinzaine de jours de vacances auprès de sa mère à la suite de son départ de Ste-Rose-du-Lac.

Mme Louis Hogue eut la joie d'être visitée au cours du mois de septembre par ses fils et bru, M. et Mme Georges Hogue, de Phoenix, Arizona, M. et Mme Jos. Dumas et leurs filles, de Vancouver, C.-B., M. et Mme François Calvez et leur fils, André, de Winnipeg, Man.

Le dimanche 30 septembre, M. et Mme Aubert Poirier, de même que Mme Louis Hogue, reçurent la visite de M. et Mme Philéas Poirier, de Haywood, Man.

M. Paul-Emile Tellier et ses fils, Alain et Gilles, de Portage-la-Prairie, furent en promenade le dimanche 30 septembre chez Mme Emma Tellier.

M. et Mme Albert Girardin ainsi que Mme Sophie Cormier assistèrent, le samedi 22 septembre, à Haywood, au mariage de leur petit-fils, M. Clément Girardin, de St-Claude, à Mlle Jo-Anne Barbara Allen. Ils profitèrent de l'occasion pour saluer MM. et Mmes Arsène Girardin et Alain Cormier, de St-Claude.

Malade

Voeux de bon courage et de guérison à l'adresse de M. Edouard Cormier, qui fut hospitalisé d'urgence à St-Boniface, il y a près de trois semaines.

AVIS

Selon le "Municipal Act" et le "Public Schools Act"

Selon les articles du "Municipal Act" et du "Public Schools Act", avis est ici donné que le Règlement no 265-62 de la Division Scolaire Rivière Seine no 14 sera soumis au vote des électeurs résidants de ladite Division Scolaire Rivière Seine no 14, qui ont le droit de voter à ce sujet, au temps et à l'endroit ici indiqués et décrits.

Le but dudit Règlement no 265-62 de ladite Division Scolaire qui doit être soumis est d'autoriser les commissaires de ladite Division Scolaire à emprunter la somme de trois cent soixante-cinq mille dollars ($365,000.00) par l'issue d'obligations de ladite Division Scolaire Rivière Seine no 14 pour la construction et l'équipement des écoles secondaires suivantes:

A St-Norbert:

Salles de classe académique	7 salles de classe	
Biobliothèque	1 salle de classe	
Laboratoire	1 salle de classe	
Economie domestique	2 salles de classe	
Commercial	1 salle de classe	
Auditorium-gymnase	5 salles de classe	
		17 salles de classe

A Ste-Anne:

Addition de salles de classe à l'édifice existant	4 salles de classe	
		4 salles de classe
		Total 21 salles de classe

Lesdites obligations devront être issues au village de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, devront être datées du 1er mars 1963 et devront être payables au porteur de la Banque de Montréal, St-Boniface, Manitoba, ou au bureau-chef de ladite banque dans l'une ou l'autre des villes de Winnipeg, Toronto ou Montréal, Canada, au choix du détenteur.

Les obligations devront être issues en sorte que le montant emprunté sera payable en vingt versements annuels consécutifs de: trente-trois mille sept cent quatre-vingt-six dollars 84/100. chacun incluant le principal et les intérêts au taux de six et trois quarts pour cent par année ($6\frac{3}{4}$%). Le premier desdits versements sera diminué du montant d'intérêt nécessaire, parce que le temps entre la date de l'issue et la date du premier paiement est moins d'un an. Les obligations devront être datées le premier jour de mars 1963 et devront être payables le premier jour de décembre dans chacune des années 1963 à 1982, les deux incluses.

Le vote des électeurs résidants de la Division Scolaire Rivière Seine no 14 pour ou contre ledit règlement aura lieu le vendredi 19e jour d'octobre 1962, entre 9 heures de l'avant-midi et 6 heures de l'après-midi, aux bureaux de scrutin suivants:

Bureau de scrutin	Territoire par Division Scolaire	Lieu	Officier
Quartier 1			
1	Cartier, Dubuc, Laramée	Ecole de la Division, St-Adolphe	Mme Eug. Lagassé
2	Queen Elizabeth, St-Norbert	Club Athlétique St-Norbert	Mme Ed. Dufort
3	St-Hyacinthe	Ecole La Salle	M. Germain Cormier
4	Coquart, Ile-de-Chênes	Résidence de M. David Guichon	M. A. Trudeau
5	Riel	Résidence de Mme B. Bérard	M. R. Carrière
Quartier 2			
6	Lorette Centre St-Cuthbert	Salle municipale, Lorette, Man.	M. G. Jeanson
7	Lorette Ouest, Elm Grove, Heatherdale	Salle municipale, Lorette, Man.	M. Alex. Landry
8	Rosewood	Résidence de M. W. Yestrau	M. W. Yestrau
9	Arondale, Lorette Est	Résidence de M. Leslie Norman	M. Kai Winther
10	Gauthier, Pinewood William	Salle paroissiale, Ross, Man.	M. R. Rozière
11	Dugas, Monominto	Salle paroissiale, Ste-Geneviève	M. C.-J. Bouvier
Quartier 3			
12 et 13	St-Raymond Consolidé Ste-Anne	Ecole de la Division, Ste-Anne	Mme L. Desautels et Mme W. Blanchette
14	Lorraine, Barras, Richer, La Coulée	Salle paroissiale, Richer, Man.	M. A. Chaput
Quartier 4			
15	St-Roch, Joffre, Consolidé St-Joachim	Ecole de la Division, La Broquerie	Mme A. Fournier
16	St-Etienne	Résidence de M. E. Gomien	M. E. Gomien
Quartier 5			
17	Lafortune, Kerry	Salle paroissiale, Woodridge	M. O. Rivard
18	Grenier, Lorteau	Résidence de M. H. Grenier	M. H. Grenier
19	Sandilands	Résidence de Mme M. Kodobiansky	Mme M. Kodobiansky
20	Moose Meadow, Cedar Grove	Résidence de M. R. Wells	M. R. Wells

Le vendredi 12 octobre 1962, à onze heures de l'avant-midi, le président des commissaires de la Division Scolaire Rivière Seine no 14 sera présent au bureau de la Division Scolaire, pour désigner, si demandé, les personnes qui seront responsables des bureaux de votation et pour une récapitulation finale des votes par l'officier rapporteur, au profit des personnes désirant promouvoir ou s'opposer au passage dudit Règlement no 265-62 de la Division Scolaire Rivière Seine no 14.

Le samedi 20 octobre 1962, l'officier rapporteur sera au bureau de la Division Scolaire Rivière Seine no 14, à dix heures de l'avant-midi, et additionnera le nombre des votes pour et contre ledit règlement. Une copie dudit Règlement no 265-62 de la Division Scolaire Rivière Seine no 14 est dans les dossiers du bureau de la Division Scolaire Rivière Seine no 14 et peut être étudiée pendant les heures de bureau par les personnes intéressées, avant que le vote à ce sujet ait lieu.

Daté le 28 septembre 1962 au village de Ste-Anne, Manitoba.

La Division Scolaire Rivière Seine no 14,

S. BISSON,
Secrétaire-trésorier.



Mlles Marion Huel et Rose Morin, de gauche à droite, filles de MM. et Mmes Pierre Huel et Noé Morin respectivement, sont parties pour Rome ou elles étudieront, au Centre International d'Etudes Supérieures Stella Viae, le français, l'anglais et l'espagnol

Mort subite de M. Philémon Lizée à l'âge de 59 ans, à Gravelbourg

GRAVELBOURG — Le 25 [illegible] Philémon Lizée, âgé de 59 ans. D'un caractère aimable et gai, il s'était fait de nombreux amis; [illegible] envers tous, il a rendu de nombreux services. Il était un époux et père dévoué, aussi sa [illegible] un grand vide au [illegible]

Le service funèbre fut chanté par son frère, le R. P. Aimé Lizée [illegible] Provin[illegible] des RR. PP. [illegible] et Charles D[illegible] O.M.I. [illegible] drale de Gra[illegible] parents [illegible] différents [illegible] lembourg [illegible] les élèves [illegible] couvent de [illegible] leur maîtresse [illegible] culée du Jar[illegible] Notre-Dame [illegible] leurs élèves [illegible] sents.

Le défunt [illegible] cimetière de G[illegible] Les porteurs étaient [illegible] veux, MM. Ra[illegible] Henri La[illegible]

M. Philémon Lizée naquit à Weedon, Qué., le 1[illegible] 1902, et vint en Sask[illegible] avec ses parents, ancie[illegible] niers, qui s'établirent dans cette région en 1909. Le 2 avril 1934 [illegible] destinée à celle de Mlle Yvonne Lagassé et de cette union [illegible]

[illegible] St-Gabriel [illegible] Mère Marie-Tarcisiu[illegible] supérieure du couvent [illegible] me, de Ponteix, la Rév. [illegible] rie-Claude (Laurianne), [illegible] re du couvent Notre-Dame de V[illegible] Marie, Sask., la Rév. Mère Marie-Alice (Antoinette), supérieure de la maison des retraites fermées à St-Albert, et Germaine (Mme Alfred Paquette), de Yakima, Wash.; ses beaux-parents, M. et Mme Albert Lagassé, père, du Foyer d'Youville; quatre belles-soeurs et un beau-frère, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Remerciements

Les familles Lizée et Lagassé désirent remercier ceux et celles qui ont offert des témoignages de sympathie, offrandes de messes, gerbes de fleurs et bouquets spirituels ou qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à l'occasion du grand malheur qui vient de les frapper.

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme Donat Hubert, de St-André, Qué., sont en promenade chez M. et Mme Henri Cayer depuis quelque temps. Mme Hubert est la soeur de Mme Henri Cayer. A cette occasion, M. André St-Yves et sa soeur, Jacqueline, de Regina, sont venus en promenade.

Mme Lucien Couture est allée passer quelque temps chez sa fille à [illegible], pour lui aider.

Mlles Dianne Fritz et Marthe Cayer prennent toutes deux un cours commercial à Assiniboia.

M. Albert Roy est venu visiter sa mère, Mme Léo Roy, avant de se rendre à l'Université d'Ottawa.

La vieille église fut vendue à M. Edouard Montpetit, qui en a commencé la démolition le lundi 17 septembre.

M. Rosario Grégoire alla con[illegible]

[illegible] me année; il remplace Mlle Jacqueline Duperreault, partie pour l'Université de Saskatoon.

Mme N. Durand est en promenade chez sa soeur, Mme Siméon Rondeau, pour quelque temps.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, accompagnés de [illegible] Mme S. Soucy, et de [illegible] Raymond [illegible] Biggar, sont [illegible] parents, le di[illegible] septembre. Mme Sou[illegible]

[illegible] Gisèle Mailloux est partie [illegible] Regina [illegible] sont par[illegible] Roger et Richard [illegible] Robert et [illegible] Cayer, [illegible] Fitzpatrick, Jean Duper[illegible] Rodrigue, de [illegible]

Naissances

[illegible] à M. et Mme B[illegible]

Mariage Larose-Hébert

Le samedi 1er septembre, en [illegible] de Calgary, [illegible] Hébert, fil[illegible] de M. et Mme Hector Hébert, de [illegible] Larose, de [illegible] Pierre La[illegible], de Pon[illegible]

Le R. P. [illegible] Nogue, O.M.I., [illegible] de Gravelbourg, [illegible] la sainte [illegible] pendant [illegible] la cérém[illegible]

[illegible] ensemble. Elle fit son entrée au bras de son père, M. Hector Hébert. Le marié était accompagné de son frère aîné, M. Adrien Larose. La fille d'honneur était Mlle Alice Larose, soeur du marié. Elle portait une jolie robe [illegible] cocktail avec accessoires ass[illegible] Son bouquet était d'oeillets blancs. M. Roger Hébert, frère de la mariée, accompagnait Mlle [illegible] Larose. MM. Eugène Nogue et Jean Labbé agissaient comme [illegible]

Après la cérémonie [illegible] il y eut réception et banquet à la salle Thorncliff de Ca[illegible] une centaine d'invités se réunirent. M. Arthur Nogue, de Regina, agit comme maître de cérémonies. Le R. P. G. Nogue, O.M.I. proposa le toast [illegible] termes appropriés et le marié [illegible] soirée dansante suivit le repas. Les "Rythm Kings" d[illegible] Nogue, firent les frais de la m[illegible]

[illegible] aux Etats-Unis. [illegible]

On remarqua [illegible] parents et amis de Ca[illegible] Petersburg, Floride [illegible] Alta., Prince-A[illegible]

Va-et-vient

M. et Mme [illegible] du pays, visiter de[illegible] Montréal et [illegible]

M. André Couture, de [illegible] fut de passage [illegible]

M. et Mme S[illegible] autres parents [illegible]

M. et M[illegible] allèrent à [illegible]

M. Chaput, candidat à "titre personnel"

[illegible] paratiste Marcel Chaput a an[illegible] qu'il poserait sa candida[illegible] aux élections provinciales du 14 [illegible]

Prince-Albert

[illegible]

Des [illegible] à Calgary, Alta, les 11, 12 et 13 octobre: Mmes E. McCleod et E. Brunning. Mme M. White consent à être la responsable des billets de loterie sur une bicyclette. Le tirage aura lieu à l'occasion du bazar annuel.

Mme P. Fisher, qui quitte la [illegible] aller résider à Calgary, [illegible] sa résignation qui fut [illegible] avec regret. Mme Howie [illegible] la charge de secrétaire pour la fin du terme.

Ça et là

M. et Mme Ephrem Casavant sont revenus d'un bref voyage au Manitoba et aux Etats-Unis. Rendus à Winnipeg, ils durent rebrousser chemin lorsque M. Casavant apprit le décès de son père, M. Edmond Casavant, de Domremy, Sask., survenu à la suite d'une crise cardiaque. Tout de même, ils avaient eu le temps de participer à une fête [illegible] à Winnipeg, où plusieurs parents des localités voisines étaient venus rencontrer les voyageurs de Prince-Albert. Parmi ces parents on remarquait Mme Bill Ryder, soeur de Mme Ephrem Casavant, de Ste-Rose-du-Lac, Man., M. et Mme Walter Kissil et leur frère et beau-frère, M. Jos. Delorme, de Quibill, Ont., que Mme Kissil revit après une absence de dix ans.

M. et Mme E. Casavant revinrent pour assister aux funérailles de M. Edmond Casavant, qui eurent lieu à Domremy, le 5 septembre. Le vendredi 7 septembre, ils reprenaient leur voyage, cette fois-ci vers les Etats-Unis, accompagnés de M. et Mme Edouard Hudon. Au Dakota-Sud, ils visitèrent les mines d'or, les caves souterraines et plusieurs endroits intéressants. Au retour, M. E. Casavant rendit aussi visite à son oncle, M. Willie Ménard, et sa tante, Mlle Rose Ménard, à Rolla, D.-N., ainsi qu'à MM. Siméon Grenier, Noé Casavant, Alfred Côté, Philippe Bérubé, Roland Montjon et plusieurs autres parents.

Le voyage en automobile s'effectua sans désagrément ou accident, et les voyageurs étaient heureux de revoir Prince-Albert.

Mariage Roy-Casavant

En la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert, le 20 août, Mlle Simone-Marie-Eva Casavant, fille de M. et Mme Armand Casavant, de Prince-Albert, unissait sa destinée à celle de M. Marcel Roy, fils de Mme Hélène Roy, de Domremy, Sask.

Précédée de Mgr J.-A. Boucher, P.D., V.G., curé, la mariée fit son entrée au bras de son père, [illegible] d'une marche nuptiale exécutée par Mme J. A. Ward, organiste. Mgr Boucher bénit leur union, et M. l'abbé Roger St-Pierre, vicaire, célébra la messe.

Des cantiques furent très bien rendus par M. Denis Roy, de Domremy, "Mon bien-a[illegible]

[illegible] Ens, Sask., et Denise R[illegible], de Domremy. MM. Ernie Roy, frère du marié, Arsène Robert, de Domremy, et Hervé Casavant, de Prince-Albert, agissaient comme garçons d'honneur. MM. G. Roch, de Prince-Albert, et Mathias [illegible]

[illegible] on et le banquet, et environ [illegible]00 personnes assistèrent à [illegible] dansante qui suivit.

Au cours de leur voyage de noces, M. et Mme M. Roy visitèrent Calgary, Banff et Edmonton, Alta. Ils éliront domicile à Albertville, Sask., où M. Roy est [illegible] école supérieure.

Parmi les parents venus pour [illegible] Mme Armand Marion et leurs enfants, de New Westminster, B. C., M. et Mme Roger Hudon [illegible] Park, M. et Mme L[illegible] Casavant, de Vawn, MM. et Mmes [illegible] Pas, Man., et Seattle, Wash. Les nouveaux mariés reçurent [illegible]

Décès de Mme Adélia Côté à Ponteix, le 17 septembre

[illegible] Jean Lacoursière et Mme [illegible] Reeves.

M. et Mme Norman K[illegible]

[illegible] seith, D.-N.

Va-et-vient

Les RR. PP. Léo Gauvin et Fernand Binette, O.M.I., du collège de Gravelbourg, ont rendu visite à leurs mères, Mmes Rose Gauvin et Georgiana Binettte, et leurs familles.

M. et Mme Ernest Ferland, Mme Edouard Carignan et M. Jos. Marchildon ont assisté à la conférence sur la vie sociale à Saskatoon, et ont visité M. Alcide Carignan à l'hôpital Université.

Le lundi 17 septembre, MM. et Mmes Edgar et Omer Bédard ont accompagné leur fils et petit-fils, Renald, au collège Campion de Regina.

M. Marcel Tourigny a commencé sa deuxième année à la faculté de génie à l'Université de Saskatoon.

M. Raymond Carignan, fils de M. et Mme Gérard Carignan, est parti le 7 septembre pour le Grand Séminaire de St-Boniface.

M. Henri Stringer, M. et Mme Jean Stringer et Mlle Germaine [illegible]

Ferland

Souper paroissial

Un souper paroissial sera servi par les dames de la paroisse à la salle des Chevaliers de Colomb, le lundi 15 octobre. Après le souper il y aura bingo et amusements. Bienvenue à tous!

Çà et là

M. et Mme Napoléon Bouffard, de St-Isidore, Dorchester, Qué., ont visité la famille Ephrem Bouffard. A cette occasion, Mme Philippe Bouffard, de Gravelbourg, MM. et Mmes Léonard Bouffard, de Vanguard, Paul-Emile Lacasse, de Cadillac, et Marcel Thibault, de Ponteix, vinrent aussi chez leurs parents, M. et Mme E. Bouffard.

M. et Mme Louis Fournier visitèrent leurs fille et gendre, M. et Mme M. Donneaur, et leur famille, de Swift Current, dernièrement.

Mme Trefflé Brisbois, de Meyronne, visitait ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Adrien Brisbois.

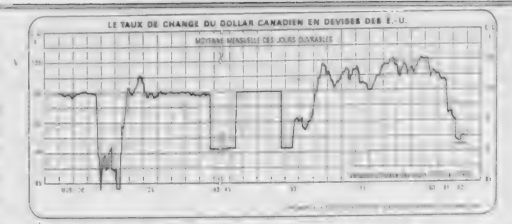
Mme Léo Fauchon, de Gravelbourg, visitait ses fils et belle-fille, M. et Mme René Fauchon, et leur famille, dimanche dernier.

M. et Mme Lucien Couture, de Willow-Bunch, visitaient leurs fils et bru, M. et Mme René Couture, et leur famille.

Mlle Antoinette Chabot et son fiancé, M. Bernard Pawchuk, de Calgary, visitaient M. et Mme Antonio Chabot, dimanche dernier.

Omission

Parmi les religieuses enseignantes il y a aussi la Rév. Sr Marie-Gabriel qui enseigne les 3e et 4e années.



Evolution du dollar canadien de 1926 jusqu'à nos jours

MONTREAL — Après le succès des mesures d'urgence que le Canada a prises pour soutenir le dollar, la voie est ouverte pour d'autres mesures à longue échéance, si l'on en croit la Revue des Affaires de la Banque de Montréal pour septembre, qui vient de paraître.

Faisant l'histoire de l'évolution des changes étrangers au Canada depuis 1926, la revue affirme que l'établissement d'une parité de 92.5 cents (Etats-Unis) a été un retour, après quelque douze années, à un système semblable à celui que suivent d'autres grandes nations commerciales qui font partie du Fonds Monétaire International.

Devant l'amélioration de nos réserves de change étranger et un dollar canadien nettement au-dessus de la parité, la Banque de Montréal déclare que le "programme d'urgence . . . a évidemment réussi à rétablir la stabilité et la confiance sur le marché des changes canadien.

"Rien ne met donc obstacle à l'adoption de mesures à longue échéance en vue de résoudre les problèmes essentiels de la balance des paiements qui se sont révélés au moment où le dollar canadien était surévalué par rapport aux autres devises."

Le grand voisin

La banque dit que, à la façon dont l'économie du Canada est liée à celle d'un voisin dont la puissance l'écrase — "et soumise aussi bien au flux et au reflux des mouvements de capitaux en volume considérable" — notre pays est toujours en face de grandes difficultés lorsqu'il doit choisir un régime et un taux de change appropriés.

Cependant, la Banque de Montréal fait remarquer que d'autres pays ont pu s'adapter pendant plusieurs années à un régime de taux de change fixe, avec des changements uniquement occasionnels de la parité.

Ainsi, poursuit la revue "les difficultés par[illegible] auxquelles le Canada doit faire face ne sont pas insurmontables, à condition que nous adoptions à l'intérieur les politiques nécessaires et que nous tenions compte de la diversité des mécanismes institutionnels dont nous pouvons disposer.

Avantage pour le Canada

Quoi qu'il en soit, dit la banque, on ne saurait contester qu'il sera avantageux pour le Canada et le reste du monde aussi bien que les opérations de change étranger dans notre pays se fassent dans "une atmosphère de stabilité et de confiance, à l'abri des grandes influences de la spéculation".

Et la Banque de [illegible] conclut: "Le maintien [illegible] de longues périodes de temps d'une parité stable pour la monnaie peut sûrement contribuer à ce [illegible]"

Périgord

Va-et-vient

M. et Mme Alfred Desrochers étaient en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme Maurice Mar[illegible] et leur famille.

M. et Mme Omer Valois, deux de leurs enfants et leur père et grand-père, M. Raymond Valois, tous de Quesnel, C.-B., ainsi que leur frère, beau-frère et oncle, M. Paul Valois, de Grande Prairie, Alta, étaient de passage dans la paroisse, il y a quelque temps, pour y visiter leurs parents.

M. Louis Caza est retourné à son emploi à Saskatoon, après avoir passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Médéric Caza.

M. Jean-Marie Bossé, employé à Churchill, Man., est venu passer quelques jours dans sa famille, dernièrement. Acompagné de cette dernière, il visita sa fille, Gertrude, au noviciat de Prud'homme.

M. Gérard Dubé, accompagné de sa famille, a conduit sa fille, Lorraine, à Prud'homme, où elle est entrée au noviciat des Filles de la Providence. Félicitations et bonne chance à Lorraine.

M. Adrien Côté a conduit son fils, Léo, au collège de Gravelbourg, et M. et Mme Georges Pelletier ont conduit leurs fils au collège de Munster, où tous deux poursuivront leurs études. Bon succès à ces jeunes.

M. et Mme Eugène Messier, de St-Front, ont rendu visite à leurs soeurs et beaux-frères, dimanche dernier.

M. et Mme Albert Beaumont et leurs fils, Gérard, de Churchill, ont acheté le magasin de M. Antoine Labelle, de Nobleville, et doivent en prendre possession prochainement. Bonne chance dans leurs entreprise.

Condoléances

Sincères condoléances à M. Adrien Côté et à sa famille à l'occasion du décès de la mère de M. Côté.

Le Canada en tête pour le chômage

WASHINGTON — Le chômage est proportionnellement plus considérable aux Etats-Unis que dans tous les autres pays industrialisés sauf au Canada, affirment six économistes américains, dans le rapport qu'ils ont présenté au président Kennedy.

Ce comité présidentiel avait été nommé il y a dix mois pour étudier la valeur et l'utilité des statistiques nationales mensuelles sur l'emploi et le chômage. Après une étude approfondie, le comité s'est déclaré catégoriquement en faveur de tels renseignements périodiques.

Selon le comité, le pourcentage du chômage par rapport à la main-d'oeuvre était, en 1960, de 7 pour cent au Canada, 5.6 pour cent aux Etats-Unis, 4.3 pour cent en Italie, 2.3 pour cent en Grande-Bretagne, 1.9 pour cent en France, 1.5 pour cent Suède, 1.1 pour cent au Japon et 1 pour cent en Allemagne de l'Ouest.



Cette photo de la famille de M. et Mme Albert Pouliot, de Debden, Sask., fut prise à l'occasion des fêtes du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Cébal Ruel l'été dernier, alors que leurs quatorze enfants vivants (deux sont décédés en bas âge) se réunissaient au complet pour la première fois depuis l'ordination sacerdotale de l'abbé Gérald le 1er juillet 1956: de gauche à droite, l'on voit, première rangée: Irène (Mme Bruno Chamberland, de Legal, Alberta), Germaine (Mme Cébal Ruel, de Debden, Sask.), M. Albert Pouliot, père, Marcel (de Benson, Sask.), Mme Albert Pouliot, Juliette (Mme Léo Bilodeau, de Debden) et Isabelle (Mme Charrois, de Legal); deuxième rangée: Armand (Debden), Raymond (Port Alberni, C.-B.), André (Debden), Denis (Edmonton), l'abbé Gérald, curé de Duck Lake, Sask., Jean (Maillardville, C.-B.), Philippe, Henri et Louis (Debden). M. et Mme Albert Pouliot ont aussi 56 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Debden

Va-et-vient

Après avoir passé quelques mois chez sa soeur, Mme Pierre Bilodeau, Mme L. Nadeau, de Laconia, New Hampshire, retournait chez elle le dimanche 23 septembre. [illegible] Henri Lajeunesse l'accompagnait au départ afin de se rendre dans les Etats de l'Est, où elle voyagera durant deux mois.

Le samedi 29 septembre, le R.P. Henri Bujold, O.M.I., partait pour Manchester, New Hampshire, où il sera aumônier d'un orphelinat jusqu'au début de janvier. De là il retournera en Bolivie, sa mission tant aimée. Les voeux et les prières de tous l'accompagnent.

M. Amédée Ruel eut l'agréable surprise d'une visite de son demi-frère, M. Emilius Bergeron, de St-Julien, Qué. M. Bergeron est accompagné de son fils, M. Adéi Bergeron, et de Mlles Charlotte Dufour et Claudette Boisvert, de Montréal.

M. et Mme Lawrence Gibney allèrent à Duck Lake, samedi dernier.

M. et Mme Louis Huot, de Penn, Sask., Mme Pierre Kergoat et M. Joseph Dumais, de North Battleford, vinrent en visite chez leurs parents et amis.

Mme Albert Courchêne ainsi que M. et Mme George Klein ont fait un voyage en Alberta.

Mme Wilfrid Parent a eu la visite de sa soeur, Mme Edmond Chalifour, de Detroit.

Domremy

Çà et là

L'école du village compte 202 élèves pour cette année 1962-63.

Le personnel enseignant se compose de la Rév. Sr Thérèse-de-Jésus, Mme M. Nault, Mlle Lucille Lambert, M. et Mme Raoul Gaudet et les Rév. Srs Hélène-Marie et Cécile-Marie, principale.

Bon succès aux élèves et aux instituteurs.

M. Allyre Boutin est retourné à Québec après avoir visité ses frères, Adjutor, de Domremy, et Elphège, de Tisdale. M. Boutin n'était pas venu ici depuis 40 ans.

Félicitations et meilleurs voeux à M. André Robert et Mlle Evelyn Lange, dont le mariage fut bénit le 29 septembre à Cudworth.

M. Emile Baril est décédé à St-Grégoire, Qué., le 16 septembre à l'âge de 73 ans. M. Baril était un ancien paroissien de Domremy, où il a demeuré pendant plusieurs années. Il était l'époux de feu Berthe Begrand.

Mlle G. Reimnetz, fille de M. Louis Reimnetz, de Charny, Qué., a passé quelques semaines à Domremy en visite chez ses cousines, Mmes Joseph Georget et Joseph Marsollier, et son cousin, M. Emilius Lavertu.

MM. Raymond Baudais et Alain Nault sont retournés à leur collège respectif, Raymond, au collège Notre-Dame de Prince-Albert, et Alain au collège de Gravelbourg.

RADIO GRAVELBOURG

710 kc/s jour — 1230 kc/s soir

DIMANCHE

[illegible]—Messe dominicale
[illegible]—Bulletin de nouvelles
[illegible]—Musique
[illegible]—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal. Sur quatre roues
1.00—Radio-Journal. Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal. Musique de ballet
3.00—Radio-Journal
3.15—Cinéma, miroir du monde
3.30—Orchestre de chambre
4.30—Soirée de hockey
7.00—Trente minutes d'informations
7.30—Le cabaret du soir qui penche
8 [illegible] sportive
8.05—Le cabaret du soir qui penche

Du lundi au vendredi inclusivement

7.30—[illegible]
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Variétés
8.30—Partage du matin
9.00—Radio-Journal. Jeunesse Dorée
9.15—Les visages de l'amour
9.30—Les Joyeux Troubadours
10.00—Radio-Journal
10.10—Intermède [illegible] sportive
10.20—Chansonnettes
10.30—Une demi-heure avec . . .
11.00—Radio-Journal. Chansons de la maison
11.15—Femina
11.30—Détente
11.34—Tu es Roi chez toi
12.00—Pot pourri musical
12.15—Nouvelles
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—Plein soleil
12.34—D'une page à l'autre
1.00—Arc-en-ciel
1.15—Requêtes et succès
2.45—Coeur à coeur
3.00—Radio-Journal
3.15—Les aventures de Tintin
3.30—Picotin
3.45—Rythmes sud-américains
4.00—Psychologie de la vie quotidienne
4.15—Inspecteur Tanguay
4.30—Vie de femmes
4.45—Radio-Sacré-C.
5.00—Radio-Journal. Coin des tout-petits
5.30—Club 710
5.58—L'Angélus
8.45—Le chapelet
9.30—Nouvelles de [illegible]
10.10—La pensée du soir

LUNDI

6.00—Le petit ensemble vocal
6.15—Politique
6.30—Domicile adoré en famille
7.00—Trente minutes d'informations
7.30—Sur toutes les scènes du monde
9.00—Adagio
9.40—La revue des arts et des lettres

MARDI

6.00—Neal Chotem
6.30—Domicile adoré en famille
7.00—Trente minutes d'informations
7.30—Hier et aujourd'hui
8.00—Concert symphonique
9.00—Récital d'orgue
9.40—Regards sur le Canada français

MERCREDI

6.00—Rien qu'une chanson
6.30—Domicile adoré en famille
7.00—Trente minutes d'informations
7.30—Concert du mercredi
9.00—Petit concert
9.40—Les mondes imaginés

JEUDI

6.00—Variétés de Québec
6.30—Domicile adoré
7.00—Trente minutes d'informations
7.30—Petites symphonies
8.00—Compositeurs sud-américains
9.00—Musique de chambre
9.40—Place publique

VENDREDI

6.00—Chorale du Canada français
6.30—Domicile adoré
7.00—Trente minutes d'informations
7.30—Fes[illegible]
9.40—De[illegible] un [illegible]

SAMEDI

7.00—Radio-Journal
7.02—Soleil levant
8.00—[illegible]
8.15—Nouvelles
8.25—Nouvelles agricoles
8.30—Variétés
8.45—Commentaire agricole
9.00—Radio-Journal. Images du Canada
9.30—En sortant de l'école
10.00—Radio-Journal
10.10—Chansonnettes
10.30—De l'Olympia au Carnegie
11.00—Opéra
3.00—Radio-Journal
3.15—Les aventures de Tintin
3.30—La langue bien pendue
4.00—Radio-Journal, Reportages
4.30—Convertis du 20e siècle
5.00—Musique populaire
5.15—Le chapelet en famille
5.30—Soirée du hockey
7.30—Trente minutes d'informations
8.00—Visite chez les chansonniers
9.00—Blues et insomnies

Mme Paul Dufault agée, de 58 ans, inhumée à St-Front le 28 septembre

ST-FRONT — Mme Paul Dufault (née Lydia Caillier) est décédée le mardi 25 septembre à l'hôpital de Rose Valley, où elle avait été transportée à la suite d'une crise cardiaque après deux ans de maladie. Elle était âgée de 58 ans.

Mme P. Dufault est née à Notre-Dame-de-Lourdes, Man., le 8 septembre 1904, et elle s'y mariait le 4 août 1926. Elle vint avec son époux quelques semaines plus tard fonder un foyer sur une ferme près du Lac Charron. Excellente chrétienne, elle a élevé ses dix enfants dans l'amour et la crainte de Dieu. Depuis 1956 elle demeurait au village avec les plus jeunes de ses enfants.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 28 septembre en l'église paroissiale au milieu d'un très grand nombre de parents et amis. Le R. P. G. Massé, P.S.M., chanta la messe de Requiem et présida à l'absoute.

Les porteurs étaient quatre fils de la défunte, Martial, Henri, Abel et Gérald, et ses deux frères, Edouard et Henri. M. H. Vaillancourt portait la croix mortuaire, et M. H. Moyen fit la quête.

Les Dames de Ste-Anne, dont Mme Dufault était membre, faisaient partie du cortège avec la bannière portée par M. M. Samson. Mmes M. Samson, B. Moisan, L. Le Strat et D. Quessy tenaient les rubans.

Mme Dufault fut précédée dans la tombe par son époux, en 1954.

La défunte laisse dans le deuil quatre filles, Isabelle (Mme N. Paulson), de Transcona, Man., Yolande (Mme John Shearer), de Daphne, Colette (Mme Armand Moyen) et Paulette (Mme Ernest Pylatiuk); six fils, Martial, Henri, Abel, Aurèle, Gérald et Etienne; son père, M. Oscar Caillier, âgé de 86 ans; quatre frères, Charles, Edouard et Alphonse, tous de St-Front, et Henri, de Cardinal, Man., et 13 petits-enfants.

Le jeune Etienne, qui est au collège de Gravelbourg, a pu se rendre pour les funérailles grâce au dévouement de M. Caron, professeur, et de son ami, Julien Le Strat, qui l'ont conduit au automobile pendant la nuit du 25 au 26 septembre. Tous les enfants, à l'exception d'Aurèle, qui est à l'Université d'Ottawa, étaient présents.

Parmi la foule on remarquait M. et Mme Henri Caillier, de Cardinal, Man., M. et Mme Roland Lachance, de St-Boniface, Mme Gislaine Caillier et ses enfants, Anita, Lorraine et Joseph, de Kelvington, M. et Mme Henri Dufault et M. Abel Dufault, de Merritt, C.-B., M. et Mme Lucien Leblanc, de Flin Flon, Man., Mme N. Paulson, de Transcona, Man., M. et Mme John Shearer et leur mère, Mme Shearer, de Daphne, MM. et Mmes Luc, Harry et Maurice Pylatiuk et J. Sobsyshyn, de Rose Valley.

Remerciements

Les familles Dufault et Caillier remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie par leurs prières, bouquets ou offrandes de messes à l'occasion de cette dure épreuve.

Çà et là

M. Wayne Weite est allé pour une deuxième année prendre charge d'une classe à l'école de Marcelin; son frère, Robert, est retourné poursuivre ses études au collège St. Thomas More à l'Université de Saskatoon.

Plusieurs puits ont été creusés durant l'été dans la paroisse et avec bons résultats: chez M. Joseph Le Strat à 60 pieds, chez M. Paul Fortin au village à 80 pieds, chez M. Roger Quessy à 70 pieds, et au couvent à 75 pieds.

Avec une température idéale depuis trois semaines, la moisson est enfin terminée donnant un rendement très convenable. Malheureusement la pluie de cet été en a quelque peu diminué la qualité.

Wawota

Va-et-vient

[illegible]es Anita et Lorraine Beaulne, de Regina, étaient, en dernière fin de semaine, chez leurs parents. Lorraine se rendait à Regina pour prendre un cours de sténographie et demeure avec sa soeur, Anita.

M. et Mme Maurice Zébière et [illegible] enfants rendirent visite à [illegible] et gendre, M. et Mme Jacob Eberlé, de Montmartre.

M. Pierre Charles, instituteur à [illegible]den, rendit visite à ses parents, à Dumas.

Mme Charles Guay, de St-Boniface, visita M. et Mme Alfred Charles, à Dumas.

MM. et Mmes Cyprien Berthollet et André Charles, de Regina, rendirent visite à Mme Délima [illegible].

Malade

[illegible] est passé à l'hôpital.

L'espérance est un emprunt fait au bonheur. — RIVAROL.



PONTIAC 1963 — L'apparence de la Pontiac 1963 a été modifiée et comprend un avant nouveau avec grille en deux sections et phares jumelés superposés et un nouveau montant de pare-brise mince et incliné vers l'avant. Le Hard Top Parisienne 4-portes qu'on voit ici est l'un des 12 modèles Pontiac fabriqués à Oshawa par General Motors of Canada. Son nouveau moteur 6-cylindres de 230 po.cu. pèse 140 lb. de moins que son devancier, possède 7 paliers de vilebrequin et développe 140 C.V. La génératrice Delcotron à courant alternatif ménage la batterie et équipe toutes les Pontiac 1963.

Meyronne

Décès

Le lundi 24 septembre, la paroisse était éprouvée par le décès de M. E. Brault. M. l'abbé B. Adée, curé, dirigea les prières récitées au salon funéraire de Laflèche, le 26 septembre, à 8 h. p.m., et chanta le service funèbre dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes de Meyronne. La chorale fit les frais du chant.

Les porteurs étaient MM. Magloire et Daniel Bouvier, Victor Lalonde, François Brière, Gérard Monette et Emile Frérotte. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Le cortège funèbre comprenait M. et Mme Adolphe Lalonde (Cécile) et leurs enfants, Mlle Marie Bouvier et MM. Arsène et Alexandre Bouvier, de Gravelbourg et Meyronne, M. et Mme Stanislas Lalonde et leurs enfants et M. et Mme Léonard Boreson (Germaine), de Hawarden, Sask., Mme Onnie Oga (Juliette), de Calgary, Alta, ainsi que d'autres parents et amis, de McCord, Ferland et Laflèche.

M. Emile Brault est né à Joliette le 17 septembre 1897 et arriva dans l'Ouest en 1926.

Le défunt laisse dans le deuil deux frères, de Joliette, Qué.

Va-et-vient

Mme Yvonne Brisebois était l'hôte de M. et Mme Adrien Brisebois et de leurs nombreux parents, de Ferland.

M. Joseph Coleman, de Toronto, ainsi que M. Paul Marion, de St-Boniface, étaient les hôtes des familles Arthur Smith, de Meyronne, et Peter Theis, d'Admiral, Sask.

M. et Mme Sinaï Brière, en route pour Mankota, où ils se rendaient sur leur ferme exploitée par leur fils, M. Marcel Brière, s'arrêtèrent chez M. et Mme François Brière.

Rentrée des classes

Bonne année scolaire aux étudiants éloignés de la paroisse: à l'école de Ferland, Jocelyne et Marcelle Fournier; au collège Mathieu, Roger, François et René Monette; au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, Mona et Viviane Smith.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Regina Sask.)

Assemblée régulière

La prochaine assemblée régulière mensuelle du Conseil sera à Sedley. Les épouses des membres sont aussi invitées. Cette assemblée se tiendra dans le soubassement de l'église de Sedley, le 12 octobre, à 8 h. p.m. Les dames se rendront à la maison du frère Paul Béchard, de Sedley, où les membres iront les rencontrer après l'assemblée. Là aura lieu une soirée organisée par les membres du district de Sedley et Lajord.

Remerciements

Au frère Jean O'Shaughnessy, sy, Député de District, et sa troupe, pour l'installation des officiers du Conseil.
député de district, et à sa troupe.

Au frère Les Donnelly, navigateur, et à son assistant, le frère J. Gottselig, contrôleur de l'assemblée générale Père Hugonard, pour la présentation de bannière au Conseil Langevin, don de la "Father Hugonard 4th Degree General Assembly".

Aux visiteurs, les frères Mickey Boyle, membre du 4e degré, Aurèle Poirier, président général du programme des six points pour le Conseil Regina no 1247, et Bill Argan, président de Relations Publiques du Conseil d'Etat, pour y avoir assisté.

A tous ceux qui ont aidé à la transportation des jeunes de la "Queen City Midget Football League" à l'occasion de la vente des billets de cette ligue, les 13 et 14 septembre.

Félicitations

Au frère Jean O'Shaughnessy, notre nouveau Député de District, pour avoir été nommé comme député du district no 1.

Au frère André Charles et à son épouse à l'occasion de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de David Anthon[illegible]

Au frère Edouard Tessier et à son épouse à l'occasion de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Suzanne-Marie.

Au frère Roger Poissant et à son épouse à l'occasion de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de René Alexis.

Condoléances

Sincères condoléances à la famille de M. Alexis Daoust, de Winnipeg, à l'occasion du décès de ce dernier. M. Daoust était an[illegible] Conseil Langevin de Regina.

Souhaits

Les membres du Conseil Langevin souhaitent au R. P. Rufin Turcotte, O.F.M., bon succès dans son nouveau ministère.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Impressions d'un nouveau

Après une absence de trois ans, je suis de retour aux études. Mais, avant de retourner à une maison de savoir, il faut choisir la bonne. C'est déjà là, à mon avis, une des journées les plus importantes de l'année scolaire de tout étudiant sérieux. Conscient donc de l'importance d'une éducation vraiment catholique et attiré par le désir de parler et écrire un meilleur français, je me suis dirigé, comme tant d'autres d'ailleurs, vers le collège Mathieu.

Arrivé au collège trois jours avant les autres élèves, j'ai donc eu amplement de temps pour faire connaissance avec les Pères Oblats et les autres membres du corps professoral, sans oublier les frères coadjuteurs qui ne perdaient pas une minute afin que tout soit prêt pour la rentrée des élèves. J'ai été frappé par l'accueil chaleureux dont j'ai été l'objet au collège. Le R. P. Recteur en tête, puis tous les autres ne manquaient pas une occasion pour me mettre à l'aise. Pourtant, ce n'aurait pas du être une surprise puisque je retrouvais simplement les Pères Oblats que j'avais laissés en quittant le nord. J'ai passé le reste de ces trois jours à la bibliothèque du collège, tantôt regardant les titres de divers bouquins, tantôt lisant les nouvelles de la journée ou tout simplement feuilletant une revue scientifique ou sportive. D'heure en heure mon admiration grandissait à la vue d'une bibliothèque si bien garnie et seule la certitude de ne pouvoir lire tous ces livres me chagrinait.

Maintenant, étant l'un des premiers arrivés, je me préparais à assister au grand spectacle de la rentrée. On dit que tout collège n'est vivant que lorsque les élèves sont présents; petit à petit donc, les élèves entraient, un peu comme le sang qui entre dans les veines d'une victime inanimée. Bientôt je prenais contact avec le vrai collège, celui qui fourmille d'activités et de gars intéressants à rencontrer. Puis, la maison était bien vivante, bien souriante. Ici et là des groupes qui parlaient français, d'autres anglais. Après quelques jours, ces deux langues s'accordaient et s'entremêlaient un peu comme les notes noires et les notes blanches d'un piano pour jouer le concerto de l'harmonie. Et, bien que le collège insiste surtout sur le français, la vue de cet incident dans notre pays bilingue restera longtemps dans le tiroir de mes souvenirs.

Une semaine a passé, puis deux. Les plus grands se sont efforcés de voir à ce que les moments de loisirs des plus petits soient bien organisés, et ces derniers se sont empressés de voir au développement de leurs muscles afin de s'assurer de meilleures heures d'étude et aussi sans doute, afin de se préparer à conserver au collège sa réputation et ses trophées scintillants.

En somme, on a l'impression d'entrer dans une maison étrangère où l'on aurait la joie de retrouver une famille d'amis. Nous sommes à peine entrés que nous voilà tous derrière la maison à jouer au football ensemble comme des amis qui se connaissent depuis toujours. A peine aussi sommes-nous entrés dans notre chambre que d'autres entrent aussi pour demander une information ou tout simplement pour jaser, comme si l'on avait demeuré là depuis longtemps. Il me semble donc faire partie d'une grande famille, une famille joyeuse et unie.

Telles furent donc mes premières impressions du collège. Ajoutez à cela un esprit de chrétienté vécue, sans cesse renouvelé par des directeurs spirituels des plus compétents. Constatez vous-mêmes la qualification des professeurs et les richesses du cours enseigné et comme moi, vous serez des plus impressionnés. Comme tant d'autres, après quelques semaines seulement, je réalise que les règlements et l'atmosphère générale du collège ne font que nous aider à vivre plus pleinement notre vie d'étudiants tout en nous préparant mieux à l'avenir: l'avenir au cours duquel nous ne ferons que mettre en pratique les conseils reçus au collège, de même que les principes sous l'étendard desquels nous avons été habitués à vivre. Merci donc, Mathieu, d'avoir été sur mon chemin vers l'avenir.

Paul LEROUX.

La retraite

Les derniers jours de cette semaine furent très importants pour tous les collégiens. Nous avons eu l'honneur d'avoir le R. P. E. Servel, O.M.I., de France, comme prédicateur de notre retraite annuelle. Nous étions chanceux d'avoir ce bon père pour ces quelques jours parce qu'il a beaucoup d'expérience, ayant longtemps travaillé dans divers pays d'Europe. Il fait actuellement une tournée de prédication d'un an au Canada.

Les élèves furent divisés en deux groupes. Ceux d'Immatriculation ont eu leur retraite du jeudi matin au vendredi midi, les élèves des Arts le vendredi après-midi et le samedi. La retraite fut composée de cinq ou six sermons, de chapelets, de chemins de croix et de temps libre pour la méditation. Le père prédicateur nous a instruit d'une foule de choses nouvelles, mais surtout il nous a rappelé les vérités de base à mettre en pratique durant cette année scolaire et durant toute notre vie.

Même si elle fut courte je suis certain que nous en avons tous profité beaucoup. C'est pourquoi, après la grand-messe de clôture nous avons cru bon de remercier le Révérend Père en lui offrant un bouquet spirituel de la part de tous les élèves.

Roderic BEAUJOT.

Cadillac

Baptême

Le 23 septembre: Robert-Rolland-Joseph, fils de M. et Mme Adrien Bertrand, né le 17 septembre à Swift Current. Parrain et marraine, M. et Mme Rolland Tremblay, représentés par M. et Mme Raymond Lacelle.

Çà et là

Le souper annuel à la dinde aura lieu le 8 octobre, jour d'Action de grâces.

Mlle Madeleine Evesque est partie pour Regina, où elle suit un cours de coiffeuse.

Mme John Kucik, fils, est revenue de l'hôpital, où elle a subi une intervention chirurgicale.

Val Marie

Mariage Perrault-Paradis

Le samedi 29 septembre, M. l'abbé Foley, curé de Mankota, bénissait le mariage de Mlle Yolande Paradis, fille de M. et Mme Eugène Paradis, à M. Victor Perrault, de Ponteix. Voeux de bonheur et longue vie aux nouveaux époux.

Décès

M. Philéas Clément est décédé samedi dernier à l'hôpital de Swift Current. Il était paralysé depuis une couple d'années.

St. Petersburg, Floride

Retour en Floride

M. et Mme Alfred Choquette ont le plaisir d'annoncer à leurs amis qu'ils sont de retour en Floride après un séjour de trois mois à Sudbury, Toronto et Vancouver, où ils visitèrent leurs fils et fille et assistèrent au mariage de leur petite-fille. Ils se disent enchantés de la courtoisie de la compagnie aérienne Trans-canadienne au cours de leur voyage.

Installation de M. l'abbé L. Savoie, comme curé de Bellegarde, Sask.

BELLEGARDE — Le dimanche soir 16 septembre avait lieu l'installation de M. l'abbé Léon Savoie dans la paroisse St-Maurice. Mgr Herménégilde Poirier, P.D., curé de Forget, enfant de la paroisse, présida la cérémonie.

M. l'abbé M. George, curé de Storthoaks, lut la lettre de nomination du nouveau curé qui alors prononça sa profession de foi. Suivirent ensuite les divers phases du rituel: la transmission des clefs de l'église, la coquille de baptême, le ciboire, le calice, les saintes huiles et le livre de l'Evangile.


M. l'abbé Léon Savoie

Mgr Poirier conduisit alors M. l'abbé Savoie à l'autel et lui donna le baiser de paix. M. l'abbé Savoie bénit ses nouveaux paroissiens et leur dit quelques mots appropriés.

La bénédiction du Très Saint Sacrement fut célébrée par M. l'abbé Savoie, assisté de MM. les abbés Emile Toupin, curé de Bellegarde, et J. Reidy, curé de Moosomin, comme diacre et sous-diacre. Les Frères du Sacré-Coeur exécutèrent les cantiques.

MM. les abbés G. Rushka, curé de Kennedy, L. Albers, de Moosomin, P. Finnin, de Cantal, et le R. P. A. Hamel, P.B., de St-Boniface, Man., étaient présents.

Banquet

Un banquet pour les prêtres et les invités avait eu lieu avant la cérémonie au couvent des Filles de la Croix.

Les paroissiens se réunirent dans la salle paroissiale après l'installation. Le R. F. Alexis, S.C., lut l'adresse de bienvenue à M. l'abbé Savoie, auquel celui-ci répondit en termes choisis. Un délicieux goûter fut servi et tous les paroissiens rencontrèrent leur nouveau curé.

Cordiale bienvenue dans la paroisse à M. l'abbé Léon Savoie et à sa tante, Mme F. Savoie.

Quarante Heures

Le dimanche 25 septembre avait lieu l'ouverture des Quarante Heures après la grand-messe. Merci à M. l'abbé Lionel L'Heureux, curé de St-Hubert, prédicateur.

Mariage Perreaux-Cop

Le mardi 18 septembre, M. l'abbé Léon Savoie, curé, bénissait le mariage de Mlle Georgette Cop, fille de M. et Mme Wilfrid Cop, à M. Georges Perreaux, fils de M. et Mme Fernand Perreaux.

La mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche avec jupe bouffante en tulle et dentelle; son voile court était retenu d'une couronne. Elle portait des roses rouges.

Les filles d'honneur étaient Mlles Paulette Cop, soeur de la mariée, et Lucille Cop, cousine de la mariée, et les bouquetières, Mlles Gisèle et Michelle Cop, soeurs de la mariée. Elles portaient des robes de velours rouge avec chapeaux ornés de voilettes blanches et bouquets de fleurs blanches.

MM. Edouard Perreaux, frère du marié, et Jean Norman, cousin du marié, les accompagnaient.

MM. Albert Martin et Roger Perreaux agissaient comme huissiers.

Les religieuses des Filles de la Croix et les élèves de l'école firent les frais du chant.

Une centaine d'invités se rendirent à la salle paroissiale pour la réception.

M l'abbé Savoie bénit la table, et M. Georges Wilvers était maître de cérémonies. M. Emile Cop proposa le toast à la mariée auquel le marié répondit gentiment.

La soirée eut lieu dans la salle d'Antler.

Çà et là

Mme Francis Sylvestre, Mlle Jeannine George et M. Jean-Charles Poirier ont passé quelques jours é l'hôpital de Redvers.

M. et Mme Lucien Paulhus et leurs enfants se sont rendus à Brandon, récemment.

M. et Mme Roland Martine, de Duck Lake, ont visité leurs parents, M. et Mme Marcel Martine.

Mlle Paulette Gauthier a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Joseph Gauthier.

M. et Mme Ernest Guillemin, de Forget, ont visité leurs parents de la paroisse.

Lac Pelletier

Çà et là

Mlles Irène et Béatrice Monette ont été à Gravelbourg visiter M. et Mme André Bouvier, le mercredi 26 septembre.

M. Lloyd Gobeil, de Saskatoon, était de passage ici en visite chez ses amis.

M. l'abbé R. Larrivière est venu à Lac Pelletier, dernièrement.

Mlle Doreen Rambow se rend chez ses parents à Hodgeville, toutes les fins de semaines.

Mme Ann Studer est allée à l'Université de Calgary, et M. Denis Studer doit s'y rendre aussi en fin de semaine.

Mlle Rita Bonneau, de Regina, s'est rendue à Vesper visiter ses parents, M. et Mme Jos. Bonneau.

M. et Mme Georges Pellerin, Mariette Pellerin, Géraldine et Réal Dumesnil, de Lac Pelletier, se rendaient à Ponteix, le dimanche 23 septembre.

M. Louis Monette et Mme Déllina Monette allaient visiter M. Alec Provençal, hospitalisé à Ponteix.

M. et Mme Albert Lemay et leur famille venaient visiter Mme D. Monette.

Les parents de Mme Jake Tiecrhoeb sont venus du Manitoba la visiter pendant la fin de semaine du 23 septembre.

M. et Mme Ken Braaten, de Neville, allaient visiter MM. et Mmes Lucien et André St-Jacques, de Cadillac.

Souper paroissial

Les Dames de Ste-Anne de la paroisse se réunissaient récemment pour organiser un souper à la dinde et un bingo.

Le pèlerinage du Concile au sanctuaire de Lisieux

LISIEUX — C'est bien ainsi qu'on pourrait appeler le pèlerinage annuel en l'honneur de sainte Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, cette année en son sanctuaire de Lisieux. En effet, il aura lieu le dimanche 7 octobre, à peine quatre jours avant l'ouverture solennelle du grand Concile oecuménique à Rome. C'est vraiment l'événement de l'année et même du siècle, puisque le dernier Concile a eu lieu il y a près de 100 ans, en 1870.

Il est intéressant de noter que Thérèse Martin est née moins de trois ans après ce Concile, soit le 2 janvier 1873. Sa vie s'est donc déroulée dans les premières années qui ont suivi la proclamation du dogme de l'infaillibilité du Pape. Et Dieu sait quel respect, quelle confiance et même quelle vénération elle avait envers le saint Père.

Rappelons quelques dates importantes de sa vie: le 13 mai 1883, dimanche de la Pentecôte, sourire de la sainte Vierge et guérison miraculeuse; le 29 mai 1884, dimanche de la Pentecôte également, Thérèse demande à son père la permission d'entrer au Carmal. Trois ans et demi plus tard, le 20 novembre 1887, elle était au pied du saint Père, Léon XIII, pour demander la même faveur, après avoir visité son Evêque, dans le même but.

Essayons de nous imaginer un peu ses sentiments, en ces différentes circonstances: demande de guérison ou demande d'entrer au Carmel à 15 ans. Eh bien, chers amis de sainte Thérèse, des sentiments semblables doivent nous animer à l'approche de ce grand événement que sera le 21e Concile et pendant tout le temps qu'il durera. Sa Sainteté le Pape Jean XXIII, glorieusement r é g n a n t, qui, comme il le dit, sous l'inspiration du Saint-Esprit, a eu l'idée de convoquer un Concile, n'a pas reculé devant le travail et les responsabilités que cela imposerait. Il a exprimé l'idée que ce Concile devrait être comme une nouvelle Pentecôte, où le Saint-Esprit aurait la grande part du travail, en inspirant les travaux à faire et les décisions à prendre. Tout ce qu'il nous demande, mais il le fait avec insistance, c'est qu'on fasse notre part en prières et sacrifices quotidiens, pour le succès du Concile.

Rappelons les principaux buts du Concile, énoncés par le Pape lui-même. Promouvoir la Propagation de la Foi Catholique; renouveler la vie salutaire dans la moralité chrétienne; adapter la discipline de l'Eglise aux besoins des temps; enfin, un but ultime, même si entrevu dans un avenir plus ou moins rapproché, l'Unité de l'Eglise, c'est-à-dire, l'union de tous les humains sous un seul Pasteur.

Le pèlerinage au Sanctuaire de sainte Thérèse, le dimanche 7 octobre, sera un de ces mille moyens de supplier le Ciel, aux intentions du Pape. Cette année, en même temps que la solennité de la fête de sainte Thérèse, a lieu celle de Notre-Dame-du-Rosaire. Et comme le Pape a mis le succès du Concile sous la protection de saint Joseph, sainte Thérèse sera heureuse de voir mêler la dévotion envers elle à celle de Marie et Joseph qn'elle a si bien honorés elle-même.

Pour tous les pèlerins, il y aura des sacrifices à faire. Faisons-les généreusement. Car si sainte Thérèse revenait sur la terre, pendant la durée du Concile, elle serait encore un modèle de prières et de sacrifices pour tous, à la demande du saint Père. Durant sa courte vie, ses sacrifices et ses prières à l'intention des missionnaires pour la conversion des païens aussi bien que des pécheurs, montrent bien son désir de l'Unité de l'Eglise.

Les évêques représenteront officiellement les fidèles, mais ne les laissons pas seuls. Soyons avec eux d'esprit et surtout de coeur, assurés que plus on priera et se sacrifiera, plus on sera prêts à accepter les décisions qui y seront prises et plus ces décisions seront favorables au bien des âmes, à la vie de l'Eglise et à la gloire de Dieu.

Que sous la direction de Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., nombreux soient les prêtres, religieux, religieuses et laïques du diocèse ou d'ailleurs au sanctuaire de la "Petite Fleur du Carmel", à Lisieux, le 7 octobre.

Cette année, les cérémonies n'auront lieu que dans l'après-midi (heure normale): 1 h., messe basse et confessions; 3 h., chapelet vivant et couronnement de la statue de sainte Thérèse; 4 h., messe solennelle et sermon par Mgr G. Couture; 6 h., souper au sous-sol de l'église aux prix de $1.50 pour adultes et de 75c pour enfants. Cordiale bienvenue à tous et chacun.

Prud'homme

Personnel enseignant

Les écoliers, au nombre de 235, sont répartis en onze classes, dont les instituteurs sont la Rév. Sr Anne-Thérèse, Mme B. Rousseau, la Rév. Sr Marie-Victoire, Mme Loretta Lepage, Mlle Jeannine Poulin, M. John Kosmynka, la Rév. Sr St-Daniel, M. Joseph Symak, et pour les classes supérieures, M. Laurier Lepage, les Rév. Srs Rose-Marie et Marie-Vianney, principale. Mme Annette Lepage enseigne aussi une partie de la journée.

Le vendredi 21 septembre, les professeurs des classes supérieures sont allés en journée pédagogique à Humboldt. Les élèves profitèrent des beaux jours pour organiser des joutes de football et de ballon-volant avec les écoliers des villages voisins.

Va-et-vient

M. et Mme Albert Vickzo, de la Colombie-Britannique, étaient en visite chez MM. et Mmes Ludger et Edouard Painchaud.

M. l'abbé André Poilièvre et Mlle Cécile Poilièvre, de Saskatoon, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Jos. Poilièvre.

M. et Mme Raymond Georget et leur famille, de Saskatoon, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Ludger Fontaine.

MM. et Mmes Henri et Maurice Lepage étaient en visite chez M. et Mme C.-M. Lepage.

M. John Zacharaus, principal à Cudworth, est venu visiter M. et Mme Laurier Lepage.

Mme Emile Dupuis et Mlle Paula Théoret, de Prince-Albert, sont venues chez M. et Mme Lionel Loiselle.

M. et Mme Eugène Lévesque, accompagnés de leurs fille et gendre, de la Colombie-Britannique, étaient en visite chez les familles Lévesque et Bandet.

Félicitations à Mme Emile Préfontaine qui a gagné une automobile à un bingo à Montmartre, récemment.

Plusieurs personnes se sont rendues à Saskatoon les 21 et 22 septembre assister à la Conférence sur la vie sociale.

MM. Wilfrid Lepage et Lionel Loiselle sont partis à la chasse à Macklen.

Shower

Le 23 septembre avait lieu à la salle un shower en l'honneur de Mlle Loretta Pysh. A cette occasion un groupe de dames et demoiselles s'était réuni. De très beaux cadeaux furent offerts à l'héroïne de la fête, qui remercia gentiment les personnes présentes.

Malade

Le jeune Clément Fontaine a été hospitalisé à Cudworth.

La "nouvelle" armée française

PARIS — L'armée française "nouvelle vague" sera forte de 700,000 hommes qui pourront compter sur une force de frappe nucléaire, annonçait le ministère des Forces armées. Le ministre Pierre Messmer a précisé que priorité était donnée aux forces nucléaires stratégiques.

C'est l'armée de l'air qui sera, au départ du moins, responsable des éléments de la bataille stratégique nucléaire. Un autre groupe sera formé de "forces d'intervention". Enfin, des forces de défense intérieure, terrestres, maritimes et aériennes, étendront à travers tous les départements un réseau d'unités préparées à la lutte contre les parachutistes ou les agents ennemis. Leur armement sera moins moderne que celui des forces d'intervention; leur efficacité viendra de leur connaissance du pays, de ses habitants et de leur rapidité de déplacement.

Les étapes sont fixées pour la mise sur pied de cette armée nouvelle: dès 1964, elle sera formée et en place, déjà armée de bombes "A"; en 1969, elle sera complètement équipée et armée de bombes "H", portées par des fusées, et sans doute pourvue de sous-marins à propulsion nucléaire.

Thérèse Neumann, la stigmatisée de Konnersreuth, en Bavière, est décédée à l'âge de 64 ans, à la suite d'une crise cardiaque. Elle souffrait des stigmates depuis 36 ans, celles-ci apparaissant régulièrement sur son front, ses mains et ses pieds comme celles de Notre-Seigneur durant sa passion. Depuis 25 ans, elle n'a absorbé d'autre nourriture que l'Eucharistie.

Des milliers de fidèles ont assisté à ses funérailles qui eurent lieu le samedi 22 septembre à l'église paroissiale. M. l'abbé J. Schuhmann, curé actuel, a relevé que Thérèse Neumann avait constamment pratiqué l'imitation du Christ. Malgré sa santé déficiente, elle n'a jamais cessé de se dévouer, notamment pour les soins aux malades. L'une de ses premières préoccupations était les vocations sacerdotales; sur son conseil, nombreux sont ceux qui ont décidé d'entrer dans les ordres ou en religion.

Son corps repose maintenant dans un cercueil de chêne au cimetière de la localité, et une croix blanche très simple, y marque seule l'endroit de sa tombe.

St-Victor

Depart

M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé de St-Victor et Maxstone, vient de partir pour Rome, où il assistera au Concile du Vatican comme théologien et secrétaire de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg.

Le dimanche 23 septembre, à 4 h. p.m., un grand nombre de paroissiens se réunissaient en l'église de St-Victor pour la bénédiction du Très Saint Sacrement et la récitation de prières pour les voyageurs.

Après la cérémonie, M. l'abbé Rodrigue profita de l'occasion pour serrer la main à tous, y compris les enfants qu'il aime tant. On remarquait parmi l'assistance M. et Mme François Rodrigue, de Willow-Bunch, parents de M. l'abbé Rodrigue, ses frère et belle-soeur, M. et Mme Roméo Rodrigue, les Frères des E c o l e s Chrétiennes et les religieuses Filles de la Croix.

Une semaine auparavant, deux bourses substantielles furent présentées à M. le curé par ses paroissiens.

Les meilleurs voeux accompagnent ce pasteur pour qu'il ait un bon voyage et un fructueux séjour à Rome.

Mariage Farwell-Lalonde

Le lundi 10 septembre, en l'église paroissiale, M. l'abbé L. Rodrigue bénissait le mariage de Mlle Aline Lalonde, fille de M. et Mme Napoléon Lalonde, à M. Wilfrid Farwell, fils de M. et Mme Gérald Farwell, de cette paroisse.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle paroissiale, suivie d'un banquet servi par les dames de la paroisse. Après une soirée dansante à la salle de Willow-Bunch, les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Banff et Lac Louise. A leur retour, ils demeureront sur leur ferme à St-Victor.

Mariage McMillan-Beauregard

Le samedi 22 septembre, Mlle Juliette Beauregard, fille de M. et Mme Louis Beauregard, unissait sa destinée à M. Keith McMillan, de Regina.

Après la réception et le banquet auxquels prirent part un grand nombre de parents et d'amis, on se rendit à Limerick, où une soirée dansante était organisée en l'honneur res héros du jour.

Au retour d'un voyage de noces à Edmonton, ils demeureront à Regina.

Bingo

Le bingo paroissial aura lieu à St-Victor le mercredi 17 octobre. Venez vous joindre aux organisateurs pour une soirée agréable et un bon goûter.

Jackfish

M. et Mme Raymond Blanchette, en route pour la Californie, étaient chez leur père, M. Armand Blanchette, pendant la fin de semaine.

Mme Agnès Cadrain, de North Battleford, était en visite chez M. et Mme Jos. L'Heureux et M. Armand Cadrain. Elle était accompagnée de son fils, Gérald, et sa famille.

Mme André Nedelec a conduit son bébé à l'hôpital, ces jours derniers.

Mlle Joséphine Dion, de North Battleford, était en visite chez ses parents, M. et Mme David Dion, durant la fin de semaine.

Des religieuses étudient le jazz

MUNICH — Le jazz figure désormais au programme d'études des jeunes religieuses bavaroises appelées à devenir des éducatrices. Un stage musical a été organisé à leur intention au Centre diocésain du Pfüenz, afin de leur permettre "de se mettre à la portée des jeunes".

Mutrie

Décès

M. Bruno Lacourcière, ancien maitre de poste et fermier, est décédé le 21 septembre après une longue maladie, à l'âge de 78 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Rose Thériault; huit fils, Albert, Paul et Roland, de Mutrie, Noël, de Regina, Normand, de Sudbury, Guy, Georges et Gérard, de Vancouver, C.-B.; une fille, Cécile (Mme Fred Suronen), de Fort William, Ont.; un frère, M. Pitre Lacourcière, de Calgary, Alta.

Les funérailles eurent lieu le 24 septembre dans l'église Notre-Dame-du-Bon-Secours. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé C. Lucey, curé, assisté de M. l'abbé J.-A. Foisy, de Montmartre.

Parmi les parents et amis venus assister aux funérailles, on remarquait M. Pitre Lacourcière et sa fille, Mme Jos. Binserberg, de Calgary, Mme Alex. Lacoursière, de Ponteix, Mmes Cyrenne et Gaston Gaudu et sa fille, Michelle, de Ponteix, MM. et Mmes François et Fred Thériault, de Regina, M. et Mme Antonin Thériault, de Simney, M. et Mme Albert Thériault, de Ste-Marthe, Mme Octave Thériault, de Montmartre, Mmes Irène Manswell et Claire Soulodre, de St-Boniface, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces de Regina, Montmartre et autres endroits.

Remerciements

La famille Lacourcière désire remercier sincèrement les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs et bouquets spirituels ou par services rendus. Un merci spécial au R. P. Lucey et à M. le Dr Préfontaine, ainsi qu'aux Dames d'Autel qui ont servi le goûter aux parents et amis après les funérailles.

Nous prêchons plus par ce que nous sommes que par ce que nous disons ou faisons.

H. MASSART.

Coin des jeunes

L'histoire des Gais Manitobains

(Extrait des archives du mouvement)

On nomme équipe des "Gais Manitobains" un groupe de jeunes garçons et filles bien décidés de christianiser les loisirs de leurs compagnons et compagnes.

Leur principal moyen consiste dans la connaissance des chants et danses folkloriques et dans la propagande de ces chants et danses selon l'esprit et la technique qui les a inspirés. C'est essentiellement un groupe chargé de propager ce mouvement.

Historique des Gais Manitobains

A l'été de 1946, le curé de la cathédrale, M. l'abbé Léo Blais, de passage à Montréal, apprenait l'existence de "L'Ordre de Bon Temps". Il rencontrait son principal instigateur, Roger Varin, et décidait d'envoyer Mlle Fabiola Gosselin au camp de Contre-coeur, en septembre de la même année, suivre des cours sur ce mouvement aux frais de la paroisse de la cathédrale.

En novembre 1946, sur la demande du curé de la cathédrale, M. l'abbé A.-J. St-Laurent, aumônier de la J.O.C., a groupé des Jocistes, garçons et filles, qui ont tenté le départ de ce mouvement. Ils ont quelque peu expérimenté ces chants et danses dans trois grandes veillées qui réunissaient 200 jeunes chaque fois en plus d'une soirée pour les adultes.

A l'été de 1947, M. l'abbé A. St-Laurent, se rendant au congrès jociste, était chargé par le curé de trouver un jeune homme et une jeune fille qui viendraient à St-Boniface, lancer l'oeuvre commencée. Les Jocistes qui accompagnaient leur aumônier, témoins de ces chants et danses folkloriques exécutés pour eux par "L'Ordre de Bon Temps", revinrent convaincus des possibilités qu'ils offraient.

Et du 1er au 10 août, M. Guy Messier, de Montréal, venait à St-Boniface donner des cours de chants et danses folkloriques, aux frais de la paroisse, sous le patronage des Jocistes.

Les Jocistes surent d'abord grouper une douzaine de couples, décidés de bien profiter du passage de M. Messier. La valeur du chef et l'intérêt que présentait ces chants et danses attirèrent plus de 100 jeunes garçons et filles.

Le 10 août, un meneur, M. Maurice Arpin, fut nommé. Vers la fin d'août, plusieurs jeunes faisaient partie de l'équipe. Puis les Jocistes décidèrent d'envoyer Mlle Claire Guay à Contre-coeur pour suivre des chants et danses folkloriques. Ils s'engageaient à rembourser M. le curé de la cathédrale, si l'équipe naissante ne pouvait le faire.

Relation entre les Gais Manitobains et la J.O.C.

Les Gais Manitobains de droit et de fait forment un service de la J.O.C. et de la J.O.C.F.

Chaque section y envoie son ou sa délégué(e). Chacun doit contribuer à conserver l'esprit des fondateurs, quérir les services des jeunes garçons et filles, les plus aptes à comprendre l'esprit du mouvement et de le propager.

Les deux sections, J.O.C. et J.O.C.F., doivent avoir continuellement pour but de christianiser les loisirs des nôtres et faire en sorte que cet esprit anime le plus grand nombre possible de ceux qui s'y donnent.

Bien qu'il n'y ait que deux délégués jocistes, tous et toutes doivent se dévouer, se dépenser surnaturellement pour le mouvement. Ils doivent faire tout en leur possible pour que l'atmosphère à chacune des réunions soit catholique et canadienne-française. Que ce soit cependant intime, en ce sens que les jeunes se connaissent mieux, fusionnent, en un mot, qu'il y ait esprit de famille.

Mise en garde

Le service de loisirs n'est pas un moyen de propagande pour le mouvement de la jeunesse ouvrière, mais pour christianiser les loisirs. Ils éviteront donc avec soin de laisser entendre que ce sont les Jocistes qui ont le mérite de ce mouvement. Leur but est la gloire de Dieu en contribuant à christianiser les loisirs au Manitoba français.

Par ailleurs, pour que ce service soit toujours un moyen de christianiser les loisirs dans le milieu, il importe que l'on puisse compter sur un bon groupe qui influence et soutienne le mouvement.

L'aumônier d'au moins une section jociste aidera de son mieux le service et prendra part autant que possible aux activités et sorties des jeunes. Cet aumônier sera désigné par l'archevêque de St-Boniface.

La caisse

La caisse du service tout en demeurant séparée de celle des Jocistes constitue des fonds jocistes. Les Jocistes ne peuvent disposer de ses fonds tant que le service atteindra son but, ou du moins cherchera à le réaliser selon l'esprit des fondateurs. Advenant une extinction du service, les Jocistes devront utiliser les fonds du service pour les loisirs des jeunes. (Ebauche des constitutions approuvée par le comité dans une réunion dûment tenue le 25 novembre 1947). L'organisation fut fondée le 10 août 1947.

Pour ceux qui s'intéressent

C'est très évident et non surprenant que l'organisation des Gais Manitobains n'est pas tout à fait ce qu'elle était en 1947. Mais il faut dire, qu'en général, c'est encore "L'Ordre de Bon Temps".

La plus grande différence est le fait que le mouvement des Gais Manitobains est aujourd'hui complètement indépendant des Jocistes. En effet, les relations entre les Jocistes et les Gais Manitobains sont très rares, s'il y en a. L'organisation dépend, depuis plusieurs années, directement de l'archevêque du diocèse et du curé de St-Boniface.

Pourquoi les changements? Eh bien, toute organisation doit se tenir avec les temps, et surtout celle des Gais Manitobains qui espère continuer ses activités en 1962-63.

Etant le plus grand centre français de l'Ouest canadien, il n'y a aucun doute que cette organisation est nécessaire à St-Boniface ainsi qu'à l'Ouest. C'est très clair que l'Anglais pénètre peu à peu à St-Boniface et dans les autres centres français et si les jeunes n'agissent pas aujourd'hui, ils ne pourront pas changer la situation d'ici quelques années.

La Relève Franco-Manitobaine a pour devise "Le Français à l'Honneur"; Mgr Béliveau a dit: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre". Et je vous le dis, c'est le temps d'en mettre du français, et un moyen certain serait de voir les jeunes Canadiens français participer, supporter avec zèle, et en même temps s'amuser chrétiennement chez les "Gais Manitobains".

J'ai eu l'occasion cet été de visiter, avec les Routiers de St-Boniface, Montréal, Trois-Rivières, Québec, etc. En effet, j'ai vu le vrai Canada français, avec ses habitants et ses demeures. Etant dans ce milieu d'où sort la vraie culture française, j'étais fier de dire à mes nouvelles connaissances que j'étais, moi aussi, Canadien français, mais de l'Ouest. Pendant mon séjour à Montréal et à Québec, j'ai eu l'occasion de participer à quelques soirées canadiennes en pleine air qui furent des plus intéressantes et différentes des nôtres.

J'étais fier de dire à mes amis de par là que j'étais membre des "Gais Manitobains" et surtout que, moi aussi, je connaissais un peu le folklore canadien.

En somme, tout membre de cette organisation peut être fier, et s'il est membre actif, il peut toujours et sans reproche se considérer meilleur citoyen.

"Les Gais Manitobains" est un mouvement mixte de folklore au service de la jeunesse canadienne-française et catholique de la paroisse de la cathédrale de St-Boniface.

(à suivre)

UN MEMBRE INTERESSE.

Pour la béatification d'Edith Stein

COLOGNE — Le cardinal Joseph Frings, archevêque de Cologne, a ordonné récemment la recherche des écrits d'Edith Stein, inaugurant ainsi le procès diocésain précédant l'introduction à Rome de sa cause de béatification. L'archevêque de Cologne a demandé à tous ceux qui sont en possession d'écrits de la religieuse (lettres, carnets, etc.) de lui faire parvenir ces documents, afin qu'ils soient transmis à la Commission diocésaine de Cologne, chargée de mener l'enquête.

Edith Stein est née en 1891, dans une famille juive de Breslau (actuellement Wroclaw), en Silésie. Elle étudia aux Universités de Fribourg-en-Brisgau et de Goettingue et fut une disciple illustre du philosophe allemand Husserl, père de la phénoménologie moderne.

En 1922 — elle était alors âgée de 31 ans — Edith Stein, convertie à la foi catholique par la lecture de l'autobiographie de sainte Thérèse d'Avila, reçut le baptême. En 1933, elle entrait au Carmel de Echt (Pays-Bas). En 1942, sous l'occupation allemande, Hitler ayant ordonné l'arrestation de tous les prêtres et religieuses d'origine juive, elle fut incarcérée le 2 août et assassinée par les nazis dans une chambre à gaz d'Auschwitz, une semaine plus tard. Sa soeur, Rose, qui l'avait suivie dans la foi, mourut en même temps qu'elle.

Prière des enfants pour le Concile Oecuménique

O Saint Esprit, vous êtes descendu autrefois sur la Sainte Vierge, et sur les Apôtres réunis en prière au jour de la Pentecôte; répandez aujourd'hui la plénitude de vos dons sur le Pape et sur les Evêques du monde entier rassemblés avec lui pour le Concile Oecuménique.

Puisque vous habitez dans nos âmes, fortifiez nos esprits et nos coeurs; remplissez-les de votre lumière et de votre amour, rendez-les dociles à accueillir et à mettre en pratique les décisions du Concile.

O Esprit de Vérité, enseignez à tous les hommes le chemin qui conduit à la Maison du Père Commun, afin que, selon le désir de Jésus, il n'y ait bientôt plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur!

Pour nourrir le monde entier

En Inde, il y a 392 millions d'habitants dons la plupart ne mangent pas à leur faim.

En l'an 2000 la terre portera 5 milliards d'hommes, soit le double de sa population actuelle. Comment les nourrira-t-on?

Serons-nous végétariens?

Les animaux mangent les plantes et les hommes mangent les plantes et les animaux, mais il est évident que plus on place d'intermédiaires entre l'énergie solaire et ce que nous mangeons plus il y a d'énergie dépensée en pure perte. C'est pour cela que l'on pense que l'homme deviendra végétarien. Et c'est pour cela aussi que les recherches sont tout particulièrement orientées vers l'agriculture.

On va même plus loin: les plantes ont besoin d'eau et l'eau se trouve surtout dans la mer: on estime donc que l'idéal serait de se nourrir d'algues, ce qui est, nous en conviendrons, bien peu appétissant. Craignant pour nous la monotonie d'un tel régime, certains savants cherchent à trouver un animal marin qui se nourrirait d'algues et que nous pourrions manger.

Developper les cultures classiques

Fort heureusement nous n'en sommes pas encore réduits à manger des algues. Bientôt on saura accroître le rendement des récoltes dans des proportions énormes et rendre fertiles les endroits du globe connus pour leur aridité.

L'usine à legumes

L'hydroponique est l'agriculture dans l'eau: on a découvert que l'on pouvait cultiver des plantes dans l'eau, ce qui supprime la nécessité d'un sol fertile. Le plus grand jardin hydroponique se trouve au Japon.

Les activateurs de plantes

On a découvert différents procédés pour accroître les récoltes ou endurcir les plantes, c'est-à-dire leur permettre de pousser là où normalement elles ne pousseraient pas.

C'est ainsi qu'à l'aide de l'acide gibbérellique on parvient à augmenter de 90 pour-cent une récolte de petits pois. Cet acide permet aussi de choisir l'époque à laquelle on veut faire la récolte. Le rayonnement nucléaire permet aussi d'obtenir des résultats miracles. Au bout de trois semaines un glaïeul irradié a grandi plus qu'un glaïeul ordinaire. Il était en avance de trois mois à la floraison. Malheureusement le bombardement radio-actif agit de façon encore mal connue si bien qu'on obtient des résultats splendides mais aussi des catastrophes.

Des plantes qui fleurissent à 45° sous zéro

Grâce aux expériences du biologiste soviétique Ivan Toumanov on parviendra peut-être à faire pousser les plantes dans les régions polaires à moins que ce ne soit des oranges dans le nord du Canada: en refroidissant progressivement la température d'une plante on oblige l'eau contenue à l'intérieur des cellules à se retirer (c'est ce qui se produit en hiver). Après cela les plantes peuvent geler sans que les cellules soient détruites. On a ainsi fait fleurir un pied de cassis à une température de -45 degrés.

Pour rire un peu

— Et alors, chère amie, il paraît que votre fils parle couramment l'anglais?

— Mais oui!

— Et il comprend tout?

La dame, partagée entre l'honnêteté et la fierté, hésite:

— Oui, absolument tout, mais seulement quand c'est lui qui parle.

• • •

Jojo assiste à un meeting aéronautique. Un avion supersonique vient de décoller. Au premier "bang", Jojo sursaute.

— Papa, qu'est-ce que c'est que cette explosion?

— C'est l'avion qui passe le mur du son.

Second "bang" . . .

— Dis, papa, pourquoi l'avion il se cogne encore dans ce mur? Il ne pouvait pas le retraverser par le trou qu'il a déjà fait?

• • •

— Allons, Madame, dit la police à la conductrice d'une voiture de sport, avouez que vous faisiez au moins du 120 à l'heure quand je vous ai arrêtée.

— Je ne peux pas vous le dire, répond la jeune femme candide, il y a à peine un quart d'heure que je suis partie. Je n'ai pas eu le temps de faire 120 milles.

• • •

Cette maison avait des vitres couvertes de poussière et de taches. Un laveur de vitres passant par là s'en réjouit et s'adressa à la propriétaire:

— Un petit coup de chiffon sur vos vitres, Madame? Ce sera $10.

— Non merci, mes vitres ne sont pas sales.

— Un petit coup de chiffon sur vos lunettes, Madame? Ce sera pour rien.

• • •

— Ce matin, on nous a fait prier pour un champion.

— Tiens, lequel?

— Je ne sais pas. Le professeur a simplement dit: "Mes enfants aujourd'hui, nous allons faire une prière pour le Souverain Sportif".

• • •

L'institutrice: "Qu'est-ce qu'un veuf?"

L'élève: "C'est l'époux d'une veuve."

• • •

Le professeur: "Qu'est-ce que le sucre?"

L'élève: "C'est quelque chose qui donne mauvais goût au café quand on n'en met pas dedans."

17ième APRÈS LA PENTECÔTE



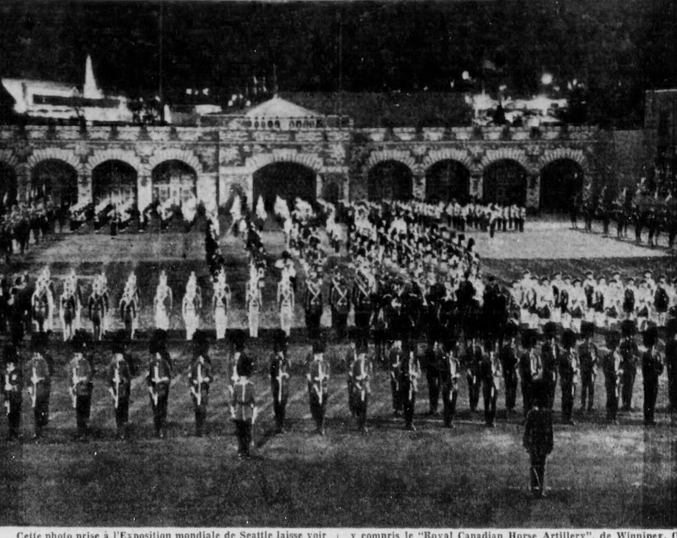
AMOUR DU PROCHAIN

Au docteur de la Loi, Jésus répond: "Tu aimeras Dieu et ton prochain de toutes tes forces". "Toutes tes forces" ne seront pas de trop, car aimer vraiment, ce n'est pas tellement facile. Mais ton coeur, ton esprit, ton âme et ton corps ne sont faits que pour cela: aimer. Seigneur, donne-moi la force d'aimer.

Société Catholique de la Bible



La campagne en faveur de la Caisse de Bienfaisance a été lancée récemment à St-Boniface, et le samedi 22 septembre, les Scouts et Guides de la paroisse prêtèrent main-forte pour la distribution de tirelires dans chaque demeure de la région. Ces tirelires seront recueillies vers la fin d'octobre et les sous qu'elles auront reçues iront à la Caisse de Bienfaisance. L'an dernier seulement, celle-ci est venue en aide à plus de 240,000 personnes du Grand-Winnipeg, soit un sur deux résidants. L'on voit sur la photo ci-dessus Patricia Little, de la 135e compagnie Guide du Sacré-Coeur, et Laurent Pelland, de la 74e troupe Scoute du Sacré-Coeur, tous deux de la rue Notre-Dame, St-Boniface, examinant une carte de la région dont ils étaient responsables dans la distribution de tirelires.



Cette photo prise à l'Exposition mondiale de Seattle laisse voir quelques-uns des 650 officiers des forces canadiennes qui prirent part à la grandiose présentation offerte par notre pays. Plus de 140,000 personnes remplirent le stadium à capacité pendant les sept soirs consécutifs et durent se rendre trois et même quatre heures avant l'ouverture du programme pour s'assurer un siège. Les divers numéros furent présentés par l'armée, l'aviation et la marine canadiennes et les "Polices Montées" de chaque province, y compris le "Royal Canadian Horse Artillery", de Winnipeg. On put entendre de très beaux morceaux de musique martiale, des marches écossaises, etc. Un des spectacles les plus coloriés fut la fameuse "Marche Musicale" de renommée mondiale des Polices Montées. Le président de l'exposition, M. Jos Grandy, déclara avec grande satisfaction que ce spectacle canadien "fut reconnu comme le plus grand et le plus excitant de l'Exposition mondiale cette année". (Photo Défense Nationale)

Journal de route des scouts de St-Boniface vers Québec

(suite)

"Et les autres?"

Seulement neuf de nos routiers marchent jusqu'au camp samedi. Les autres prennent la route, mais succombent aux tentations après quelques milles et embarquent avec les bonnes gens qui leur offrent un pouce. Ou encore, ils se promènent à St-Tite dans la matinée sans se rendre compte que l'heure avance et qu'ils ne pourront jamais se rendre à St-Roch à temps, et alors ils acceptent l'invitation de plusieurs familles qui les ramènent au camp.

Le Clan se retrouve complet au camp seulement vers les deux heures de l'après-midi. Les gars ne refusent pas d'aller se baigner au lac des Foins sur le terrain du Moot.

A 4 h. p.m., un avion survole le camp. Soudain, trois routiers du Clan St-Jacques de Montréal sautent — en chute libre s'il vous plait — puis ouvrent les parachutes et attterrissent dans un champ.

Denis Chénier nous arrive, épuisé, vers l'heure du souper. Avant de se coucher il nous apprend que Dave Prowse, un routier de Calgary, étudiant en Théologie (Anglican), est rendu à l'hôpital de Grand-Mère avec des brûlures sérieuses à une jambe, le résultat d'un accident de l'excursion de canot. Dave, en effet, nous a rendu visite plusieurs fois et même se levait tous les matins pour venir assister à la messe.

Dans la soirée il y a feu-de-camp en sous-camp et le Clan présente un chant mimé qu'il répètera le lendemain soir au feu-de-camp général.

"Son Eminence"

La visite du Cardinal Paul-Emile Léger est sans contredit le sommet des activités du Moot, du moins pour nous. Dimanche matin, tous les routiers catholiques, anglais et français, participent à une messe dialoguée avec Son Eminence.

Le Cardinal Léger nous parle avec émotion des pauvres de cette terre et nous demande, à nous routiers, si nous faisons notre part pour soulager les misères des peuples affamés. Il raconte quelques-unes de ses expériences scoutes comme aumônier il y a plusieurs années pour illustrer l'égoïsme qui ne doit pas exister dans une unité scoute. "Soyez charitables envers vos frères scouts, envers votre prochain".

Les routiers n'oublieront jamais ces paroles puissantes du prélat.

Dans l'après-midi, des sessions sont organisées pour discuter de la Confédération canadienne. Malgré la brièveté des discussions, les routiers y participent activement — dans plusieurs groupes — et doivent à certains moments servir d'interprètes.

Plusieurs visiteurs s'arrêtent dans notre camp pour se renseigner sur le Manitoba, la situation des écoles, enfin, sur nous. D'autres, venus de St-Tite, demandent à voir des routiers qu'ils ont rencontrés. Wilfrid et Léon Désilets reçoivent la visite de M. et Mme Roger Druwé. On réussit même à faire connaissance de gens ayant de la parenté dans notre province.

"La Reine du Congo"

Au feu-de-camp général, on demande notre orchestre pour accompagner des chants. "Adèle", qu'on avait préparé pour le Rover Moot de Banff (1959), est présenté et fait sensation. A la clôture de la soirée, le Père Ambroise nous remet une décoration, celle de la Reine du Congo, pour "l'esprit des routiers de St-Boniface", dit-il, et pour "leur présentation d'Adèle". Le Chef reçoit la décoration, une étoile découpée d'une boîte de conserves!

Cette dernière nuit du camp est très froide. Il n'est donc pas surprenant au lever de trouver trois gros routiers couchés dans la même petite tente. "Il faut se réchauffer", déclarent-ils.

Nous achevons le déjeuner quand Scotty et le Lagimodière entrent au camp. Scotty se dit prêt à partir, même s'il lui a fallu passer trois jours au lit durant ses vacances. Le Chef donne le signal, on sort les haches et les couteaux et le camp est démonté.

"En Route"

A 11 h. a.m., les cérémonies de clôture ont lieu à un carrefour du camp, suivies du dévoilement d'un "cairn" et de la remise de trophées. Puis les routiers prennent des photos de groupe, saluent leurs frères routiers, ceux du Clan de Nicolet en particulier, et s'embarquent. Nous quittons le camp avec autant de cris et de bruit qu'à l'arrivée.

Le Lagimodière passe d'abord au petit St-Boniface du Québec. Il nous conduit à St-Jérôme, où Claude Boily, M. l'abbé Anctil et Emilien Lavoie (Nicolet) nous quittent pour descendre à Montréal. Avant de foncer sur Ottawa, nous faisons une courte randonnée dans "les pays d'en haut" vers Ste-Adèle.

Mardi matin, il n'y a que 60 milles à parcourir pour entrer dans la capitale canadienne. On visite le Parlement et l'Université d'Ottawa, une gracieuseté du Père Soulodre.

Dans le Lagimodière, le silence règne. D'Ottawa à St-Boniface, il ne sera qu'un dortoir ambulant. De temps en temps le chahut reprend, mais c'est plus tranquille. Quelques esprits demeurent éveillés, comme notre cher Ronald qui répond au chef qui lui demande ce qu'il a dans cette grosse valise: "Vous désirez quoi?"

"Les criquets"

A Sudbury, nous retrouvons Robert Grand-Maison, ancien A.S.M. à St-Boniface et annonceur au poste CKSB, qui nous organise en quelques minutes pour passer la nuit dans la salle paroissiale de Ste-Anne, dirigée par les Pères Jésuites. Et le Père Soulodre en se couchant de découvrir des m . . .s criquets dans son sac de couchage.

Le temps est assez froid à Sault-Ste-Marie et encore davantage quand nous longeons la côte du lac Supérieur. Mais le paysage est de toute beauté. Au souper à White River, la patrouille Baudoux administre le baptême de l'eau à Marc Fontaine. Le coucher a lieu vers Schreiber.

Avant de s'arrêter à Dryden jeudi soir, nous visitons Port Arthur et Fort William, sans oublier les chutes Kakabeka. M. l'abbé Marcel Dugal nous accueille dans sa paroisse et nous abrite dans le soubassement de l'église, ce qui est certes apprécié.

"Ouf . . . rendus!"

"Quatre, trois, deux, un, zéro . . ." C'est ainsi que les routiers ont accueilli le Manitoba vers Falcon Lake. Là nous prenons le temps de ranger le matériel et les sacs. Nos routiers se font la toilette!

Et à 7 h. 15 précises, le Lagimodière s'arrête devant le Local Scout au terme de 4,000 milles de route. Trente-trois routiers sont reçus par leurs nombreux parents et amis. Quelques mots, puis le Cantique des Patrouilles termine cette route d'été du Clan. Notre-Dame . . . Victoire!

Remerciements

Nous aimerions remercier ici tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au grand succès de notre Rover Moot et, en particulier les Comités de Parents, les curés des deux paroisses, M. Roland Couture et le poste CKSB, les parents, les amis, et enfin, la rédaction de **La Liberté et le Patriote** pour les pages du journal. A tous, nos remerciements les plus sincères. Merci!

FIN



CITÉ DE ST-BONIFACE

PROCLAMATION

VU les constatations basées sur statistiques de bonne source, recueillies et publiées par le Commissaire fédéral des incendies, établissant qu'au cours des dix dernières années 798,000 incendies au Canada ont entraîné 5,589 pertes de vies, blessé sérieusement au moins 16,000 autres personnes et détruit des biens évalués à plus d'un milliard de dollars;

VU l'accroissement annuel de ces sinistres;

VU la nécessité, commandée par des raisons d'ordre humanitaire et économique, de prendre des mesures rigoureuses et améliorées de prévention d'incendies afin d'empêcher ces ruines économiques et ces tragiques pertes de vies en vue de maintenir la prospérité nationale;

VU l'opportunité de signaler à l'attention du public l'étendue et les causes fondamentales de la perte évitable en vies humaines et en biens occasionnée par l'incendie et les moyens les meilleurs et les plus rationnels propres à l'enrayer, de réserver et de fixer une période déterminée de l'année aux fins de disséminer ces conseils pratiques;

QU'IL SOIT DONC RESOLU, qu'en ma qualité de Maire de St-Boniface, je, Joseph-Philippe Guay, déclare la semaine commençant le dimanche 7 octobre et expirant le samedi 13 octobre 1962

"Semaine de prévention des incendies"

et invite les citoyens de St-Boniface à considérer le but de cette semaine spéciale les incitant à une observance publique, en temps et lieu, mais plus spécifiquement par une pratique individuelle et personnelle pendant cette semaine et toutes les semaines de l'année.

Dieu protège la Reine

Joseph-Philippe GUAY
Maire

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 2 octobre 1962.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

PIERREFLEUR

par LISE BLANCHET

NUMERO 21

— Quel fou je suis! murmure-t-il. Allez, Nancy. Allez rejoindre ma mère, la vôtre, votre amie et Danielle. Ne restez plus seule. Votre père sera là, dans un instant, je suppose . . .

— Comment trouvez-vous Fabienne? dis-je le coeur mordu d'une vague jalousie.

— Très bien, dit-il distraitement.

— Est-elle plus jolie que moi?

— Je ne sais pas . . . Je ne l'ai pas assez regardée. Et son rire est plein de jeunesse et de gaîté.

* * *

Je garde de cette soirée de Noël le plus doux souvenir. A la Messe de Minuit, j'étais à côté de Philippe et, lorsque je tournais un peu la tête, je voyais son dur, son pur profil, fixé sur l'autel. Je me sentais protégée. Il n'y avait plus de jalousie, plus de chagrin, plus rien de terne dans mon coeur. Tout était clarté, comme la lumière des cierges qui brûlaient, nombreux, autour de la crèche où des bergers adoraient un petit Enfant.

Fabienne mêla sa voix à celle des choristes, et maman, songeant sans doute à des Noëls anciens, semblait tout émue . . .

De retour chez les Régnier, on donna une légère collation à Danielle avant d'aller la mettre au lit. Il ne pouvait être question, pour elle, de veiller.

— Veux-tu venir border mes couvertures? dit-elle.

Elle avait grand sommeil, mais luttait de toutes ses forces pour garder les yeux ouverts.

— Je voudrais tant voir le Bon Enfant, au moins une fois. A-t-il toujours le même âne?

— Naturellement. Ce n'est pas un âne comme les autres: de grandes ailes le soutiennent dans le ciel.

— Comme celles des avions, ou comme celles des aigles?

— Comme celles des aigles.

— Nancy, on pourrait lui mettre une biscotte de plus dans l'assiette.

Chaque année, Danielle prépare un repas (oh! des plus frugaux) pour le Bon Enfant et son âne: une écuelle d'eau sucrée et des biscottes.

— Tu comprends, si tout le monde en mettait autant, ils auraient mal au coeur.

Je n'ai encore jamais pu savoir à qui est destinée l'eau sucrée, ni à qui les biscottes . . . J'espère que le Bon Enfant et son âne partagent équitablement . . . Au petit matin, avec des mines de conspirateurs, les grandes personnes font disparaître ces maigres provisions, ne laissant que quelques miettes, que la petite fille regarde émerveillée.

Ce soir, je chantonne doucement; et le sommeil vient la prendre.

— Dort-elle enfin? demande madame Régnier qui surgit à pas de loup.

— Oui. Elle m'a recommandé d'ajouter une biscotte dans l'assiette.

Nous rions, puis nous allons rejoindre les autres. C'est d'ailleurs le moment de passer à table.

Chacun de nous a un petit paquet dans sa serviette. Je vois, en belle position, enveloppé d'un papier transparent, le naperon que m'a brodé Danielle, cette chérie. Mais il y a autre chose . . . On dirait un écrin, et je n'ose l'ouvrir. Madame Régnier, qui a vu ma gêne, m'encourage vivement à satisfaire ma curiosité.

— Je pense, Nancy, que vous pouvez accepter ce bracelet. Il m'appartint lorsque j'avais à peu près votre âge . . . Il me semble qu'il doit vous aller.

Je vois le docteur rougir: sans doute est-il d'accord avec sa mère pour ce présent somptueux. C'est un cercle d'or, très simple, sans ciselure, orné d'une tête de reptile avec un minuscule oeil d'émeraude.

C'est une tortue, précise madame Régnier.

Décidément, nous n'en sortirons pas! Et je ressens un moment de panique, heureusement de courte durée: Caroline et ses pierres fausses, Jacques et ses mensonges, tout cela vit dans un autre monde auquel, cette nuit, je suis étrangère.

Il n'y a autour de moi que des amis chers: Philippe et son beau regard, madame Régnier, mes parents, Fabienne, et cette enfant qui dort.

"Mon Dieu, mon Dieu, la vie est là
"Calme et tranquille . . ."

Ici, nul mal ne peut m'atteindre . . .

Mon père offre à Philippe un étui à cigarettes en vieil argent, maman une écharpe de soie mauve à madame Régnier. Fabienne a un poudrier ravissant . . . Elle en pleurait de joie.

. . . Oui, j'ai vécu des heures claires, et ce soir, ayant réintégré le pensionnat, il me semble que je suis une autre personne. De Nancy enfant, il ne reste rien. Je me sens vieillie, mûrie, plus sage, peut-être . . .

Si seulement je savais où se trouve Jacques de Virens, je lui écrirais de venir chercher Caroline. Je ne veux plus la garder.

J'ai croisé, ce matin, madame Barret dans le vestibule; elle discutait avec notre professeur d'histoire qui me regarde toujours d'un mauvais oeil (il ne me pardonne pas ma gaîeté intempestive du premier jour!).

— Bah! disait-elle, ces histoires de vols, au fond, ne sont pas intéressantes, cher monsieur Ricot. D'ailleurs, ici, nous ne courons aucun risque. Il n'y a rien à prendre . . . Une chose m'inquiète bien davantage: Commodore ne quitte plus le sous-sol; il doit y avoir des souris.

En entendant cela, je me suis mise à trembler. Le chat a dû repérer la présence de Caroline . . . Heureusement, sa carapace la protège de la dent et des griffes de Commodore.

J'ai, durant une minute, la tentation d'aller chercher la tortue et de l'emmener, loin, bien loin, dans la campagne, et de l'abandonner . . . Je dirais à Jacques qu'elle s'est enfuie . . .

CHAPITRE XVIII

Fabienne fait ses préparatifs de départ: sa mère étant autorisée à quitter le sanatorium, elles vont aller vivre, toutes les deux, en Italie.

Ma compagne remplit une grande malle avec ses vêtements; elle nous distribue les quelques bibelots qu'elle possède; il m'échoit une mince statuette d'ivoire, une jeune fille souple comme une liane, avec des joues à peine rosées.

— Vous plaît-elle

— Certes! Mais j'aimerais mieux que vous restiez parmi nous.

— Nous nous reverrons, j'espère. Je vous donnerai mon adresse . . . A propos, votre fiancé est-il toujours aussi silencieux?

— Toujours.

J'affecte un air dégagé, voulant lui cacher ma blessure d'amour-propre . . . Non, il ne m'écrit plus. Sophie ne se dérange même plus pour venir me voir . . . Hélas! Tout se désagrège, tout meurt. Quel dommage! Je rêve d'éternité, de sentiments qui ne finiraient pas . . .

Pour faire dévier la conversation — il me déplaît de m'appesantir sur Jacques — je lui parle de sa mère.

— Elle n'est pas complètement guérie, me dit Fabienne; mais elle ne voulait plus rester là-haut; elle voulait aller en Italie. Une amie nous a loué sa villa à Fiesole, au-dessus de Florence, à très bon compte . . . j'essayerai de lui faire la vie douce . . . Comme vous devez être heureuse, vous, de n'avoir pas de tels soucis: vos parents se portent bien, ils vous aiment . . . Dieu vous les garde longtemps!

Ils m'aiment? Certes, je le crois! Il me le prouvent de tant de façons — mère n'a-t-elle pas gardé pour elle la fameuse robe fabriquée avec deux pantalons de père? Rien ne devrait me manquer . . . Pourtant . . .

Des larmes rougissent mes paupières et Fabienne qui s'en aperçoit veut gentiment me consoler.

— Ne soyez pas triste. Un jour, vous épouserez le fiancé de vos rêves.

— Justement, Fabienne, celui en qui je croyais n'est plus le fiancé de mes rêves. Je ne le vois jamais. Il ne me donne aucune nouvelle. Il est moins vivant, pour moi, que Caroline.

Le nom m'a échappé.

— Qui est Caroline?

D'une chiquenaude, j'envole dans le néant mes velléités de confidences: non, ce n'est pas encore à Fabienne que je parlerai de cette tortue qui me cause tant de soucis. Je dis, pourtant, en riant au milieu de mes pleurs:

— C'est une tortue.

— Joli nom pour une tortue. Elle est à vous?

— Non, à des amis.

La cloche arrête nos bavardages; essuyant mes yeux, je me rends avec Fabienne au réfectoire.

Madame Barret y pénètre en même temps que nous; elle porte dans ses bras un Commodore des plus excités qu'elle a toute les peines du monde à maintenir.

— Il va vous griffer, madame, dit sagement Fabienne.

— Il n'oserait pas . . . Savez-vous ce qu'il fait, ce vilain personnage? Il ne quitte plus le sous-sol aux vieilles caisses. Or, le jardinier y a disposé des graines empoisonnées, destinées aux souris; encore que je ne sois pas très sûre qu'il y ait des souris . . .

Elle a terriblement peur des souris et cette seule idée d'une possible invasion de ces petits rongeurs la fait trembler.

— Voyez-vous, reprend-elle, que ce malheureux Commodore mange ces graines! Ce serait du joli! Plus de Commodore!

Elle berce le chat qui se débat et lui dit de tendres paroles: il est pour elle, à cet instant, toute sa famille; et le mari et les enfants dont elle est privée . . . Le coeur des hommes — et des femmes — a-t-il un tel besoin d'amour?

J'avale presque sans m'en apercevoir une assiettée de soupe de poisson puis un grand verre d'eau. En face de moi, Fabienne grignote du bout des dents. Son départ imminent la met dans un extraordinaire état de nervosité: elle est à la fois triste et joyeuse.

— A quoi songez-vous? me demande Sabine — la forte-en-thème, celle qui serait Miss Pierrefleur, s'il y avait une miss à Pierrefleur.

— Je voudrais savoir . . . Pensez-vous que les tortues ne s'éveillent jamais avant le printemps?

Elle a un éclat de rire qui fait se retourner toutes les têtes dans notre direction.

— Mesdemoiselles, l'une de vous a-t-elle des renseignements précis sur les tortues? Nancy Muller s'intéresse particulièrement à ces reptiles chéloniens et désirerait savoir à quel moment ils rouvrent les yeux. Est-ce aux premiers feux de printemps? Attendent-ils qu'il soit un peu rassis?

Les rires fusent, et je voudrais entrer sous terre, disparaître de la vue de ces filles moqueuses.

— Nancy a une amie qui possède une tortue, dit Fabienne de sa voix si calme. Rien d'étonnant à ce que le sujet l'intéresse.

La panique s'éloigne de moi, et je souris à Fabienne.

— D'ailleurs, renchérit l'une de nos compagnes, on a bien le droit d'aimer les animaux!

Et sur ces paroles, on déclare l'incident clos.

. . . De retour dans notre chambre, Fabienne me dit qu'elle a été frappée par l'expression de mon visage lorsqu'il a été question des tortues.

— Vous étiez littéralement défigurée . . . Avez-vous quelque ennui?

Elle ajoute:

— Pas au sujet de Caroline, naturellement. Vous êtes trop sensée pour vous émouvoir sans raison . . . Mais, chez-vous, peut-être?

Eh bien si! chère Fabienne, c'est Caroline qui me hante! . . . Je compte et recompte les jours qui nous séparent du printemps . . . Je voudrais que l'hiver ne finisse jamais; je remercie le ciel de la neige qu'il nous envoie avec une rare prodigalité . . .

J'ai parfois des velléités d'agir, de faire n'importe quoi, pour sortir de cette impasse. Je me vois faisant insérer dans tous les journaux du monde l'annonce suivante: "M. J. de V. est prié de venir d'urgence à P. reprendre le dépôt confié à N."

Ah! Jacques a trouvé le seul moyen pour hanter encore mon esprit.

(à suivre)

— No 348 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				■
3						■						
4				■				■				
5												
6			■	■						■		
7						■						
8					■					■		■
9		■					■		■			
10				■								
11										■	■	
12			■			■		■				

HORIZONTALEMENT

1—Instrument qui enregistre les variations de la température.
2—Distraite. — Chemin de ville.
3—Airs, mélodies. — Douce, sociable.
4—Dit qu'une chose n'existe pas. — Lettre grecque. — Firmament.
5—Zone de l'atmosphère.
6—Marque la surprise. — Séparai. — En loi.
7—Arr. d'Albertville. — Vin renommé (plur).
8—Conduit. — Fait tort.
9—Crâne. — Eclat de voix.
10—Venue en vie. — Qui n'est pas noble.
11—Cancer.
12—Possédé. — Id est. — Attention.

VERTICALEMENT

1—Emigration périodique des troupeaux de moutons.
2—Domaine, maison. — Liquide.
3—Cuvette pour laver la vaisselle. — Au football, joueur placé entre l'avant-centre et l'ailier.
4—Roue à gorge de poulie. — Venue au monde. — Mis pour ici.
5—Cartable d'écolier. — Classe.
6—Dans le corps. — Tirer ou ramener. — Dit le Grand, pape.
7—Genre de crustacés décapodes. — Tien.
8—Ville de l'ancienne Italie.
9—Appelée "pistache de terre". — Note (plur).
10—Qui a une punition. — Mis pour ici.
11—Genre de coléoptères clavicornes.
12—Genre de palmiers. — Vaste plateau de l'Asie antérieure.

SOLUTION DU PROBLEME No 347

■ **Horizontalement:** 1. Céphalopodes; 2. Ossature; 3. Atre — Bru; 4. Enlie — Ecrous; 5. Tome — Acérure; 6. Egorgeur — Tas; 7. Nid — Arsenal; 8. Investis; 9. Ere — Ote — Ri; 10. Uo — Tonne — Ion; 11. Rupine — Acte; 12. Saur — Thonier.

■ **Verticalement:** 1. Codétenteurs; 2. Es — Nogi — Roua; 3. Psalmodie — Pu; 4. Hatier — Tir; 5. Atre — Gavion; 6. Lue — Aéré — Ne; 7. Or — Ecusson; 8. Percerette; 9. RR — Nie — An; 10. Déboutas — Ici; 11. Rural — Rote; 12. Usés — Diner.

Un écrivain rend hommage aux femmes chauffeurs

Aujourd'hui, nous donnons la parole à M. Paul Vialar, écrivain français renommé. Sans avoir été aucunement circonvenu, il distribue spontanément des fleurs aux femmes au volant, à qui il trouve une foule de qualités précieuses. Nous ne pouvons que souhaiter que les Canadiennes soient à la hauteur des femmes françaises qu'il loue si allègrement.

Le bilan de la route est, chaque semaine, terriblement meurtrier. Tant de morts et tant de blessés! On en frémit.

On frémit malheureusement aussi sur la route, comme je viens de le faire tout au long des heures que je viens de passer au volant. On tremble à chaque carrefour, à chaque dépassement. Beaucoup de sages, mais combien encore de maladroits, d'hésitants, de pilotes qui ne savent pas prendre une décision et s'y tenir, pour ne pas parler des quelques fous criminels qui existent encore.

Une leçon est à tirer de tout cela, mais aussi une constatation qui est toute à l'honneur des femmes: jamais, au cours de ces journées de perpétuel danger, je n'ai, pour ma part, été mis en difficulté par une femme au volant. Chaque fois que j'ai admiré une manoeuvre hardie, une indication donnée sans défaillance, une sage quoique sportive conduite, j'ai constaté que j'avais affaire à une femme.

Cela, je le crois, mérite d'être dit. On prête trop aux femmes (ne seraient-ce pas les hommes?) une fantaisie, une maladresse qui, je l'affirme, ne sont pas les leurs. Les femmes aujourd'hui ont appris à se conduire et à conduire les autres.

Cela semble être un symbole; c'est en tout cas l'expression de la vérité. Et il est bien agréable de se dire que nos compagnes sont pour nous des modèles de calme, de sang-froid et d'intelligence et qu'elles n'éprouvent pas, comme certains énergumènes masculins, le besoin de défouler leurs complexes en se servant d'une voiture comme d'un moyen de montrer leur puissance, mais bien comme celui de prouver à quel point, dominant la machine, elles sont capables de se dominer elles-mêmes.

Modèles de correction, de fair play, de pondération sur la route, il coule de source qu'elles le doivent être également dans leurs foyers et dans leurs rapports avec nous. Et leur façon de conduire est — ou tout au moins devrait être — une manière pour nous de les comprendre mieux en sachant les estimer davantage.

Je crois que, cela constaté, nous pouvons, plus souvent que nous ne le faisons, leur confier le volant de nos existences et la conduite de celles-ci. Appuyons-nous sur elles, car elles peuvent nous mener sans faillir jusqu'au bout de la route. Et cette certitude là n'est-elle pas déjà une des formes du bonheur?



Le Ralliement des Instituts Familiaux au sanctuaire national de Notre-Dame-du-Cap, le 11 octobre, coïncidera avec la fête de leur céleste patronne, "Mère aimable", et l'ouverture du second Concile du Vatican dans la basilique St-Pierre de Rome. Son Exc. Mgr Paul Grégoire, auxiliaire de Son Em. le cardinal P.-E. Léger, de Montréal, célébrera la messe du pèlerinage à 10 h. 30 a.m., tandis que M. l'abbé Ambroise Lafortune, le "Père Ambroise" de la télévision et de la radio, donnera l'instruction. L'après-midi, à l'issue de la procession du Rosaire, il y aura remise de décorations du mérite scolaire à des éducatrices par M. le commandeur Omer-Jules Desaulniers, surintendant de l'Instruction publique, et présentation de voeux à Mgr Albert Tessier, P.D., à l'occasion de son 25e anniversaire de nomination au service de l'éducation familiale. L'Association des Instituts Familiaux du Québec et l'Association des techniciennes en sciences familiales invitent cordialement toutes les anciennes élèves, qui le peuvent, à ce grand pèlerinage provincial au Cap.

Que la préparation aux Fêtes ne soit pas une corvée

Avez-vous commencé à y penser? Trouvez-vous qu'il est trop tôt pour cela? Pourtant il serait temps de le faire. Et pour vous le prouver, vous n'avez qu'à jeter un petit coup d'oeil sur le calendrier, vous constaterez alors qu'il ne reste même plus trois mois avant la période des Fêtes.

Chaque année, cette période essoufflante passée, vous vous promettez qu'on ne vous y reprendra plus l'an prochain. La meilleure façon de ne pas être prise au dépourvu, à la dernière minute, est de faire vos préparatifs tôt à l'avance. C'est donc dire qu'il est temps de commencer.

L'une des principales corvées du temps des Fêtes est le magasinage. Pourtant cette corvée pourrait se transformer en un véritable plaisir si le temps ne vous pressait pas tellement. Choisir ces "petits quelque chose" destinés à faire plaisir à un être cher, enrubanner des colis devraient faire partie de la joie des Fêtes. Aussi pour profiter plus pleinement de cette joyeuse période de l'année, vous allez vous préparer immédiatement.

Commencez par établir un budget en rapport avec vos moyens. Les cadeaux les plus dispendieux ne sont pas toujours ceux qui font le plus plaisir. Faites la liste des personnes à qui vous voulez faire plaisir et voyez si votre budget peut s'accommoder de votre générosité. Peut-être pas. Alors ne vous en faites pas. Il y a une solution. Vous allez vous y mettre immédiatement et fabriquer plusieurs de vos cadeaux.

Chaque année, à l'époque des Fêtes, un peu partout dans les journaux, on vous suggère quelques articles que vous aurez fabriqués de vos mains. C'est une économie, mais il y a plus. On attache une certaine valeur sentimentale au cadeau qui nous a été préparé par une personne qu'on aime. A ce moment-là de l'année, il n'est évidemment pas temps de se lancer dans pareille entreprise. Mais si vous commencez immédiatement, vous aurez le temps.

Dans les grands magasins, au rayon des patrons, vous trouverez des modèles ravissants de poupées, d'animaux, de jouets de toutes sortes. Or vous savez à quel point les jouets coûtent cher. L'opportunité vous est donnée d'économiser passablement. Qu'en pensez-vous?

Souvent, à l'époque des Fêtes, au moment de décorer votre maison, vous devez vous contenter de ce que vous trouvez dans les magasins. Si vous avez un peu d'imagination et d'habileté au bout des doigts, vous réussirez des choses personnelles qui égayeront votre maison et raviront vos invités.

Et quand le temps sera venu, vous serez prête, joyeuse et pimpante. C'est si agréable de parcourir les magasins, de recevoir des parents et amis autour d'une table bien garnie, en un mot de goûter la joie des Fêtes. Préparez-vous immédiatement.



Fromages et fruits canadiens, délices des gourmets

Lorsque vous invitez des amis à prendre un café, offrez-leur aussi un plateau de fromages canadiens assortis. On voit ici, de gauche à droite: une tranche de suisse Emmental, une section d'Oka, une autre de fromage bleu derrière une petite meule de Gouda, un triangle de Camembert, quelques tranches de notre fameux Cheddar. Biscuits salés, fruits canadiens tels que poires juteuses et raisins, voilà qui complète bien un casse-croûte agréable.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Le regard est révélateur

Chez l'homme, l'expression du regard peut être ce qu'il y a de plus beau, de plus froid, de plus intéressant ou de plus insignifiant. Ayant hérité de ses ancêtres sa stature, l'ovale de son visage, la couleur de ses cheveux, il peut même arriver à acquérir un vernis très reluisant, pourvu qu'il se cultive un peu. Mais l'expression de son regard et de ses gestes se doit à sa manière de vivre, à son attitude envers ses semblables, à l'opinion qu'il a de lui-même; c'est ce qui compte en somme et mérite d'être étudié.

* * *

Certaines personnes rappellent les ampoules aux mains: elles apparaissent seulement une fois le travail terminé.

* * *

Une éponge imprégnée d'une solution d'eau additionnée de 10 pour cent d'ammoniaque rendra aux tableaux la fraîcheur et la vivacité de leurs tons. Passez une éponge douce, essorée, puis une flanelle douce sur les surfaces traitées.

* * *

Chaque fois que vous vous êtes lavé les mains, essuyez-les très soigneusement. L'humidité ramollit en effet la couche cornée de la peau et prépare celle-ci aux gerçures, crevasses ou simplement la rend rugueuse. Après chaque lavage important, enduisez vos mains d'un peu de crème et massez rapidement.

* * *

Pour extraire du jus d'oignon sans verser de larmes: enlever une tranche sur le dessus de l'oignon, saupoudrez de sel. Ce dernier a la propriété d'attirer le jus . . . il ne reste qu'à le ramasser avec un couteau.

* * *

Urbain, fatigué de circuler dans le musée, s'est assis dans un fauteuil. Le gardien s'amène et lui dit:

— C'est le fauteuil de Charles Ier. Vous ne pouvez pas vous y asseoir.

— Ça ne fait rien, répond Urbain, je le lui laisserai lorsqu'il reviendra.

* * *

Les tissus sans repassage et qui sèchent rapidement sont épatants. Néanmoins, un petit coup de fer sur les rebords vous donnera plus de satisfaction quoiqu'en disent les étiquettes. Les experts recommandent pour les tissus synthétiques le savon pour eau froide. Il peut être employé aussi pour les lainages et les chaussettes.

* * *

Le plus lucratif des commerces serait d'acheter les hommes ce qu'ils valent et de les revendre ce qu'ils s'estiment.

Petit-Senn.

* * *

S'habiller au-dessus de ses moyens est plus dangereux encore que s'habiller au-dessous. L'effort fera crier au bluff, la parcimonie pourra toujours passer pour de la modestie.

* * *

Par un temps de chien, deux hommes attendent l'autobus. L'un dit à l'autre: "Moi j'aime toutes les saisons. En été, j'aime l'hiver, et en hiver, j'aime l'été."

* * *

Ce qu'on dit: Moulin à viande. Ce qu'on doit dire: Hache-viande.

534

by Laura Wheeler

Numéro du patron: 534

Prix: 35c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.



Q. — Je suis veuve depuis quelques années et j'ai trois enfants adolescents. Depuis plusieurs mois, un homme de mon âge me fréquente assez régulièrement. Nous nous estimons et je crois qu'un de ces beaux jours il me demandera de l'épouser. Il est bien de sa personne et nous avons des intérêts communs. Il occupe une bonne situation et a de l'argent de famille. En un mot, c'est un très bon parti. Tous mes amis qui l'ont rencontré le trouvent charmant et espèrent que je referai ma vie avec lui. J'hésite à songer sérieusement à un second mariage. Je crains pour le bonheur de mes enfants. Nous sommes allés tous ensemble à la plage et en excursions diverses au cours de l'été et ceux-ci se sont très bien entendus avec mon ami et lui a semblé avoir beaucoup de plaisir avec eux, non seulement en participant à leurs amusements, mais en causant avec eux tout bonnement. Croyez-vous que nous aurions des chances d'être heureux? — AIMANTE MAIS UN PEU LACHE.

R. — D'après ce que vous me dites dans votre lettre si bien pensée et que j'ai dû abréger à regret, faute d'espace, je dirais que dans les circonstances, un mariage avec ce monsieur ferait le bonheur des uns et des autres. Il ne faudrait pas que vous vous fassiez d'illusions cependant; il y aura des jours où tout ne tournera pas rond, mais cela arrive dans tous les ménages. La vie n'est jamais trop calme lorsqu'il y a trois adolescents dans une famille, mais si chacun y met du sien on arrive à se faire une très bonne vie de famille. Vous et vos enfants aurez à changer quelque peu certaines de vos habitudes; l'homme en question, qui est célibataire, aura à s'adapter lui aussi à un autre genre de vie. Mais si vos enfants l'aiment et le respectent et qu'il éprouve pour eux des sentiments semblables, et qu'en plus vous vous aimez bien tous les deux vous réussirez tous à vivre heureux. Avant de prendre une décision, cherchez à savoir l'opinion des enfants sur vos projets. N'allez pas les surprendre par un fait accompli. Ils croiraient que vous n'avez pas confiance en eux. N'oubliez pas, non plus, que vos enfants quitteront la maison avant peu de temps, les années passent si vite, et vous vous trouverez seule. N'allez pas perdre un bon compagnon simplement par crainte. Puisque vous et vos enfants êtes financièrement indépendants, vous possédez une autre garantie que les choses iront bien. Leur futur beau-père n'aura pas à faire les frais de leur éducation supérieure et vous n'aurez pas à lui demander d'argent pour eux. Je vous souhaite bonne chance et beaucoup de bonheur.

* * *

Q. — Que pensez-vous des cours accélérés qu'on donne dans certaines écoles publiques? Il me semble que les enfants qui sont placés dans ces classes manquent une certaine partie de leur formation et que plus tard, au niveau supérieur ou universitaire ils sont plus faibles dans certains sujets que d'autres qui ont peine au cours ordinaire. Nous sommes toujours intéressés par les réponses que vous donnez et vous en remercions.

PARENTS DEVOUES.

R. — Comme vous vous en doutez peut-être, je ne suis pas institutrice, mais je connais certains élèves qui ont eu le privilège d'étudier dans les classes dites accélérées. Tous sans exception sont plus développés que leurs amis du même âge qui suivent des cours ordinaires. Ces élèves sont choisis parce qu'ils apprennent plus vite que les autres et qu'ils s'ennuient en attendant que le gros de la classe les rattrape. Il leur faut du travail supplémentaire. On me dit que dans une classe accélérée les élèves travaillent à un rythme plus rapide et complètent le programme en beaucoup moins de temps. Ils ne "sautent" pas d'années comme on faisaient autrefois pour les élèves brillants. Ce sont eux qui souvent plus tard avaient de la difficulté à comprendre certains sujets dont ils n'avaient pas assez étudié la base. Au cours accéléré, on suit le programme prescrit pour l'année et quand celui-ci est complété on commence celui de l'année suivante, de sorte que ces élèves font trois ans dans une période de deux ans. Du moins c'est ce que j'ai cru comprendre. Ils seront peut-être jeunes pour commencer des études plus poussées, mais comme ils étudient aussi des sujets supplémentaires, ils seront prêts et forts pour les entreprendre. Ce n'est pas seulement dans les écoles publiques qu'on donne ces cours. Quelques-unes de nos écoles et certains de nos collèges en offrent de semblables.

* * *

Q. — Quoique je sois encore jeune, ma peau est très sèche et je suis passablement ridée . . . Pour que je l'admette, vous vous doutez que c'est bien vrai, n'est-ce pas? J'emploie de bons produits de beauté et chaque soir je m'enduis la figure d'une crème de nuit dont le but est de combattre les rides. Je dois avouer que les résultats ne sont pas fameux, loin de là, ils sont à peu près nuls. Connaîtriez-vous d'autres moyens dont je pourrais me servir afin d'enrayer les dommages, non des ans, mais de la sécheresse. Merci. J'aime bien le courrier.

ELLEN.

R. — D'après le ton gai de votre lettre, je serais portée à croire que les rides dont vous vous plaignez sont causées plutôt par votre habitude de rire et de sourire que par la sécheresse . . . ce n'est certainement pas celle du coeur ou de l'esprit! Puisque vous subissez des traitements qui semblent très bons, vous souffrez peut-être d'un manque de certaines vitamines et je vous conseillerais de consulter votre médecin et de subir un examen complet. Ne vous inquiétez pas trop et conservez votre gaîté.

LOUISE.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Collaborons avec les gardiens autorisés de la santé publique

par le Dr Adrien Plouffe

L'ignorance était excusable, il y a quarante ans, mais les hygiénistes, surtout depuis un quart de siècle, ont utilisé tous les moyens pour renseigner le public sur la façon de prévenir la maladie ou, du moins, son aggravation. C'est ainsi que, convenablement avertis, nos contemporains savent qu'ils doivent consulter le médecin dès que ça va pas aussi bien qu'auparavant. Et ça, n'importe qui peut s'en apercevoir.

Quelques exemples. Vous avez une petite plaie, un bobo qui n'est pas guéri après plusieurs semaines. Eh bien, ce n'est pas normal. Voyez le médecin ou allez à l'hôpital. Et après l'examen et l'interrogatoire d'usage, le docteur vous dira de quoi il s'agit. La cause de cette guérison interminable, c'est peut-être du diabète ou du cancer. Seul le médecin vous renseignera à ce sujet.

— Est-ce à dire que le cancer ou le diabète est toujours en cause devant un bobo qui n'a aucune tendance à guérir?

— Non, mais c'est au médecin qu'il faut toujours s'adresser pour savoir pourquoi cette petite plaie ne guérit pas.

Ce rhume de gorge ou de poitrine ne cède pas aux sirops ordinaires; vous toussez et, votre voix est enrouée et cela dure depuis deux semaines, voire depuis deux ou trois mois. Est-ce normal? Non? eh bien, voyez le médecin ou rendez-vous à l'hôpital. Si ce n'est rien, tant mieux. Si c'est plus grave, vous vous ferez soigner. Une multitude de cas de cancer ou de tuberculose guérissent et vous n'en entendez plus parler; mais, de grâce, voyez le médecin sur-le-champ.

Le médecin ne peut pas deviner que vous avez besoin de ses services! si vous n'allez pas le voir. C'est à vous de vous déranger, si vous voulez que tout s'arrange.

Autre exemple. Vous avez une douleur au creux de l'estomac. Qu'est-ce que c'est? Je n'en sais rien, mais ce que je sais, c'est que si j'étais à votre place, j'irais voir mon médecin et tout de suite. On oublie trop souvent que le médecin est là pour renseigner ceux ou celles qui "ressentent quelque chose de pas ordinaire dans leur organisme". Si ces malades restent chez eux, ils ne feront rien de ce qu'ils doivent faire pour se soigner et guérir!

En conséquence, le gros bon sens, la prudence et la prévoyance nous conseillent de consulter le médecin dès le moindre signe anormal, dès que vous vous apercevez qu'aujourd'hui ça ne va pas aussi bien qu'hier. Est-ce assez clair?

Renseignez-vous sur-le-champ, afin de permettre au médecin de dépister une maladie au début, c'est-à-dire au moment où elle peut guérir facilement.

S'il y a moins de mortalité par tuberculose, c'est que nos concitoyens ont compris la nécessité de l'examen médical et de la radiographie dès la toute première alerte. Résultat: la tuberculose qui faisait 3,000 victimes par année dans notre province il y a une trentaine d'années, n'est plus l'ennemi numéro 1 mais l'ennemi numéro 7 de la santé publique. Alors, que le public comprenne l'aide qu'il peut s'apporter à lui-même par sa soumission aux ministères et aux services de santé. Que M. et Mme Toulmonde prêtent main-forte à tous ceux qui se battent contre la maladie et contre la mort.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 26

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface**. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

DANS VOTRE ENTOURAGE, possibilité d'un commerce profitable et durable. Peu de capital requis. Produits en usage dans tous foyers. Détails et catalogue sur demande. **FAMILEX, Dépt. B-5, 1600, Delorimier, Montréal.**

ATTENTION NOUVEAUX

Vendeurs, dépositaires, jeunes fermiers. Vendez les meilleurs séchoirs "Rotomatic Spin Dryers" fabriqués en Allemagne. Etonnants, sèchent le linge en quelques minutes, humi-sec, prêt à repasser. N'attendez pas. Pour des revenus très élevés, écrivez immédiatement (en anglais) et demandez votre appareil de démonstration. **Frestolan Co. Ltd., 628, avenue Victoria, Regina, Sask.** 26-1477-28C.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tel.: CE 3-2819 Rés.: CE 3-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
278, rue Taché, St-Boniface
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288

Transit Service Station

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabrial Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

Reliance Typewriter

Office Equipment & Supply Co.

275, ave Taché, St-Boniface

Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617

ROGER-A. SABOURIN,
propriétaire

PHARMACIE



PHARMACY

Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!

Faites-vous donner votre permanente pour l'été maintenant ou

Golden Beauty Salon

à partir de ***$5.95***

EN VEDETTE
Mademoiselle "Jan" — Experte styliste grand genre —
Styles américains, parisiens et italiens

GRATIS
Une bouteille de parfum français, exquis avec chaque permanente
AMENEZ VOTRE FAMILLE
Shampooing et mise en plis
$1.25
Coloration experte des cheveux

Golden Beauty Salon

Angle Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Avec ou sans rendez-vous
Tél.: WH 2-5902 ou WH 3-2137
Vous pouvez jouir d'un bon repas chez **GOLDEN DRUGS**. Haute qualité, prix modique.

Ménagère demandée

Pour presbytère dans la ville de Winnipeg
Grande chambre convenable pour couple dont le mari travaille.
Bain privé
Appeler:
R. P. G. Laviolette, O.M.I.
WHitehall 3-6071
pour rendez-vous
26-1506-26C.

ON DEMANDE GERANTS POUR PLUSIEURS COOPERATIVES dans centres français au Manitoba. Ce travail comprend la gérance de toutes les entreprises: magasin général, pétrole et bois. Les candidats doivent posséder une bonne expérience d'administration et être capable de conduire des hommes et de promouvoir de bonnes relations avec le public. Echelle de salaire intéressante et tous les bénéfices réguliers sont offerts. **S'adresser par écrit à L. E. Hursch, Retail Personel Manager, Federated Cooperatives, Ltd., Box 1004, Winnipeg, Man.** 26-1490-27C.

ON DEMANDE DAME OU DEMOISELLE de 18 ans ou plus pour travail domestique dans maison moderne. **S'adresser à Mme G. Privé, 256, rue Kitson, Norwood, ou signaler: CEdar 3-5090.** 26-1484-26C.

SI VOUS ETES UN HOMME D'INITIATIVE

Nous aimerions à vous entrainer comme agent pour notre Compagnie d'Assurance-Vie. Expérience de vente préférée. Excellente occasion de promotion. Salaire initial: $350 à $400 par mois, y compris allocation pour entrainement. **Appeler WHitehall 3-0473 pour rendez-vous.** 26-1479-27C.

ON DEMANDE POUR LA COOPERATIVE DE ST-NORBERT — Le candidat choisi recevra son entrainement sur place en travaillant avec le gérant présent pendant une période de plusieurs mois. Doit avoir grande aptitude pour vente d'épicerie et savoir se présenter et rencontrer le public avec amabilité. Salaire: minimum pendant entrainement $250 par mois. Pourra être négocié quand le candidat assumera l'administration, et dépendra de son amabilité individuelle. Bénéfices pour employés sont offerts. **S'adresser par écrit à L. E. Hursch, Retail Personel Manager, Federated Cooperatives Ltd., Box 1004, Winnipeg, Man.** 26-1491-27C.

POUR PEINTURE INTERIEURE OU EXTERIEURE par peintre expérimenté. **S'adresser à Jean-Paul, 470, rue Cavanaugh, ou signaler: CEdar 3-2847.** 9-1054-T.F

CHAMBRE ET PENSION A NORWOOD — Près Précieux-Sang et autobus. Jeune homme de préférence. **Signaler: CHapel 7-6777.** 26-1504-T.F.

CHAMBRE ET PENSION — Norwood. Près Précieux-Sang et autobus. Pour un ou deux hommes. **Signaler: 475-1721.** 25-1471-26C.

SI VOUS AVEZ DES ARBRES OU CARAGANAS à couper ou émonder. Travail garanti. **Signaler: CEdar 3-7943 ou CEdar 3-6605.** 25-1459-26C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre meublée. Libre. $20. **Signaler: CEdar 3-4757.** 26-1503-27C.

A LOUER — 502, rue De la Morénie. Chambre meublée. Près autobus. Libre immédiatement. **Signaler: CHapel 7-7146.** 21-1391-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 441, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Réfrigérateur. $15. Possession immédiate. **AUSSI** logis: 2 pièces meublées. Poêle et réfrigérateur. Possession immédiate. $45. **Signaler: CEdar 3-4744.** 24-1454-26C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Grande chambre de devant. Au 1er. Pour jeune fille tranquille. **Signaler: CHapel 7-5947 après 5 h.** 24-1448-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 3 chambres meublées ou non. Poêle et réfrigérateur. Près des écoles et autobus. Convenable pour instituteurs, institutrices ou personnes qui travaillent. Libre immédiatement. **Signaler: 247-1688.** 25-1461-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Chambre meublée. Libre immédiatement. **Signaler: CHapel 7-4919.** 25-1464-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Près hôpital et autobus. Libre: 1er octobre. **Signaler: WHitehall 3-5057.** 25-1468-T.F.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus **appeler Midtown Realty GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874.** 41-612-T.F.

ROVATZOS
"Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

A VENDRE

Bobines, fil no 10, couleurs assorties, 33 pour $1.00. Boutons assortis, 1,000 pour $1.00. Plastique imprimé 2 verges carrées, 25c. Catalogue gratis. **SCHAEFER, Drummondville, Que.**

A LOUER — St-Boniface. Près Modern Dairies et avenue Provencher. Chambre meublée avec pension. Deux demoiselles de préférence. **Signaler: CHapel 7-8515.** 23-1465-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Place Gaboury. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Garage. Libre: 1er novembre. **Signaler: CHapel 7-7357.** 25-1463-26C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Propre, clair, chaud. Poêle. Stationnement. $65. **Signaler: CHapel 7-7688.** 26-1501-26C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces pour 1 ou 2 jeunes filles. Evier, "rangette", réfrigérateur. Entrée privée. Libre: 15 octobre. **Signaler: CEdar 3-4546.** 26-1500-28C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Chauffage: gaz. Conviendrait à couple âgé. Loyer raisonnable. **Signaler: CHapel 7-5839.** 26-1494-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour 2 jeunes filles ou couple tranquille. **Signaler: CEdar 3-3639.** 26-1489-27C.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson, 2 chambres complètement meublées: 1 au premier, l'autre au 2e. Entrées privées avec accessoires pour cuisine. Linge de lit fourni. Libre: immédiatement. Près autobus et basilique. **Signaler: CHapel 7-4919.** 26-1488-28C.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. **Signaler: CHapel 7-9655.** 26-1486-26C.

A LOUER — St-Boniface, 462, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Près autobus et hôpital. Poêle, réfrigérateur et stationnement. $75. Pour adultes. Possession: 13 octobre. **Signaler: EDison 9-0084.** 26-1482-26C.

A VENDRE — St-Charles. Bois de construction ayant servi une fois: 5,000 de 2" x 4" en longueurs de 14', 16' et 18'. **Signaler: VErnon 2-2114.** 24-1442-26C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Des Meurons. Maison. 4 pièces. **Signaler: WHitehall 3-6015.** 25-1458-27C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. **Veuillez signaler CHapel 7-7603.** 39-583-T.F

A VENDRE — St-Boniface. Près école Provencher. Bungalow en stuc: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Clôture. Titre clair. **Signaler: CEdar 3-3947.** 24-1444-26C.

A VENDRE — Ste-Agathe, Man., rue de l'église. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: huile. **S'adresser à Mathieu Lemoine, Ste-Agathe. Téléphone: 323-13.** 23-1421-26C.

A VENDRE — Norwood. Maison: 10 pièces. 5 au 1er, 4 au 2e et une au soubassement. Prix: $20,000. Comptant requis: $5,000 ou plus. **Signaler: CHapel 7-7453.** 26-1487-28C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 8 pièces. Salle de bain moderne. Soubassement avec chauffage: huile. Lot clôturé: 25' x 110'. Grand garage. Taxe: $130. Pas d'agents. **Signaler: CHapel 7-2546.** 26-1485-29C.

A VENDRE — Dunrea, Man. Maison: 4 pièces, bois. Lot de coin double en face d'église catholique. Taxes basses. Prix: $1,000. **S'adresser à M. E. Spurrill, Dunrea, Man.** 26-1483-28C.

A VENDRE — Jolie maison moderne, très propre, 6 pièces. Terrain d'une acre, au village. $5,500, si vendue pour 1er novembre. **Hector Cosyns, St-Eustache, Man.** 26-1481-27C.

A VENDRE — St-Vital, près église Ste-Marie. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Prix: $7,800. **Signaler: CEdar 3-1797 après 5 h. 30.** 26-1478-T.F.

A VENDRE EPICERIE ET VIANDE — Centre français. Lot: 100' x 200'. Bâtisse: 30' x 24', 2 pièces en bas, plus magasin. En haut: 4 chambres à coucher. Eau courante en bas et en haut. Broché pour poêle. Téléphone. Vente sacrifice. Cause: santé. Venez me voir, vous ferez de bonnes affaires. **Mme A. Freynet, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-5381.** 26-1492-27P.

A VENDRE — Norwood. $13,500. Pas d'agents. Ancienne maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher et salle de couture. Grand salon avec dinette. Garage. Cour d'arrière clôturée. Comptant requis: $5,000 sur hypothèque payable à $50 par mois avec intérêt 6%. **Signaler: CHapel 7-3631.** 23-1422-26C.

A VENDRE — St-Malo, Man. Salle moderne de banquet et de danse. Excellent systèmes de chauffage, ventilation, sanitation et de diffusion pour disques. Conditions favorables. **S'adresser à Ulysses Gadaire.** 23-1428-26C.

Ste-Anne-des-Chênes

A vendre ou échanger pour maison de ville, bungalow moderne: 5 pièces. Soubassement complet, eau chaude et froide. Salle de bain moderne. Garage. Sur rue principale, et 2 acres de terrain. **Signaler: GArden 2-5563 ou GArden 2-5302.** 25-1470-28C.

DESIREZ-VOUS UN LOT POUR MAISON D'ETE? — Avant d'acheter voyez nos lots à Plage Albert, une des plus belles plages sableuses du Manitoba. Bien boisés et près du lac. **Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à B.-J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 4-887-T.F

A VENDRE

East Kildonan — Rue Talbot. Maison: 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Grand lot. Possession immédiate. Aubaine à $9,600 ou louerait avec option d'acheter dans un an.

Norwood — Rue Monk. Maison: 6 pièces. Salle à manger. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Lot: 50' x 120'. Nouvellement décorée. Cheminée. Garage. $11,800 à termes faciles.

St-Boniface — Rue Berry. Bungalow: 5 pièces. Taxe: $102. Chauffage: huile. $8,500 à termes.

Parc Windsor — Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. $3,000 comptant. Balance à termes.

Sud de Winnipeg — Sur route no 75. Ferme de choix. 200 acres. Maison moderne: 7 pièces, autres bâtiments en très bon état. Pour plus de renseignements, adressez-vous à l'agent.

St-Boniface — Nord de la rue Provencher. Duplex: 3 et 4. Chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: eau chaude, huile. $15,000 à termes faciles.

St-Boniface — Près écoles. Duplex moderne: 7 ans. 5 et 5. 3 chambres à coucher dans chacun. $10,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près hôpital, rue Berry. Maison de famille ou de rapport. 2 plomberies. $12,000. $4,000 comptant.

Ouest de Winnipeg — Paroisse prospère canadienne-française. Commerce: garage, agences de machines agricoles et de British American Oil, engrais chimiques de marque "Elephant". Logis moderne attenant: 5 pièces. Gros chiffre d'affaires. Pour plus de renseignements, s'adresser à l'agent.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
26-1493-26C.

SPENCER

Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.

Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, **Mme J. Haskell,** représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-4814.

Orateurs invités à des séminaires spéciaux

La Manitoba School Trustees' Association annonce que les ministres du Cabinet provincial sous nommés seront les orateurs invités à des séminaires régionaux qui auront lieu à l'heure et à l'endroit indiqués.

Le sujet du discours est laissé à la discrétion du ministre.

Région no 1: Institut Collégial Steinbach, le 13 octobre 1962
Banquet à midi
Orateur: l'hon. John Christianson, ministre du Bien-être

Région no 2: Institut Collégial Teulon, le 6 octobre 1962
Banquet à 6 h. p.m.
Orateur: l'hon. George Hutton, ministre de l'Agriculture

Région no 3: Institut Collégial Gladstone, le 18 octobre 1962
Banquet à 6 h. p.m.
Orateur: l'hon. George Hutton, ministre de l'Agriculture

Région no 4: Institut Collégial Morden, le 16 octobre 1962
Banquet à 6 h. p.m.
Orateur: l'hon. J. B. Carroll, ministre du Travail

Région no 5: Institut Collégial Strathclair, le 17 octobre 1962
Banquet à 6 h. p.m.
Orateur: l'hon. Walter Weir, ministre adjoint des Travaux Publics

Région no 6: Institut Collégial Hartney, le 11 octobre 1962
Banquet à 6 h. p.m.
Orateur: l'hon. G. Evans, ministre de l'Industrie et du Commerce

Région no 7: Institut Collégial Ethelbert, le 8 octobre 1962
Banquet à 6 h. p.m.
Orateur: l'hon. Stewart E. McLean, ministre de l'Education

NOTE: Les sujets à l'étude pendant ces séminaires seront:

1. L'évaluation et la recherche des bénéfices sociaux dans les contrats collectifs.
2. Ce que les commissaires devraient savoir au sujet de la période de permanence au poste.
3. La consolidation . . . pourquoi et comment?
4. Les courants en éducation.
5. Comment diriger une assemblée de la commission.

ON DEMANDE

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan demande les services d'une personne compétente comme chef de son secrétariat permanent.

Homme préféré

Qualités requises: Solides convictions patriotiques, connaissance suffisante des deux langues officielles; aptitude à la parole en public, aux relations sociales, à l'administration d'un bureau, y compris les affaires financières.

Fonctions: Sera responsable directement à l'Exécutif duquel il recevra son autorité. Devra coordonner les différentes activités de l'ACFC.

Prière de mentionner le salaire désiré dans la première lettre. Les offres de service seront considérées comme strictement confidentielles et devront être adressées avant le 18 octobre au:

Secrétariat de l'A.C.F.C.,
1902, Broadway,
Saskatoon, Sask.
26-1480-21C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Maison: semi-duplex, 8 pièces. Chauffage: gaz. $11,000.

St-Boniface — Près écoles. Maison: 8 pièces. Possession immédiate. Prix réduit à $14,700.

St-Boniface — Bungalow moderne: 4 pièces, plus salle de récréation. $13,500.

St-Boniface — Appartement: 8 logis. Revenu mensuel: $475. Prix: $35,000.

St-Boniface — Triplex. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces. $18,900.

St-Boniface — Commerce d'épicerie et viande. Logis: 4 pièces. $26,000. Prendrait duplex en échange.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
26-1499-26C.

A VENDRE

NORWOOD
Près Dubuc — Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Trop petit pour propriétaire, échangerait pour maison: 4 chambres à coucher.

NORWOOD
Maison — 6 pièces style ranch. Construite sur commande. Garage attenant. Sacrifierait pour $23,500. Termes faciles.

ST-VITAL
Restaurant — 10 h. à 10 h. "short hours". Logis pour propriétaire. Chiffre d'affaires: $100 par jour. Prix: $8,500. $4,000 comptant.

ST-VITAL
Maison moderne — 4 chambres à coucher. ½ acre de terre. Près église et école. $10,000. $2,500 comptant.

RUE BERTRAND
Bungalow moderne — 4 pièces. $7,950. $2,000 comptant.

ST-BONIFACE
Maison — 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $8,900. $1,800 comptant.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement — 6 logements. Rapporte 15% sur placement. $27,500. Comptant: $10,000.

RUE BRAEMAR
Norwood — Duplex: 5 et 3. 2 plomberies. Chauffage: gaz. $14,900 Termes faciles.

J.-R. Poirier REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
26-1496-26C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 3 logis; complètement loués. Prix: $23,000. $4,500 comptant. Balance: $125 par mois.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 5 logis, complètement loués. $39,500. Comptant requis, $12,000. Balance à termes faciles.

NORWOOD
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Beau grand lot. Garage. Prix: $9,200. Comptant requis: $1,000.

NORWOOD
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $7,900. Comptant requis: $500. Balance à termes faciles.

PARC WINDSOR
Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $15,800. Comptant requis: $2,800.

ST-CHARLES
Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Prix: $9,500. $500 comptant. Balance $75 par mois.

Pour plus d'informations, appeler

Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
26-1398-26C.

FOUILLARD IMPLEMENT EXCHANGE LTD.
St-Lazare, Man.
Ecrivez pour demander la liste complète des prix des aubaines 1962. Gros stock de machines aratoires, etc.

A VENDRE

St-Boniface — Centre. Triplex: stuc. Comme neuf. 3 logis, 3 pièces. Revenu mensuel: $225. Chauffage: gaz. Titre clair. Toute offre raisonnable considérée.

Norwood — Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Comptant requis: $500.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
407, rue De la Morénie
ou
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
26-1498-26C.

A VENDRE

Ferme: 318 acres, 10 milles de Winnipeg. Chemin pavé. Avec machines aratoires, 20 vaches. Comptant requis: $15,000. Balance portée par propriétaire.

Ferme: 465 acres. Près de la ville. Chemin pavé. 25 vaches à lait. Contrat 15,500 livres. Machines aratoires comprenant: TD6 et combine S.P. Titre clair. $40,000 comptant. Balance facile.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
26-1495-26C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Soubassement complet. Possession immédiate. Libre.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Duplex: 8 pièces. Chauffage: gaz. Revenu: $75. Entrées privées. Garage. Comptant requis: $2,500.

St-Boniface — Rue De la Morénie. Duplex: 4 et 5. Entrées privées. Huile. Echangerait sur petite maison. Revenu: $75.

St-Boniface — Appartement: 5 logis. Comptant requis: $13,500. Balance à termes.

St-Vital — Rue Robertson. Lot: 50' x 110'. Prix: $2,200.

St-Malo — Terre: 200 acres. Bonnes maison et étable. Possession immédiate. Comptant requis: $4,000. Balance à termes.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
26-1497-26C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Au Sacré-Coeur

A l'issue d'une réunion des Dames de Ste-Anne tenue récemment au Sacré-Coeur, les organisatrices du thé offert à l'occasion de l'ouverture officielle de la nouvelle école ont présenté au R. P. C Lafrenière, O.M.I., curé, les recettes rapportées par ce thé. Ces recettes se chiffrent au beau montant de $800 que Mme Germaine Pelland, présidente des Dames de Ste-Anne, et Mme O. Roy ont présenté au R. P. Curé. Les Dames de Ste-Anne méritent de chaleureuses félicitations pour cette nouvelle preuve de leur dévouement envers la paroisse.

Naissance

M. et Mme Moïse Cormier sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un petit-fils, le 29 septembre dernier. L'enfant est le fils de M. et Mme Gilles Boulet (Marcelle Cormier), de St-Boniface. Il sera baptisé sous les noms de Daniel-Joseph-Gilbert.

M. Clifford W. Brock, candidat à la mairie

M. C. W. Brock, avocat, habite St-Boniface depuis nombre d'années. Il a servi comme avocat de la ville pendant les 18 années qui ont précédé sa démission en juillet dernier.

Entre autres choses, M. Brock veut obtenir du gouvernement provincial une plus grande contribution aux frais de scolarité et de bienfaisance car, dit-il, plus de la moitié de la taxe générale se rapporte à ces deux items.

L'Eglise a beaucoup d'ennemis parmi ses enfants et beaucoup d'enfants parmi ses ennemis.
Saint AUGUSTIN.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of HENRI DHEERE late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Labourer, deceased:

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 5th day of November, A.D. 1962.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 1st day of October, A.D. 1962.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for Madeleine Dheere, Executrix.

R. Laliberté
Service et réparation de téléviseurs et radios
(PRIX RAISONNABLE)
Téléphone: SPruce 5-5080

Venez prendre un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.

HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un regal pour toute la famille
Notre spécialité: **le poulet frit**
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone: WHitehall 2-9076

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS "MARQUE DISTINCTION"
à vendre à
St-Norbert — Ile-de-Chênes
St-Vital

Maisons de 2 chambres à coucher
St-Boniface — Rue Giroux — $11,500.
St-Vital — Rue Lenox — $9,500. Financement sur entente.
Ile-de-Chênes — Lots: ½ acre. Idéal pour vétérans.
St-Norbert — Lots: près église et école.

S'adresser à
M. Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

Décès

M. JOSEPH MENARD

Le samedi 22 septembre est décédé à l'hôpital général de Winnipeg M. Joseph Ménard, de 701, rue Elgin, Winnipeg.

Né à Elie, Man., M. Ménard déménageait à Winnipeg en 1944 où il fut employé par la Compagnie Commonwealth Construction.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Louise, deux fils, Léo, de Charleswood, et Robert, de Winnipeg; une fille, Mme J. Faulkner, de Winnipeg; ses parents, M. et Mme J. Ménard, de St-Eustache; six frères, Aimé, de Camperville, Léo et Roméo, de St-Eustache, Jean et Noël, de Vancouver, et Jules, de St-Vital; quatre soeurs, Mme C. Robert, d'Aubigny, Mme J. Melnick et Bertha, de St-Eustache, et Jeanne, de Vancouver, et cinq petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon funéraire Green Acres et le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg par le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé. Les porteurs étaient MM. O. Charbonneau, F. Lussier, F. Rheault, G. Robert, L. Ménard et J. Melnick. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

Le jeu de notre éternité est celui où il est le plus impossible de tricher. — Vladimir GHIKA.

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383

Jos. Pierson

Bureau	Résidence
SP	LE
2	3
2	1
4	6
3	2
1	8

a le plaisir d'annoncer
l'arrivée des magnifiques
CHEVROLET, CHEVY II, CORVAIR, CAMIONS CHEVROLET, OLDSMOBILE DE 1963
chez ***Carter Motors Ltd.***
ANGLE DE PORTAGE ET MARYLAND



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

ABLE JOBBERS CO.

La première maison d'épiceries vendant à escompte

158, avenue Provencher **CHapel 7-3996**

Pêches Peter Pan
24/15 oz. — **$4.50** la caisse
Moins que 19c la boite

Soupe aux asperges à la crème
24/10 oz. — **$2.50** la caisse
Moins que 10½c la boite

Soupe aux tomates
24/20 oz. — **$3.50** la caisse
Moins que 15c la boite

Blé d'Inde en crème
24/15 oz. — **$2.35** la caisse
Moins que 10c la boite

Blé d'Inde en épis
24/35 oz. — **$2.75** la caisse
Moins que 12c la boite

Ouvert jusqu'à 5 h. tous les jours et jusqu'à 1 h. p.m. le samedi

On demande
OPÉRATRICES
de machine à coudre
EXPÉRIMENTÉES,
pour fabrication de costumes et vestes de neige.
Belmore Children's Wear Ltd.
328, rue Main, Winnipeg, Man.



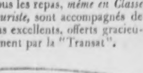
MAIS OUI!

A bord du **FRANCE,** *ceci, c'est la classe* **TOURISTE!**

Tous les repas, *même en Classe Touriste,* sont accompagnés de vins excellents, offerts gracieusement par la "Transat".



Votre agent de voyages vous renseignera sur nos tarifs hors-saison, prévoyant jusqu'à 25% de réduction! Demandez-lui aussi tous les détails sur les magnifiques croisières aux Caraïbes et en Amérique du Sud, à bord du FRANCE.



989 ave Portage, Winnipeg

Une piscine spacieuse inondée de soleil met les joies de la baignade à votre portée.



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE

Le Jardin du Saint-Sépulcre

Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface

Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425